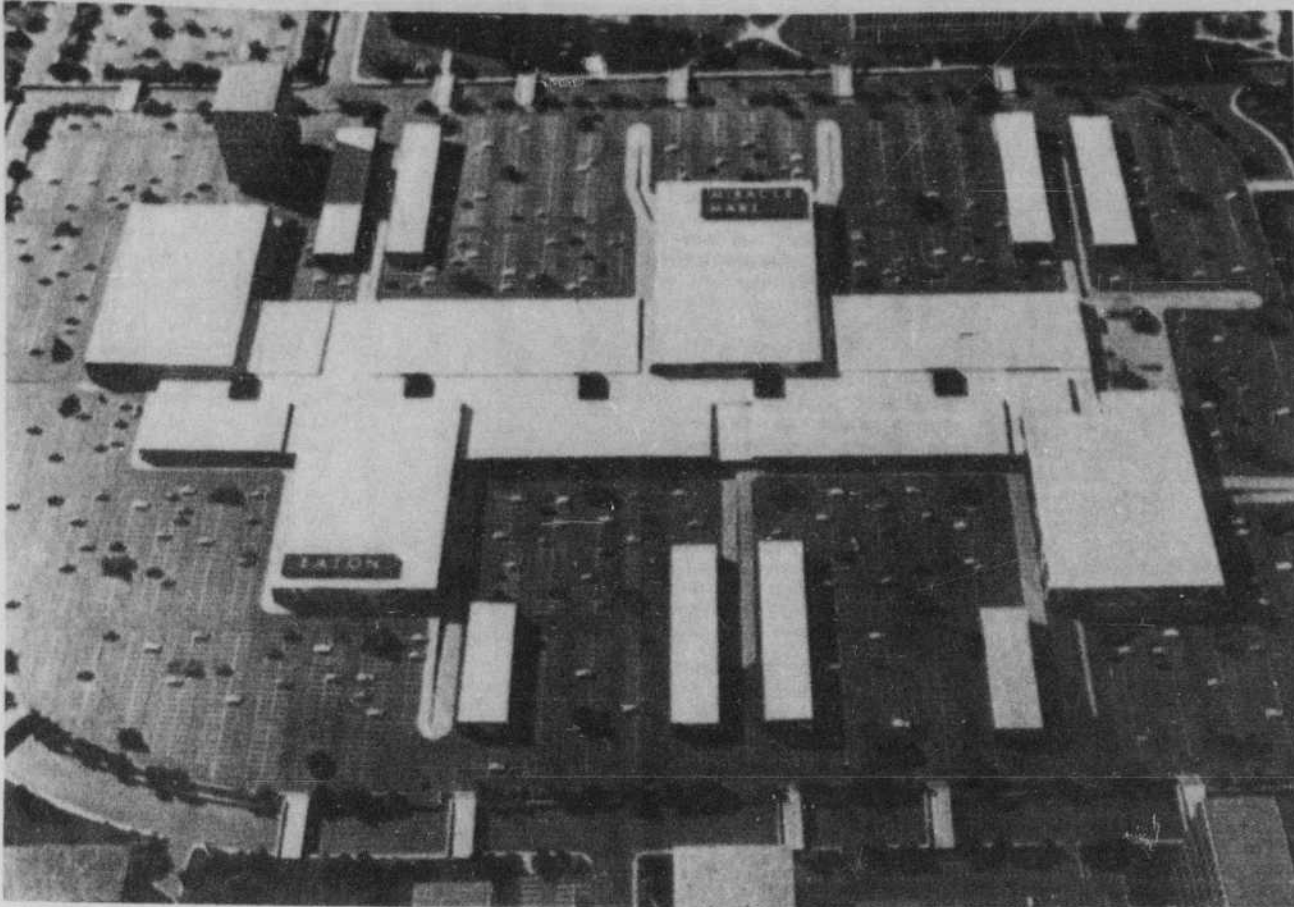


Or, l'on sait que ce mouvement, placé sous le signe de l'émancipation de la tutelle fédérale, a créé des remous

Voir page 18 : "Le grand espoir"



● Un projet de \$25 millions a été soumis hier au comité exécutif de la ville de Laval par Steinberg Limitée et T. Eaton Co. Ltd. Il s'agit d'un centre commercial où seraient groupés 150 magasins. Le directeur général de l'expansion de Steinberg Limitée, M. Irving Ludmer, a laissé entendre, lors d'une conférence de presse à laquelle assistaient le mai-

re de Laval, M. Jacques Tétrault, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, que la construction de ce centre commercial pourrait amorcer une expansion de \$100 millions et devenir le cœur de Laval. Rappelons que Laval, née de la fusion de 14 municipalités, est la deuxième ville du Québec en importance. (Photo PC)

Québec sait faire... attendre

Les participants du teach-in des travailleurs sociaux réclament le dépôt de la loi

par Jean-Claude Leclerc

Le teach-in sur l'assistance sociale a réuni hier quelque 600 personnes des agences sociales anglophones et francophones et des comités de citoyens. Une manifestation spontanée a suivi au coin des rues Sainte-Catherine et Berri, ralentissant la circulation à l'heure de pointe, et il semble bien que cette première irruption publique du malaise social va connaître encore plus d'ampleur au cours des prochaines semaines.

Les participants au teach-in qui se déroulait au sous-sol de l'église Saint-Jacques dans le centre-ville ont adopté une résolution dont le texte a été envoyé par télégramme au premier ministre Bertrand et au ministre de la famille et du bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier.

La résolution, qui faisait suite à de nombreuses interventions décrivant la situation de misère qui gagne du terrain à Montréal, demande d'abord aux autorités provinciales une augmentation immédiate du taux des prestations qui n'ont pas été rajustées depuis 1961, en dépit de la hausse galopante du coût de la vie.

Elle demande également que le gouvernement dépose à l'Assemblée nationale le projet de loi-cadre promis depuis des années, et que ce projet reflète les principes sociaux à la base du plan canadien d'assurance sociale.

On demande aussi le retrait des normes "punitives et réactionnaires" que le ministère vient d'envoyer aux agences sociales, et qui réduisent dans certains cas les prestations déjà insuffisantes tout en créant d'autre part des contrôles coûteux et humiliants pour la population.

La résolution réclame enfin de MM. Bertrand et Cloutier que les personnes et les groupes intéressés à la question sociale puissent se faire entendre au sujet du projet de loi avant son adoption par l'Assemblée nationale.

Sitôt cette résolution adoptée, une centaine de membres du teach-in se sont rendus au coin des rues Sainte-Catherine et Berri, révéler à la population la situation faite par le gouvernement aux assistés sociaux. Rapidement la police afflua sur les lieux où le préposé à la circulation fut vite débordé. La manifestation se déroula sans incident notable. Des centaines de tracts furent distribués sous le titre: "Québec sait faire... attendre."

Plus d'une cinquantaine d'organismes sociaux étaient représentés au teach-in. Tous les députés provinciaux et fédéraux de la région avaient été invités. Aucun ne s'est présenté. Les syndicalistes Claude Méneau et Michel Chartrand, respectivement de la Fédération des travailleurs du Québec et de la Confédération des syndicats nationaux, devaient être présents, mais aucun des deux n'est venu.

Au cours des prochains jours, plusieurs bureaux de bien-être seront le lieu d'autres teach-in organisés par des comités de citoyens. Pour sa part, une Société Saint-Vincent-de-Paul fermera ses portes du trois au six mars en guise de protestation contre la situation faite aux indigents de Saint-Henri.

Un prêtre du centre-ville a également révélé qu'une lettre avait commencé de circuler dans le clergé des quartiers défavorisés, condamnant

la politique sociale du gouvernement actuel.

Une dame, présentement assistée, a suscité un tonnerre d'applaudissements en réclamant des travailleurs sociaux qu'ils changent la conception actuelle du travail social au lieu de tenter un replâtrage du système de la charité publique.

A cet égard le teach-in marque un timide tournant dans l'attitude des travailleurs sociaux. La plupart sont d'accord pour réclamer des changements. Un nombre grandissant semble prêt à y aller encore plus radicalement: une certaine ont spontanément participé à la manifestation, inventant sur place le slogan: "Travailleurs sociaux, dans la rue!"

Une religieuse travailleuse sociale a ouvert le bal dès le début du teach-in en y allant d'une sortie en règle sur le droit de tous les Québécois de vivre avec le minimum vi-

tal. "Il faut dire sur la place publique, lança-t-elle, que le Québec a droit à une politique sociale consistante, et crier cette situation de pauvreté constatée tous les jours et devant laquelle nous sommes impuissants."

Elle a dit qu'il était plus important de déposer la loi-cadre que de voter des pensions aux conseillers législatifs ou des augmentations de salaires aux députés.

Une veuve a raconté que le gouvernement avait dépensé beaucoup d'argent en de multiples enquêtes à son sujet, avant de lui accorder une pension plus substantielle si son mari était mort deux mois plus tard, alors que la loi des rentes s'appliquait. Elle ne retire que \$115 par mois pour elle et ses deux enfants.

"Vos taxes passent en salaires et en mauvaise administration", dit-elle à l'inten-

Suite à la page 2

Place à une "assemblée constituante"

Les prochaines assises des états généraux pourraient être les dernières

par François Barbeau

Les deuxièmes assises générales des états généraux du Canada français se dérouleront à Montréal du 6 au 9 mars, et constitueront probablement la période terminale de l'organisme.

Le vice-président et directeur général des états généraux, M. Rosaire Morin, qui tenait hier une conférence de presse pour expliquer les raisons, les fonctions, les objectifs et le thème de ces assises, a laissé entendre que, malgré l'unanimité des délégués, lors de l'assemblée de 1967, à faire connaître leur volonté d'auto-détermination de la nation, il existait un morcellement de l'unité des délégués, provoqué par des conflits idéologiques.

Les assises de la semaine prochaine, a dit M. Morin, devront se dérouler sous le thème de l'unité. Nous avons réussi la première prise de conscience collective de la nation canadienne-française et nous croyons avoir trouvé le mécanisme qui permettra à notre société de s'affirmer.

Si ce mécanisme, l'assemblée constituante, fonctionne, et si le gouvernement donne suite à nos recommandations les états généraux n'auront plus leur raison d'être.

Dans le cas contraire, il pourrait y avoir une autre convocation des délégués.

Mille 575 délégués territoriaux, élus par 8.920 groupements, 426 délégués d'associations et 395 représentants de neuf provinces "extra-territoriales" participeront aux assises.

Trois groupes d'études seront formés, a dit M. Morin, pour analyser les questions des minorités françaises, les questions économiques et les questions politiques et constitutionnelles.

Le premier atelier, celui des minorités françaises, étudiera, sous le titre global de la démographie, les aspects de la vie sociale, économique, religieuse.

Il y a déjà eu affrontement des délégués des groupes minoritaires avec les délégués québécois, a dit M. Morin, et nous voulons qu'aux prochaines assises, les délégués des minorités se penchent plutôt vers les problèmes de leurs milieux. Cet atelier sera composé à 20% de délégués du Québec, les autres participants venant des neuf provinces "extra-territoriales".

L'atelier économique s'attachera à l'étude des richesses naturelles, de l'expansion industrielle, des structures municipales, de la politique fiscale et touchera aux perspectives de développement.

Ce sera, a dit M. Morin, une véritable prise de conscience de ce que nous sommes. Après avoir pris connaissance des faits, nous nous tournerons vers l'avenir et vers les solutions à apporter aux grands problèmes humains.

Le dernier atelier sera consacré à l'étude d'une charte de la société nouvelle, d'une charte des droits du citoyen, à la démocratie de participation et au citoyen devant la justice.

A propos de cet atelier, M. Morin a fait remarquer qu'il était difficile de définir un champ d'étude conforme et idéal à l'unité et l'efficacité que les états généraux désiraient voir à la fin des travaux de la première étape.

Il n'est pas opportun ou désirable, a-t-il ajouté, d'axer les débats de cet atelier sur la question constitutionnelle globale. A ce sujet, le président de la commission politique et constitutionnelle, M. André Desgagné, souligne d'ailleurs qu'avant de s'orienter vers une option constitutionnelle globale, il importe de savoir si la constitution du Québec devra être démocratique ou non et, le cas échéant, dans quelle mesure elle sera démocratique.

Ce n'est pas par crainte ou par peur que nous avons préféré cette orientation, a expliqué M. Morin, mais par souci d'efficacité.

Il faut que les délégués représentent le suffrage universel de la population sur des éléments constitutionnels élaborés par l'assemblée.

M. François-Albert Angers, économiste, qui a précisé la pensée de M. Morin, a expliqué aux journalistes que les états généraux n'étaient pas un mouvement de pression comme les clubs sociaux, mais qu'ils étaient au contraire un organisme représentant la volonté nationale.

Lors de la première assemblée, a-t-il fait remarquer, les délégués se sont prononcés en faveur de l'autodétermination, c'est-à-dire en faveur du droit de choisir. Ils n'ont pas fait un choix, a-t-il dit.

Par les autres résolutions adoptées à cette assemblée, a-t-il poursuivi, les délégués ont énoncé les pouvoirs constitutionnels qu'ils aimeraient voir répartis entre le Québec et le fédéral.

Reprenant la parole, M. Morin a conclu que l'un des effets les plus profonds de l'assemblée de la semaine prochaine serait de sensibiliser plusieurs milliers de Québécois aux problèmes de la nation, de leur faire créer un climat nouveau, de s'écarter de l'intérêt des partis traditionnels pour se diriger vers l'intérêt du Québec.

■ aujourd'hui

Le sénateur A. H. McDonald prendra la parole cet après-midi, à 14h, lors d'une réunion qui aura lieu à la faculté de droit de l'université McGill.

A l'occasion de la semaine de l'éducation qui débutera le 2 mars, le président du comité provincial d'organisation de la semaine, M. Raymond Beauchemin tiendra cet après-midi, à 15h30, une conférence de presse qui aura lieu au salon Harrison, à l'hôtel Reine-Elisabeth. Le thème, cette année, sera: "L'éducation, réforme ou révolution".

Le congrès de fondation de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'ouvrira à l'hôtel Reine-Elisabeth, ce soir, à 20h. Le congrès réunira près de 200 délégués officiels de 23 syndicats, cercles et associations régionales de journalistes comptant dans leurs rangs plus de 800 journalistes du Québec. On s'attend, en outre, à ce qu'une cinquantaine de personnes y assistent à titre personnel. Le congrès se poursuivra samedi et dimanche.

Un vin d'honneur marquera ce soir, à 20h, l'inauguration officielle du nouveau local du Parti québécois-Fabre, au 372, boul. des Laurentides, à Pont-Viau.

Le congrès du CRI (club des relations internationales) s'ouvrira ce soir, à 20h, au nouveau pavillon de droit et des sciences sociales à l'université de Montréal. M. Edgar Morin, auteur et socio-

logue français, prononcera la conférence d'ouverture. Le thème à l'étude sera "le rôle politique de l'étudiant dans le monde".

Le banquet annuel des gouverneurs de la Jeune Chambre de commerce de Montréal aura lieu ce soir, à 20h, à l'hôtel Bonaventure. M. Robert Lussier, ministre des affaires municipales, sera le conférencier.

Quatre sommités de l'université Columbia (New-York) participeront ce soir, à 20h, à un symposium dont le thème sera: "The Role of the University in Society". La rencontre aura lieu dans le grand salon de l'hôtel Reine-Elisabeth. Le grand public est invité.

Les aspects légaux des transplantations seront discutés ce soir, à 20h30, devant les membres du Humanist Fellowship of Montreal. Le conférencier sera le Dr Paul-André Crépeau. La rencontre aura lieu à la salle 26, de l'édifice Stephen Leacock, université McGill.

La reine et les quatre princesses qui participeront au défilé de la Saint-Patrice seront choisies ce soir, à l'occasion d'une réception qui aura lieu à l'école secondaire catholique de Verdun.

Le 22e congrès annuel de l'Association du jeune barreau de Montréal débute au Alpine Inn, à Sainte-Marguerite Station, ce soir et se poursuivra samedi et dimanche.

Le juge Emmett J. McManamy, de la Cour municipale de Montréal, a déclaré hier aux 87 personnes accusées de conspiration pour mettre le feu et causer des dégâts matériels au centre de calcul de Sir George Williams qu'elles traitaient les procédures judiciaires avec "une légèreté non compatible avec la gravité des accusations". Il leur conseilla d'ailleurs de s'enquérir auprès de leurs avocats de la gravité de ces accusations.

En fait, les prévenus, advenant qu'ils soient jugés coupables, seront passibles d'emprisonnement à perpétuité.

Le juge McManamy a fait ses remarques au cours de l'enquête préliminaire de Kennedy J. Frederick, alors qu'un photographe amateur, Graham Fowler, âgé de 21 ans, parcourait les allées du prétoire en tentant d'identifier les prévenus à l'aide de photos qu'il avait prises le 11 février, avec un appareil muni d'un téléobjectif.

A un certain moment, le juge interrompit les procédures pour donner aux accusés l'avertissement que le fait de chuchoter des commentaires au témoin constituait un outrage à la magistrature.

Un des commentateurs que les reporters ont cru saisir écrivait en français à: "Fowler, tu n'es qu'un rat!"

Fowler, un étudiant de troisième année à la faculté des sciences, suit des cours au centre de calcul de Sir George Williams. Il a identifié sept prévenus, y compris Frederick.

Soixante-dix-sept des prévenus qui jouissent de leur liberté sous cautionnement avaient reçu des assignations pour se présenter devant le tribunal. Neuf autres prévenus, à qui on a refusé tout caution-

FRANÇOIS BELPAIRE, Ph. D.
JEAN-LUC MAGNAN, L. Ps.
CLAUDE VERMETTE, L. Ps.

Psychologues Consultants

- Consultation générale;
- Consultation conjugale et familiale;
- Psychothérapie et counseling;
- Services auprès des institutions;
- Dynamique des groupes, sessions d'animation et sessions d'étude en relations humaines;
- Adolescents et adultes.

Belpaire, Magnan, Vermette & Associés,

Psychologues consultants

3333, Chemin de la Reine Marie (Angle Decelles),
Suite 245, Montréal 247. Tel.: 731-7885.

De Salaberry Médaille d'Or du constructeur de l'année 1968 vous invite à une grande avant-première. Pendant un mois seulement, jusqu'au 1er mars, tout nouveau locataire du Chameran Joie de Vivre se verra offrir le loyer des mois de mai et juin.

Le Chameran Joie de Vivre est situé à Ville Saint-Laurent à 15 minutes du centre par le métro du CN et à côté de l'Autoroute des Laurentides. Tout a été conçu au Chameran Joie de Vivre pour offrir un cadre de vie nouveau où chacun se découvre un esprit jeune et chaleureux. 3 1/2 - \$135 4 1/2 - \$160. Occupation assurée: 1er avril. Votre garantie! La Corporation de Salaberry est le premier et le seul constructeur d'édifice à appartements qui a reçu la Médaille d'Or du constructeur de l'année 1968.

le Chameran Joie de Vivre

Vivez libre et heureux, habitez le Chameran Joie de Vivre

175, boul. Dequière
Ville St-Laurent
338-5151/5150

CUISINE FRANÇAISE • LICENCE COMPLETE
RESTAURANT

Chez Son Père

M. François Bouyeux, prop.
DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES
A PARTIR DE 11 H 30
OUVERT JUSQU'A 2 H DU
MATIN
FERME LE DIMANCHE

TOUJOURS A LA
MEME ADRESSE:
907, boul. St-Laurent
TEL.: 861-5861

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

MODELE "R"

Un très vaste appartement de plus de 2.000 p.c. d'espace, comprenant trois chambres à coucher et trois salles de bain et demie.

La construction est de première qualité.
Au 18e étage pour \$595. par mois.

Appartements modèles ouverts aux visiteurs.

Sur semaine: de 10 à 17h.
Sam. et Dim. de 13 à 17h.

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE
ESTATE LTD

VIENT DE PARAÎTRE...

JIMMY

UN ROMAN DE JACQUES POULIN

● L'inoubliable aventure sentimentale d'un jeune garçon et de ses copains... ● Un roman plein de mystère et de passion!

En vente partout à \$3.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Lagachetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

AUX ÉDITIONS DU JOUR

g

VIENT DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR...
DÉPOSÉ PAR JACQUES POULIN
1111 ST-DENIS, MONTRÉAL
V. 1969

Le parti libéral québécois serait-il à la veille d'un nouveau départ?

Mon confrère, Claude Ryan, déplorait ici même, hier, l'attentisme ou le manque de dynamisme qui semble caractériser actuellement le parti libéral provincial. C'est un fait qu'on n'a pas l'impression d'être en face d'une formation politique bien unie et qui saurait précisément où elle va.

Abasourdie par sa défaite inattendue de juin 1966, l'équipe libérale a perdu sa cohésion pour devenir un groupe disparate où quelques étoiles continuaient toujours de se manifester mais sans jamais réussir à former l'opposition formidale qu'on avait prévue à l'origine. On a préféré rechercher les coupables de l'échec d'il y a deux ans. Ce n'est, en réalité, qu'au dernier congrès qu'on a décidé de regarder vers l'avenir et de cesser la contestation plus ou moins ouverte du "leadership" de M. Lesage.

Ce vote de confiance envers le "chef" n'a pas donné encore tous les résultats positifs qu'on en attendait. Mais il y a au moins un facteur encourageant qu'il conviendrait de signaler. Le parti libéral se rend compte enfin qu'il lui faut faire quelque chose pour secouer sa torpeur et renouveler ses énergies.

C'est le sens que nous donnons, en tout cas, à la décision qu'il prenait ces jours derniers de tenir, en mai prochain, un colloque de quatre jours sur le Québec de demain, sur le Québec de l'ère post-industrielle. Pendant ces journées d'études, il ouvrira ses portes aux meilleurs spécialistes canadiens, américains et européens, qui viendront le conseiller sur les exigences de cette ère nouvelle et sur les programmes que l'Etat devrait mettre en oeuvre pour y faire face adéquatement.

Ce colloque à ciel ouvert a été sûrement conçu comme une opération resourcement,

comme une pause où l'on refait le plein d'idées. On veut s'armer pour des luttes futures.

Nous ne savons si les promoteurs de ces journées de mai ont eu plus ou moins de mal à faire accepter leur projet. Il reste que, au moment de l'annonce, M. Lesage était accompagné non seulement de son bras droit, M. Pierre Laporte, mais de plusieurs autres députés. On a le droit d'en conclure que l'initiative rallie l'ensemble de l'équipe.

C'est un signe excellent. Un parti qui est prêt à se laisser mourir n'a pas de sursaut comme celui-là. Il ne cherche pas à sortir de sa routine, à se faire secouer par des experts de l'extérieur. Il craint plutôt tout ce qui pourrait l'ébranler ou le diviser davantage.

Ce colloque représente, en effet, un grand défi. Tout parti, même le plus uni, repose sur un consensus toujours fragile autour de certaines thèses qui constituent comme une sorte de compromis entre tendances parfois fort différentes. Tout cela risque d'être remis en cause par le colloque.

Comme l'a admis M. Lesage lui-même, les experts non partisans qui prendront part à ces assises, pourront fort bien préconiser des solutions nouvelles non prévues dans le programme libéral, voire des solutions qui vont à l'encontre des prises de position que l'on retrouve dans ce même programme.

Le parti ne pourra donc manquer de s'interroger sérieusement et de repenser toute son orientation. Il devra absolument bouter par la suite sous peine de se faire accuser d'hypocrisie. On ne convoque pas ainsi un congrès de quatre jours pour le simple plaisir d'entendre des discours ou

pour obtenir une publicité facile dans les journaux ou à la radio.

Le parti libéral bougera-t-il par la suite? Il y a lieu de le croire. M. Lesage a sûrement une forte cote à remonter pour retrouver la popularité dont il jouissait, il y a à peine quatre ou cinq ans. Mais il a déjà démontré qu'il était capable de diriger une équipe et cette équipe, à son tour, a prouvé, au début des années 60, qu'elle ne craignait pas les innovations hardies.

Certes, il faudra attendre quelque temps pour savoir si cet espoir se concrétisera. Une remontée est toujours difficile à effectuer.

Mais il fait bon s'attacher à cet espoir. L'Union nationale est elle-même, présentement, plutôt hésitante. Elle est visiblement à la recherche de son deuxième souffle. On ne sait trop ce qu'elle aura à offrir au cours des mois ou des années qui viennent.

Dans ces circonstances, il est extrêmement important de pouvoir compter sur une équipe de rechange. Autrement, la seule façon de marquer son mécontentement à l'endroit du gouvernement aux prochaines élections consisterait à voter sans enthousiasme pour un autre parti qui ne nous dirait absolument rien.

C'est une expérience pénible que personne ne souhaite.

Aussi est-il dans l'intérêt du Québec que le parti libéral redevienne la formation politique qu'il a su être à un moment crucial de notre histoire. Si, en même temps, l'Union nationale parvient à se retrouver elle aussi, on n'aura qu'à dire: tant mieux. Un gouvernement fort, une opposition dynamique sont les meilleurs gages d'une saine administration.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Une tâche urgente: le regroupement des forces dans le domaine des entreprises

On pourra lire, en page 5, aujourd'hui, le texte austère, mais combien important, de la causerie que donnait mardi dernier à la Chambre de commerce de Montréal, M. Raymond Primeau, directeur général de la Banque provinciale du Canada. Ce texte résume, mieux que tous les discours du Trône et les discours de ministres, la vraie nature du défi auquel doit faire face, de nos jours, le peuple canadien-français.

Nos écoles et nos églises valent celles de la plupart des autres peuples. Nos services sociaux sont aussi bien organisés que ceux des autres pays. Nos syndicats de travailleurs jouissent d'une organisation et d'un statut légal qui ne le cèdent en rien à ceux de la plupart des pays modernes. C'est sur le terrain de l'entreprise, de la vie économique concrète, que notre sort laisse le plus à désirer.

A cause de sa situation culturelle et linguistique très particulière, le Canadien français ne s'intègre pas aussi spontanément que l'Anglo-Canadien dans la grande entreprise

canadienne, nord-américaine ou internationale. Plus souvent qu'autrement, il préfère créer lui-même sa propre entreprise où il sera maître et roi, ou encore offrir ses services à une entreprise typiquement québécoise qui lui permettra de travailler "suivant son tempérament et sa culture".

Tout cela est beau. On compte par centaines les petits marchands et les petits entrepreneurs qui tiennent à mettre leur nom en évidence dans des feuillets publicitaires chaque fois qu'il est question des réalisations "de la race". Mais en fait, ces apparences ne changent rien à un fait brutal: la grande entreprise à caractère international ou continental occupe, au Québec omme ailleurs au Canada, une place de premier plan, une place qui la met bien en avant de l'entreprise proprement québécoise tant au point de vue de la productivité que du volume des affaires.

La grande entreprise est devenue hautement technique; elle est progressivement passée sous le contrôle de technocrates et d'adminis-

trateurs compétents; elle a enfin développé des techniques d'autofinancement qui la rendent de moins en moins dépendante de l'extérieur; ces transformations lui ont donné une capacité de croissance pratiquement illimitée. Pendant ce temps, l'entreprise canadienne-française moyenne restait attachée aux traits qui caractérisaient l'entreprise du dix-neuvième siècle. Fondée le plus souvent sur des intérêts familiaux, soumise au contrôle étroit d'un propriétaire individuel, faible en ressources financières et humaines, concentrée dans des secteurs qui n'offrent guère de possibilités de progrès sur le plan technologique, elle connaît, en général, un rayonnement plutôt limité. La grande entreprise est la réalité dominante de l'économie du vingtième siècle. Comme peuple, nous sommes assujettis à plusieurs conséquences de ce phénomène. Nous ne participons que très indirectement, et de manière fort limitée, aux avantages du phénomène.

Une seule issue possible

Placé au coeur même de l'activité économique par la position qu'il occupe au sein de l'une de nos grandes institutions bancaires, M. Raymond Primeau a pu observer, depuis plusieurs années, les implications inéluctables de la situation actuelle. Aussi faut-il accueillir avec une attention toute spéciale le cri d'alarme qu'il a lancé mardi: ou nos entreprises s'orienteront vite et de manière décisive dans le sens d'un regroupement dynamique de leurs énergies, ou elles seront appelées à dépérir à plus ou moins long terme.

Pour atteindre l'objectif proposé par M. Primeau on ne saurait, cela va de soi, se limiter à une seule formule. M. Primeau mentionnait avec raison le rôle capital que devraient jouer l'Etat et les organismes patronaux. Il aurait pu mentionner également la responsabilité non moindre des institutions financières et des organismes syndicaux.

Chaque agent de l'économie, quand il transige avec une entreprise, songe plus à son intérêt propre qu'à celui de l'entreprise. L'institution prêteuse pense surtout à la sécurité et à la rentabilité de son prêt. Le syndicat songe premièrement à la sécurité de l'emploi de ses membres, à des bénéfices sociaux accrus et à des salaires plus élevés. Le propriétaire pense d'abord à tirer de l'entreprise des revenus souvent excessifs pour lui-même et, dans un grand nombre de cas, pour une très longue liste de membres parasitaires de sa famille. Trop peu pensent à l'entreprise comme à une sorte de bien commun, j'allais dire de bien public qu'on devrait préserver avec une vigilance consommée.

Aussi longtemps que nous en resterons à ces schèmes de pensée, inutile d'espérer que nous progresserons sérieusement sur le plan économique. Inutile, également, de nous leurrer avec les progrès apparents que nous accomplirons dans d'autres secteurs. Si nous consacrons autant d'énergie à examiner et à redresser, dans les affaires qui relèvent de notre autorité plus immédiate, les points faibles et les situations susceptibles d'amélioration, nous progresserons beaucoup plus vite.

Au moment où se crée, au Québec, un Conseil supérieur du patronat, peut-on envisager tâche plus urgente, pour les entrepreneurs canadiens-français qui seront appelés

à faire partie de cet organisme, que la mise en marche d'un vaste programme d'éducation et d'incitation destiné à ouvrir les yeux de nos responsables d'entreprises et de nos hommes d'affaires sur les exigences du monde d'aujourd'hui? Ce monde est impitoyable pour les faibles. Il l'est doublement pour ceux qui le sont par leur propre faute.

L'élection complémentaire de Montréal-Dorion

On assiste, dans Montréal-Dorion, à une répétition du scénario de Bagot.

Dans ce dernier comté, les libéraux s'étaient ingéniés à opposer au ministre de l'éducation une figure d'organisateur local qui ne faisait aucunement le poids contre le candidat ministériel. On pourrait dire la même chose de M. Horner, le candidat que le parti libéral oppose dans Dorion, à M. Mario Beaulieu. A quelques jours du scrutin, la supériorité du candidat de l'Union nationale sur le candidat libéral apparaît tellement évidente et considérable qu'on n'éprouve aucune hésitation à souhaiter la victoire de M. Beaulieu.

L'entrée de M. Beaulieu dans les rangs de la députation ministérielle — et à brève échéance, faut-il supposer, au sein du cabinet — serait d'autant plus intéressante qu'en plus d'apporter à l'Union nationale un supplément de talents dont celle-ci a un urgent besoin, elle renforcerait probablement la position de ceux qui, au sein du gouvernement, veulent régler les problèmes du Québec en s'inspirant d'une vision intégrale de la réalité plutôt que de visions partielles qui facilitent les solutions doctrinaires, mais au prix d'amputations douloureuses du réel.

Nous observons M. Mario Beaulieu depuis que celui-ci a commencé de s'intéresser publiquement à la politique. Plusieurs traits nous ont impressionné agréablement chez cet homme. D'abord, il nous plut de le voir affronter courageusement, en 1962, M. René Lévesque dans Laurier: faire la lutte à M. Lévesque au nom de l'Union nationale, cette année-là, c'était courir à une défaite certaine: M. Beaulieu s'en tira néanmoins avec un résultat plus qu'honorable. M. Beaulieu connaît de plus la réalité québécoise concrète pour s'y être frotté de très près: c'est probablement de cette expérience très diversifiée qu'il a tiré ce slogan que nous trouvons, pour notre part, très sympathique: le Québec, c'est l'affaire de tous les Québécois, qu'ils soient français, anglais, juifs, italiens, allemands ou quoi que ce soit. M. Beaulieu possède enfin une troisième qualité: il parle relativement peu et, quand il parle, il ne parle jamais à travers son chapeau. On devra exiger plus tard, surtout si M. Beaulieu devait devenir ministre ou encore se porter candidat à la direction de son parti, que celui-ci définisse davantage ses positions sur les grandes questions du jour. Ce que l'on sait déjà de l'homme, de sa compétence professionnelle, de son sens du réel, de son ouverture d'esprit, suffit cependant à établir que, dans l'élection complémentaire de Montréal-Dorion, il devrait être choisi sans hésitation comme le meilleur des deux principaux candidats en présence.

C.R.

Aux prises avec l'inflation

La Suède réorganise son secteur public

par Jacqueline Grapin

● Après l'Italie et l'Angleterre, la Suède s'est dotée d'une banque nationale d'investissement. Les sociaux-démocrates suédois au pouvoir s'apprennent maintenant à réunir dans une seule société holding les entreprises nationales et les sociétés nationalisées. Un conseil d'administration unique dirigera le groupe sous la tutelle d'un ministre de l'industrie doté de nouvelles attributions à cette occasion. De telles innovations suscitent des réactions dans ce pays, où un gouvernement socialiste détient le pouvoir depuis trente-six ans, et où fonctionne toujours néanmoins le régime le plus capitaliste d'Europe.

STOCKHOLM (Le Monde). — Lorsque le gouvernement suédois décida, en janvier 1967, de consacrer 500 millions de couronnes (475 millions de francs) à la constitution du capital en actions de la Banque nationale de l'investissement, qui se trouvait ainsi dotée de moyens comparables à ceux de la plus grande banque suédoise, des protestations s'élevèrent. On parla de "complot socialiste". Et on reprocha principalement à cette initiative de priver l'industrie de "capitaux à risques".

M. Arne S. Lundberg, président du conseil d'administration du nouvel établissement financier, qui n'est ni un fonctionnaire ni un homme politique, mais le directeur général de la plus importante société exportatrice de minerais de fer du monde (la L.K.A.B.), et également président de plusieurs entreprises industrielles et sociétés bancaires privées, s'en est expliqué depuis: "La banque prêterait de l'argent à certains projets d'investissements industriels liés à la restructuration de l'économie, du développement et de la rationalisation. Elle pourra garantir des prêts plus importants que ceux accordés par les autres banques et se contenter de garanties moins strictes que la coutume bancaire ne l'exige. Enfin, elle consentira des prêts à plus long terme, car nous sommes en mesure de trouver des capitaux aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'étranger." Elle répondra en somme à un besoin nouveau que ne sauraient satisfaire les banques commerciales suédoises (dont l'une est étatisée).

L'affaire est à peine classée que le gouvernement social-démocrate, sans doute rassuré par sa brillante victoire électorale de l'automne dernier, s'apprête à réunir dans une société holding vingt-deux sociétés nationalisées. Les hommes d'affaires suédois s'étaient toujours opposés à la centralisation du contrôle de ces entreprises de peur qu'elle ne facilite l'acquisition de nouvelles participations. Le groupe deviendrait, en effet, la plus grande entreprise suédoise avec 34 000 employés et un chiffre d'affaires d'environ 4 milliards de francs, composé aussi bien des recettes de la loterie nationale que des produits d'usines papetières, de chantiers navals ou de la production d'acier.

En fait, la propriété de l'Etat est très limitée dans ce pays. Les entreprises dont il détient, en totalité ou en partie, le capital, emploient environ 200 000 personnes, soit 5% seulement des effectifs totaux de la main-d'œuvre salariée. Son influence n'est déterminante que dans quelques secteurs particuliers de l'industrie comme les mines de fer et les transports. Il s'agit surtout de services publics. L'industrie suédoise est à 90% la propriété du capital privé. Elle est composée d'un grand nombre de petites entreprises, mais les plus grosses, qui représentent moins de 1% de l'ensemble, emploient près de la moitié des effectifs salariés. Les petits porteurs représentent 60 à 80% des actionnaires, mais ils détiennent seulement 10% du capital des sociétés cotées en bourse. Encore ne le sont-elles pas toutes.

Dix-sept principaux groupes de propriétaires ont le contrôle de entreprises qui totalisent 36% de la valeur ajoutée de l'industrie suédoise (on parle des dix-sept familles). En fait, la majorité des actions de seulement quatorze d'entre eux sont entre les mains de groupes familiaux. Le plus grand est le groupe Wallenberg, dirigé par M. Marcus Wallenberg (senior), qui emploie quelque 200 000 personnes. Autant que le patrimoine industriel de

l'Etat. Il réunit plusieurs holdings, dont une fondation et une puissante banque, la quatrième de Suède, la Stockholms Enskilda Bank, créée par le fondateur de la dynastie en 1856, dont 20% du capital est détenu par la fondation Wallenberg et 8% par la famille, le reste étant réparti dans le public.

L'ensemble n'est pas dirigé systématiquement comme un groupe. Des ressources ne sont jamais transférées d'une affaire prospère dans une affaire déficitaire. Les liquidations sont faites sans hésitation. On ne cherche pas à obtenir un contrôle absolu des affaires, mais plutôt à les diriger par la gestion. Le chef de la dynastie passe, paraît-il, les trois quarts de son temps à choisir des hommes.

Après trente-six ans de pouvoir social-démocrate, la gestion par le profit est restée la règle. L'idée de faire subventionner par l'Etat des secteurs de l'économie a eu si peu cours jusqu'à présent qu'on a pu voir des syndicats exiger du patronat la mise en faille de certaines entreprises déficitaires, ce qui pourrait bien expliquer l'efficacité de l'économie suédoise et son haut degré de développement. Le tiers du personnel changerait d'emploi chaque année. Sa mobilité est plus grande qu'aux Etats-Unis mêmes. Depuis 1935, il n'y a pas eu de grande grève en Suède (sauf celle des enseignants). Les organisations syndicales et patronales sont en état de négociation perpétuelle. Le revenu par habitant est le plus élevé d'Europe et le second dans le monde après celui du citoyen américain.

Il est vrai que le fonctionnement capitaliste de cette société social-démocrate est tempéré par l'influence des coopératives. Celles-ci ne contrôlent que 5% de l'industrie nationale, mais leur discipline s'impose partout. La première entreprise au palmarès suédois est l'union des coopératives, Kooperativa Förbundet, (avec 4,6 milliards de couronnes). Outre la concurrence qu'elle fait normalement aux autres entreprises par l'approvisionnement courant des consommateurs, ses techniques d'intervention dans l'industrie privée sont nombreuses. Un exemple historique de ses méthodes porte sur la restauration du juste prix de la margarine. On les a vues encore à l'oeuvre pour faire baisser le prix de vente des ampoules électriques, bien de consommation qui grève lourdement le budget de la ménagère dans un pays où il fait souvent nuit. Dans les deux cas, les producteurs profitaient de leur situation privilégiée pour s'accorder des marges de profit supérieures à la normale. L'union des coopératives, après sommation, construisit une usine qui fabriquait les mêmes produits à bon marché

et cassa les prix sur le marché jusqu'à ce que les conséquences s'ensuivent. Lorsque les prix furent normalisés et l'ordre revenu elle revendit l'usine... aux producteurs résignés pour récupérer des liquidités qui ne tarderaient pas à resservir.

Mais s'il existe bien un frein aux excès d'un côté, il n'y a pas d'encouragement aux réticences de l'autre. Et les initiatives nombreuses provoquées par les perspectives de profit ne réussissent pas à résoudre tous les problèmes de la Suède. Les principaux sont l'aménagement du territoire et la défense nationale. Les industries se concentrent progressivement dans le Sud tandis que les vastes régions du Nord sont délaissées. L'industrie forestière connaît certaines difficultés du fait du vieillissement de certaines usines. La construction navale elle-même doit se restructurer pour faire face à une concurrence nouvelle. La nécessité de la défense nationale pousse parfois au maintien d'exploitations non rentables, comme celles de la Société suédoise pour l'exploitation des tourbes, qui fera partie du conglomerat. Elle exige aussi des innovations chères, comme celles de la société A.S.E.A.-Atome, elle aussi membre de la holding qui est détenue en partie par l'Etat et en partie par l'entreprise de construction électrique A.S.E.A. En outre, on ne peut guère pousser plus loin la politique d'incitation globale à cause du déficit de la balance des paiements et de l'augmentation continue des prix.

Il semble que la constitution d'un conglomerat d'Etat suédois tende moins à modifier le cours de la politique industrielle essentiellement libérale du gouvernement social-démocrate qu'à améliorer la gestion même des entreprises dont il a la responsabilité. Le rapport de la commission des entreprises nationales, celle qui a préparé le projet de réorganisation, passe plus à Stockholm pour une sorte de rapport Nora que pour une proposition révolutionnaire. Le besoin d'améliorer la gestion de l'ensemble industriel d'Etat était de notoriété publique. Ainsi des offres intéressantes sont faites aux industriels réputés du secteur privé pour qu'ils s'engagent au service des entreprises nationales et des sociétés nationalisées.

La banque d'investissement, quant à elle, répond aux besoins exceptionnels de l'économie qui ne trouvaient pratiquement pas leur satisfaction dans les établissements financiers existants, peu pressés de s'engager dans des prêts à moyen et à long terme. Le représentant à Paris de la plus grande banque privée de Stockholm (la première de Suède), nous disait récemment: "Si nous avions vraiment été opposés à la création de la Banque nationale de l'investissement, nous l'aurions empêchée."

■ pensées pour notre temps

L'aide aux pays sous-développés

L'aide aux pays sous-développés n'est pas une aumône inspirée par le paternalisme. Je préférerais de beaucoup qu'on la considère comme l'embryon d'un impôt universel qui nous permettrait, à nous qui avons hérité des richesses et des possibilités extraordinaires des pays atlantiques de reconnaître formellement l'obligation que nous avons de partager nos ressources avec le reste de l'humanité pour répondre à divers besoins: éducation, réforme de l'agriculture, mécanismes de coordination, santé, planification des familles selon les principes de la saine morale, etc. Si l'on ne trouve pas de solution à ces problèmes, le monde sous-développé ne sortira pas de sa stagnation.

Si l'aide aux pays sous-développés a perdu de sa popularité et a été réduite, c'est qu'on l'a présentée sous un faux jour. Pendant dix ou quinze ans, on a fait croire que cette aide empêcherait les communistes de prendre le dessus. Jamais on n'a dit qu'elle faisait partie de la restructuration fondamentale du monde économique, ni qu'elle constituait le premier pas vers la justice internationale. Présents et acceptés de la sorte, les programmes d'aide économique ne susciteraient pas l'opposition que l'on sait. On ne verrait pas le Congrès américain refuser les cent soixante millions de dollars dont a besoin l'"International Development Association", qui est le principal organisme en mesure de prêter à faible intérêt aux pays incapables d'emprunter ailleurs.

Barbara Ward, économiste britannique, conférence prononcée à Montréal le 29 mai 1968

Le prix d'une action efficace contre la pauvreté

La F.A.O. travaille présentement à déterminer quels investissements s'imposent pour moderniser l'agriculture mondiale durant les trente ou quarante prochaines années. C'est là une des plus intéressantes possibilités d'action qui soient car la conjugaison des techniques et des investissements devrait décupler en certains cas la production des denrées alimentaires. Un tel programme agricole montrera peut-être qu'il ne faut plus simplement donner "ce que nous avons de trop", mais plutôt "investir ce qui est nécessaire". Nous devrions dès aujourd'hui exiger que les organismes internationaux, en particulier la Banque mondiale, nous donnent une idée des montants qu'il faudra avoir investis d'ici 1980 pour éliminer la possibilité d'effroyables famines grâce à la modernisation de l'agriculture. Les gouvernements et les citoyens eux-mêmes se doivent de demander de tels renseignements. Ce serait la première étape d'un programme d'ensemble de création de ressources, programme qui n'existe pas encore.

Barbara Ward, économiste britannique, conférence prononcée à Montréal le 29 mai 1968.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
 Directeur de l'information: Jean Francoeur
 Trésorier: Arthur Lafabvre
 TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS, édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste, 12 mois: \$25.00, 6 mois: \$13.00, 3 mois: \$8.00. A l'étranger, 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

Déclaration commune des gouvernements de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne de l'Ouest, rendue publique à l'occasion de la visite de M. Wilson en Allemagne de l'Ouest, le 14 février.

"Si le régime ne survivait pas, la France retomberait d'une façon ou d'une autre dans un régime de faiblesse et d'anarchie. J'espère que le génie de mon

Ben Gourion, ancien président du conseil israélien, dans une interview publiée dans le quotidien romain Il Tempo, le 14 février 1969.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

L'évolution nécessaire de l'entreprise québécoise

par Raymond Primeau

● Conférencier, mardi, à la Chambre de commerce de Montréal, M. Raymond Primeau, directeur général de la Banque provinciale du Canada, a traité de l'évolution nécessaire de l'entreprise québécoise dans un contexte économique dominé de plus en plus par la grande entreprise. Reprenant des thèmes familiers aux lecteurs de Galbraith et de Servan-Schreiber, M. Primeau a décrit, dans une première partie de son exposé, les traits dominants de la vie économique contemporaine; emprise sans cesse accrue de la grande firme, pénétration de la technologie, transfert du pouvoir réel des mains du propriétaire aux technocrates et aux administrateurs, accroissement continu de la capacité d'auto-financement de l'entreprise. Dans ce contexte nouveau, quelle est la situation de l'entreprise québécoise et canadienne-française? A quelles conditions celle-ci pourra-t-elle se définir un rôle utile et créateur? Voici les réponses que M. Primeau donne à ces deux questions.

1 - Les faiblesses de l'entreprise québécoise

...Nous vivons dans un monde de géants, où la grande entreprise étend davantage son emprise d'une année à l'autre. Je désire établir que si la petite et moyenne entreprise québécoise n'entre pas pour de bon dans le mouvement de consolidation de ses positions, soit par fusion ou autrement, comme les nécessités économiques conditionnent déjà les entreprises du monde occidental depuis la fin de la dernière grande guerre, eh bien elle court le risque de disparaître éventuellement au cours des prochaines décennies.

Comme toutes les petites et moyennes entreprises du monde occidental, soient-elles canadiennes, américaines, françaises, anglaises ou autres, l'entreprise québécoise œuvre dans un contexte économique où règne la grande société. L'on ne peut plus nier cette réalité: notre ère n'est plus celle du petit entrepreneur capitaliste, mais bien celle du big business.

...Est-ce bien dans ce contexte du secteur industriel qu'opère l'entreprise québécoise? Pour s'en convaincre, l'on n'a qu'à jeter un oeil rapide sur la taille de nombreuses entreprises canadiennes et américaines. Il suffit de mentionner les domaines de l'automobile, de l'acier, de la métallurgie, du pétrole, des mines... qui, tous, sont du ressort exclusif de la grande société. Et alors, est-ce dire que la petite et moyenne entreprise est un anachronisme dans cette époque du "big business" nord-américain, où dominent le management scientifique, les capitaux énormes, la production en série et l'ordinateur? Avant de répondre à cette question, il y a lieu d'analyser les conditions qui paralysent l'expansion de l'entreprise québécoise, et qui mettent sa survie en péril. Ces limites se situent principalement au niveau du pouvoir et du capital des entreprises de chez nous.

Un cadre juridique dépassé

Dans la petite et moyenne entreprise, au Québec comme ailleurs, l'entrepreneur-gérant et le capitaliste-propriétaire se retrouvent ordinairement dans la même personne: c'est le président de la compagnie. Une telle situation se comprend très rapidement lorsque l'on considère la dimension relativement restreinte, ainsi que la nature peu complexe des opérations d'un

grand nombre de firmes canadiennes-françaises. Depuis une ou deux décennies, une évolution appréciable s'est effectuée au niveau de l'organisation juridique, et peu nombreuses sont maintenant les entreprises qui ne sont pas constituées en sociétés sous l'empire de la Loi des compagnies. Il en est résulté une certaine amélioration quant à la responsabilité légale du propriétaire. Ce changement a également aidé, mais jusqu'à maintenant de façon plutôt théorique, à la survie de l'entreprise lors du décès de son propriétaire, puisque alors un certificat d'action se transmet plus facilement que des biens physiques.

Mais, conséquence évidente d'une telle structure de l'entreprise: le pouvoir réside directement au niveau de la propriété. C'est le propriétaire-président qui contrôle lui-même les multiples aspects des opérations de la firme, que ce soit la finance, la production ou la vente. Le président s'adjoint ordinairement quelques assistants et conseillers, mais il ne dispose pas d'administrateurs professionnels comme la grosse société. Il ne peut alors être question de prévoir le déroulement d'une opération plus complexe ou la mise en marché d'un nouveau produit sur une période de quelques années: c'est-à-dire, on ne peut pas faire une planification efficace en vue du développement ordonné de l'entreprise. L'entrepreneur québécois s'en remet, et d'ailleurs avec succès dans de nombreux cas, à son habileté et à son expérience pour assurer la bonne marche de son entreprise.

De plus, la structure juridique de la compagnie limitée implique l'existence d'un conseil d'administration pour conseiller les dirigeants, adopter les politiques et en contrôler les résultats. Nous ne saurions trop souligner l'importance de cet outil de gestion soit soigneusement agencé par le recours à des hommes d'affaires et à des professionnels compétents. Force nous est de constater que, chez nous, les idées commencent à peine d'évoluer en ce sens, et cela grâce surtout à l'insistance du monde de la finance.

L'une des faiblesses notoire de l'entreprise québécoise se situe en conséquence au niveau de la continuité. Il n'y a pratiquement pas de relève dans un grand nombre de firmes de chez nous. Parfois,

l'on dispose d'un associé compétent, ou encore le propriétaire a eu la sagesse d'initier l'un de ses fils à la gestion de son entreprise. Mais ce n'est pas ainsi qu'on en assure la survie, et encore moins l'expansion. Aussi, éventuellement, que ce soit avant ou après le décès du propriétaire, la réalité de la vie des affaires s'impose-t-elle dans de nombreux cas répétés: l'entreprise est vendue, et bien souvent à des investisseurs de l'extérieur.

Faiblesses financières et techniques

La deuxième source majeure des problèmes de l'entreprise québécoise résulte du manque de capital qu'on y dénote fréquemment. C'est par une mise de fonds minime que l'industriel de chez nous débute ordinairement en affaires. Et son succès, il le doit à sa ténacité, son intelligence et son initiative. Avec les années, il accumule certes un pécule personnel assez relictant. Mais de façon générale, il n'est pas en mesure de s'assurer, par autofinancement, les fonds nécessaires à l'expansion appréciable des affaires de sa société. Et de plus, à cause de la structure financière déficiente de son entreprise, de la dimension plutôt restreinte de ses opérations, et des cadres administratifs peu élaborés dont il dispose, l'homme d'affaires canadien-français peut rarement, contrairement à la grande société, recourir au marché des capitaux.

On peut alors aisément découvrir plusieurs autres points faibles qui limitent grandement l'expansion de l'entreprise québécoise. Tout d'abord, elle œuvre presque exclusivement dans le secteur des industries traditionnelles, telles que celles du meuble et de la chaussure. A l'encontre de la grande société dont les opérations sont hautement automatisées, l'entreprise canadienne-française œuvre dans les domaines où la productivité est limitée et le contenu en main-d'œuvre élevé. Elle est à peu près absente des grandes

industries de base, telles que celles de l'acier, de l'automobile, de la métallurgie et de la pétrochimie, qui conditionnent l'économie des pays industrialisés. Et que dire des industries de l'avenir, l'électronique par exemple, où elle n'a pas encore la moindre velléité de s'aventurer?

L'entreprise canadienne-française ne fait donc qu'un usage relatif de la technologie avancée. Et cette situation désavantageuse n'est pas sur la voie d'être corrigée, faute de capitaux suffisants et de chercheurs qualifiés. En effet, la recherche industrielle n'est qu'à ses tout premiers développements sous l'inspiration de professeurs dans nos universités. Mais au niveau de l'entreprise québécoise, la recherche est quasi-inexistante. Aussi, découvrons-nous fréquemment le paradoxe d'industries traditionnelles du Québec qui vont chercher à l'étranger les idées nécessaires pour assurer l'évolution des produits qu'elles fabriquent.

Autre faiblesse de l'entreprise canadienne-française: elle ne vit pas en satellite du secteur industriel. L'on dénote dans les pays les plus industrialisés, aux États-Unis et au Japon par exemple, que le phénomène de la sous-traitance se développe au point de constituer une constante de la vie économique. En effet, la grande entreprise suscite la naissance de multiples entreprises satellites. On pourrait citer l'exemple de l'industrie de l'automobile en Ontario qui, à la suite du traité survenu entre les États-Unis et le Canada, a provoqué la mise en marche de nombreuses petites entreprises qui agissent comme sous-entrepreneurs aux grands manufacturiers de l'industrie de l'automobile et produisent les pièces les plus diverses qui entrent dans la fabrication des véhicules. La sous-traitance présente de nombreux avantages, dont la stabilité des commandes, la rapidité et la certitude du paiement, ce qui diminue de beaucoup les risques financiers que doivent normalement assumer les petites et moyennes entreprises.

2 - Les conditions d'un avenir solide

La petite et moyenne entreprise du Québec est-elle un anachronisme dans le monde économique contemporain? Je crois définitivement que non. Le premier ministre de France, M. Couve de Murville, lors d'une entrevue qu'il accordait, à l'automne 1968, à la revue française *Entreprise*, a opiné dans le même sens relativement à l'économie de son pays: "Je crois que les entreprises moyennes sont quelque chose de très important pour l'économie. D'ailleurs, tous les pays prospères connaissent, à commencer par les États-Unis d'Amérique, des entreprises moyennes qui marchent bien et qui sont solides". Est-ce à dire qu'il faille alors nous satisfaire de la situation qui prévaut chez les petites et moyennes entreprises du Québec? Bien au contraire. Et je cite de nouveau Couve de Murville: "Dans ce domaine, il y a deux tâches, respectivement celle de l'État et celle des entreprises. La tâche de l'État, ce doit être d'avoir une

politique qui crée les conditions du développement industriel. Les tâches des entreprises, c'est de prendre les initiatives et d'assumer les responsabilités qui conduisent effectivement au développement de l'industrie et à sa meilleure compétitivité".

L'aide nécessaire de l'Etat

Voilà donc la solution du problème bien présentée, et cela à deux niveaux. Tout d'abord, il importe que l'État aide l'entreprise québécoise dans cette œuvre de renouvellement qui doit être agencée dès maintenant. Et l'entreprise québécoise se doit, et de toute urgence, d'entrer dans une ère de consolidation de ses positions, faute de quoi elle s'étiolera rapidement, face au secteur industriel omniprésent.

L'État doit, par ses politiques, conditionner le développement industriel. Qu'est-ce que ce principe implique vis-à-vis nos petites et moyennes entreprises? Comme nous vivons au Canada sous un régime fédéral, il convient que les deux gouvernements, le central et le provincial, croient ce milieu favorable dans les limites des pouvoirs que leur confère notre Constitution. Du gouvernement fédéral, la petite et la moyenne entreprise requerront surtout une gestion de la monnaie et du crédit, de la dette publique et de la fiscalité, qui permette une expansion soutenue de l'économie sans inflation prononcée. En ce domaine, le gouvernement fédéral jouit de prérogatives qui influent, on ne peut plus directement, sur les opérations courantes des établissements de petite et moyenne taille. Le gouvernement fédéral se devra également d'utiliser de façon prudente, l'ensemble de ses autres pouvoirs d'ordre économique, puisque les effets nocifs de politiques contestables se répercutent toujours rapidement sur les petites et moyennes entreprises, qui ne jouissent pas de la liberté de manœuvre de la grande société.

La responsabilité première est à Québec

Mais au niveau de l'État, c'est surtout le gouvernement provincial qui est impliqué par cette évolution nécessaire de l'entreprise québécoise. Il en est ainsi parce que c'est aux provinces que la constitution canadienne confère ju-

ridiction sur la propriété, les droits civils et l'éducation. Pour que l'entreprise québécoise puisse se transformer selon les exigences de l'économie nord-américaine, le gouvernement provincial se doit d'abord de structurer ses grandes politiques en conséquence. Les plus importantes ressortissent évidemment au domaine de l'éducation et de la fiscalité. Le développement industriel ne se réalise plus seulement en relation directe des capitaux disponibles, mais beaucoup maintenant en proportion du degré de formation technique, scientifique et administrative de la main-d'œuvre. Quant à la fiscalité, il faut qu'elle soit telle qu'elle n'entrave pas la bonne marche de l'activité économique, et aussi qu'elle soit maintenue dans les limites que lui impose la concurrence des autres provinces du Canada, en particulier l'Ontario.

Il est ensuite du ressort du gouvernement provincial d'adopter des politiques spécifiques pour que l'entreprise puisse s'adapter aux changements de l'économie. Ainsi le parlement québécois a-t-il voté deux lois en 1968 dans le but de promouvoir les investissements; il s'agit des programmes d'exonération fiscale et de prime à l'investissement. Ces mesures s'inscrivent d'ailleurs dans l'éventail général des politiques qui ont été élaborées au cours de la dernière décennie afin d'assurer la croissance soutenue de l'économie du Québec.

Cependant, nous estimons que la petite et moyenne entreprise du Québec est à la croisée des chemins et qu'elle doit entreprendre, de toute urgence, un mouvement de consolidation de ses positions. Nous croyons que l'État québécois doit jouer un rôle actif par l'intermédiaire de son Ministère de l'Industrie et du Commerce. Ce dernier doit, pour ces fins, devenir une chambre de compensation d'information, d'aide technique et d'assistance financière que requiert l'entreprise qué-

bécoise pour amorcer une transformation salvatrice. Nous préconisons donc qu'une direction générale soit créée à cet effet au sein du Ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec.

Au niveau de l'entreprise, il faut promouvoir le regroupement

Mais c'est à l'entreprise québécoise, elle-même, qu'il convient de manifester le dynamisme nécessaire pour assurer sa survie et son expansion. Et ne nous leurrions pas à ce sujet. Les structures de nombreuses entreprises québécoises ne correspondent plus aux exigences de notre monde des affaires en Amérique du Nord; elles remontent à l'ère capitaliste de la fin du 19e siècle. Un effort urgent d'adaptation doit être amorcé immédiatement. Et le danger serait beaucoup trop grand de remettre à demain cette tâche capitale et essentielle. En effet, dans cette ère des équipes à la lune, il serait bien illusoire d'écarter une stabilisation du rythme d'évolution de la société. Il est bien plus sage de présumer que ce rythme d'évolution s'accroîtra, et bien rapidement d'ailleurs. Dans un tel contexte, il est donc du ressort de l'entreprise québécoise elle-même de quitter les sentiers traditionnels qu'elle a suivis et de prendre en main les guidons d'une nouvelle orientation.

Que faire? Il est bien certain qu'il n'existe pas qu'une seule solution passe-partout à cette évolution nécessaire de l'entreprise québécoise.

Tout d'abord il faut, dans beaucoup de cas, qu'il y ait absorption purement et simplement. Nous pourrions citer, comme exemples, les petites entreprises dont la rentabilité est marginale ou dont la relève n'a pas été prévue. En ce domaine du regroupement par acquisitions, nous accordons une importance prépondérante à la fusion bien préparée d'entreprises concurrentes. Se-

lon nous, une telle consolidation s'impose dans plusieurs secteurs traditionnels de l'industrie québécoise. Une évolution de ce genre permettrait souvent à nos entreprises viables et rentables d'atteindre un volume d'affaires imposant, de réaliser des économies d'échelle appréciables, de constituer des équipes de management plus dynamiques, de favoriser l'établissement de budgets de recherche et, surtout, d'atteindre la dimension nécessaire à l'accès au marché des capitaux. De toute façon, quand on observe depuis une dizaine d'années déjà, l'ampleur du mouvement des fusions en Amérique du Nord et en Europe Occidentale pour la création d'unités plus complexes de production, force nous est de constater que le Québec est définitivement resté à l'écart de ce développement moderne.

Mais la fusion ne peut être le remède universel aux besoins de consolidation de l'entreprise québécoise. Nous croyons également aux mérites du regroupement par associations. Une concentration de ce genre permet de centraliser certains aspects des opérations de deux ou plusieurs firmes de même nature, et cela sans que n'intervienne de changement à la structure même des firmes impliquées. Léon Gingembre, délégué général de la Confédération des petites et moyennes entreprises françaises énonce à ce sujet: "Il est évident que les responsables de P.M.E. qui ne ressentent pas l'absolue nécessité d'avoir avec d'autres des services communs, risquent de ne pas résister, et tôt ou tard, d'aller s'échouer sur un banc de sable. Ce banc de sable, c'est celui de l'isolement. Une P.M.E., en effet, ne peut qu'exceptionnellement disposer d'un usage personnel d'un certain nombre de services aujourd'hui indispensables — les études de marché, par exemple. De même dans le domaine des achats, plusieurs affaires regroupées peuvent acheter à de meilleures conditions."

Qu'il se fasse par fusion, association ou autrement, le regroupement des entreprises canadiennes-françaises s'impose de toute urgence. Qui la fera cette consolidation? Qui la mettra en marche? Il y a des résultats qui ont déjà été acquis par des groupes tels que Trans-Canada et la Société Générale de Financement, et ces résultats sont loin d'être négligeables. Cependant, nous estimons que c'est l'ensemble de notre monde industriel qui doit s'attaquer à la tâche nécessaire de repenser ses structures. Et afin que ce mouvement de consolidation puisse prendre un départ significatif et acquiescer ensuite un tempo soutenu, c'est aux associations patronales professionnelles — et elles sont très nombreuses au Québec — qu'incombe le devoir de prendre cette lourde responsabilité. Aussi, faisons-nous appel aux dirigeants des associations professionnelles du Québec pour qu'ils accordent priorité à ce problème pressant de la consolidation des entreprises de leur secteur respectif.

Le monde des affaires a toujours été stimulé par les besoins changeants de l'économie. Mais rarement a-t-il été impliqué dans une ère d'évolution aussi rapide. Dans un tel contexte, l'entreprise doit manifester d'autant plus de dynamisme que sa taille est plus restreinte. Les petites et moyennes entreprises du Québec doivent maintenant relever le défi de taille que leur impose notre société de consommation. Elles y réussiront à condition de s'attaquer à cette tâche des maintenant et avec détermination.



MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES ET DE BANDES MAGNÉTIQUES

BANDES MAGNÉTIQUES STÉRÉO 8 PISTES

Reg. \$6.98

Sp.: 5.95

M.G.M. - ATCO - DOT

101	HERB ALPERT (LONELY BULL)
107	THE FRENCH SONG — Lucille Starr
108	SOUTH OF THE BORDER — Herb Alpert & Tijuana Brass
112	WHIPPED CREAM & OTHELLO DELIGHTS — Herb Alpert
114	GOING PLACES — Herb Alpert & The Tijuana Brass
116	WHAT NOW MY LOVE — Herb Alpert & The Tijuana Brass
117	Herb Alpert Presents SERGIO MENDES & BRASIL '66
127	QUANTAMENGA — The Sandpipers
134	HERB ALPERT'S NINTH — Herb Alpert
137	LOOK AROUND — Sergio Mendes & Brasil '66
146	THE BEAT OF THE BRASS — Herb Alpert
8003	LOVE IS BLUE — Lawrence Walk & His Orchestra
8017	WINCHESTER CATHEDRAL — Lawrence Walk
8028	GOLDEN HITS — THE BEST OF LAWRENCE WALK
8040	THOSE WERE THE DAYS — Exotic Guitars
ECT 3292	BLUE MIST — Sam The Man, Taylor
3918	HANK WILLIAMS GREATEST HITS
4140	14 MORE OF HANK WILLIAMS GREATEST HITS
4168	THE VERY BEST OF HANK WILLIAMS
4330	THE SILENCE (II) — Roy L. Cline
4550	FULL CIRCLE — Ian & Sylvia
4583	BILL MEDLEY 10"
4608	THE BROTHERS BROTHERS GREATEST HITS
5001	SOUL LIMBO — Booker T. & The MG's
ACT 33119	THE FABULOUS NINA & FREDERICK
33129	STRANGER ON THE SHORE — Mr. Acker Bilk
8150	ARETHA ARRIVES
8176	LADY SOUL — Aretha Franklin
8186	ARETHA NOW — Aretha Franklin
8207	ARETHA IN PARIS — Aretha Franklin
25100	SAIL ALONG SILVER MOON — Billy Vaughn
25782	SWEET MARIA — The Billy Vaughn Singers
28616	LIBERACE — NEW SOUNDS
25790	HITS OF OUR TIME — Lawrence Walk
28811	GOLDEN HITS — THE BEST OF BILLY VAUGHN
29812	LIBERACE NOW

BANDES MAGNÉTIQUES

STÉRÉO 8 PISTES

Régulier \$7.98

Sp.: 6.75

VERVE ET M.G.M.

*180	FOOL ON THE HILL — Sergio Mendes & Brasil '66
A&MTC-2001	A DAY IN THE LIFE — Wes Montgomery
2003	GLORY OF LOVE — Herb Mann
2006	DOWN HERE ON THE GROUND — Wes Montgomery
2112*	ROAD SONG — WES MONTGOMERY
188	GRAND PRINX — Original Sound Track
ETC 8432	DOCTOR ZHIVAGO — Original Sound Track
8432	JAZZ SABAHA — Stan Getz & Charlie Bird
8641	GOT MY MOJO WORKING — Jimmy Smith
8672	THE BEST OF WES MONTGOMERY — Wes Montgomery
8718	THE BEST OF WES MONTGOMERY — Wes Montgomery
*8750	LIVIN' IT UP — Jimmy Smith
*8757	THE BEST OF WES MONTGOMERY VOL. 2

Ouvert jeudi et
vendredi soir
jusqu'à 9h. 30 p.m.VALABLE
JUSQU'AU
29 MARS

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3162 est. Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

VERVE & ATLANTIC JAZZ

12" MICROSILLON

STÉRÉO

Rég. \$6.29 - Sp.: 4.99

VERVE	V6-8334 Portrait of Frank Sinatra Oscar Peterson Trio
V6-8407	Essential Count Basie
V6-8409	(mono) Essential Charlie Parker
V6-8420	The Trio Oscar Peterson
V6-8429	Oscar Peterson & Milt Jackson
V6-8432	Stan Getz & Charlie Byrd-Jazz Samba
V6-8474	Jimmy Smith-Bashin
V6-8484	Gene Krupa-Buddy Rich
V6-8523	Jazz Samba Stan Getz-Luis Bonfá
V6-8436	Night Train-Oscar Peterson Trio
V6-8545	Cat/Gilberto-Git from Ipanema
V6-8552	Any number can win Jimmy Smith
V6-8571	Essential Gene Krupa
V6-8587	Jimmy Smith-The Cat
V6-8600	Stan Getz au Go Go
V6-8608	Astrud Gilberto
V6-8623	Getz/Gilberto at Carnegie Hall
V6-8625	Wes Montgomery Jumpin
V6-8626	Incredible Jim Smith
V6-8629	Astrud Gilberto - Shadow of your smile
V6-8432	Wes Montgomery-gon out of my head
V6-8628	Walter Wanderley - Rain Forest
V6-8665	Stan Getz/Laurodo Almeida
V6-8667	Jimmy Smith - Hoochie Cochie Man

V6-8534	Wes Montgomery - California Dreaming
V6-8641	Jimmy Smith - Got my mojo working
V6-8678	Jimmy Smith & Wes Montgomery
V6-8681	Oscar Peterson something warm
V6-8693	Sweet rain - Stan Getz Quartet
V6-8705	Jimmy Smith - Respect
V6-8712	Buddy Rich arch
V6-8714	Best of Wes Montgomery
V6-8719	Best of Stan Getz
V6-8725	Best of Cat Tader
V6-8721	Best of Jimmy Smith
V6-8726	Johnny Hodges - Don't Sleep in Subways
V6-8727	Bill Evans
V6-8740	Oscar Peterson Trio - Night Train vol. 2

ATLANTIC

SD1312	Genius of Ray Charles
SD1380	Herbie Mann Village Gate
SD1445	Herbie Mann Standing ovation at Newport
SD1464	Dun m Hute - Herbie Mann
SD1466	Sergio Mendes - Great arrival
SD1468	Modern Jazz Quartet at Carnegie Hall
SD1475	Impressions of Middle East - Herbie Mann
SD1483	Herbie Mann-The beat goes on

DISQUES

Reg. \$5.29

Sp.: 3.99



SP4101	Lonesome Bull-Herb Alpert
SP4104	Baja Marimba Band
SP4108	South of the Border
SP4110	Whipped Cream-Herb Alpert
SP4112	Going Places-Herb Alpert
SP4114	What now my Love-Alpert



SP4116	Sergio Mendes-Brazil '66
SP4119	S.R.O.-Herb Alpert
SP4122	Equinox-Sergio Mendes
SP4124	Heads up-Baja Marimba
SP4124	Sounds Like Herb Alpert
SP4134	Herb Alpert's Ninth

BANDE SONORE COMPLÈTE

DOCTOR ZHIVAGO

TE-65T - Bande Sonore complète du film
présente par Metro-Goldwyn-Mayer
Rég. \$6.29 - Spécial \$4.99SC 8218 - Le meilleur réertoire de
Sam & DaveVerve-Atlantic, DOT et MGM sont manufacturés
au Canada par QUALITY RECORD LTD.GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère du Revenu

EMPLOIS OCCASIONNELS

Les services d'un certain nombre d'employés occasionnels possédant une instruction de niveau secondaire sont requis par le Ministère du Revenu pour une période pouvant aller jusqu'à quatre mois.

Heures de travail: 9h00 à 16h30

Vérification des rapports d'impôt: \$14.00 par jour.
Travail général de bureau: \$12.00 par jour.

Les personnes acceptées seront affectées à différentes tâches, selon leurs aptitudes et les besoins du ministère.

Un examen écrit aura lieu le samedi, 1er mars 1969, à 9h00 et à 13h30, au bureau de Montréal, 107 ouest, rue Craig, Montréal, Québec.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à l'examen, sans autre formalité.

lettres au DEVOIR

Quand MM. Bennett et Lévesque se rejoignent

Dans son livre blanc présenté quelques jours avant la conférence constitutionnelle tenue à Ottawa ces jours derniers, le premier ministre de la Colombie canadienne s'est considérablement rapproché de la position de M. René Lévesque, président du Parti québécois. Paradoxalement, si l'on ne retient de M. Bennett que l'image que nous en donnent les médias d'information: celle d'un monarchiste traditionaliste (position peu conciliable avec celle de M. Lévesque, même si ce dernier éprouve beaucoup de respect pour les institutions britanniques).

Mais si on quitte la superstructure, M. Bennett s'est révélé l'allié du chef du P.Q. dans deux domaines en particulier: les délimitations géographiques des zones économiques et l'éternelle question linguistique.

Dernière son prestigieux rempart, M. Bennett formule une constatation maintes fois reprise à l'effet que le Canada (actuel) est géographiquement une créature de l'esprit. En effet, dit-il, le pays devait physiquement accoucher de cinq provinces: les Maritimes, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la sienne. Dans ces cinq provinces, on note une exception aux zones géographiques: c'est le Québec. Mais M. Bennett lui accorde droit de cité principalement à cause de sa particularité ethnique.

Donner plus de pouvoirs à ces provinces "naturelles" serait faire preuve de réalisme car chacune d'elles a ses problèmes et priorités et pourrait dépenser ses revenus fiscaux en fonction de ses priorités. J'aimerais citer deux exemples pour illustrer ces considérations.

1. — M. Jean Marchand déclarait à un journaliste de la radio fédérale, le 17 février, que l'est du Québec serait une des régions qui bénéficieraient des "dons" de son nouveau ministère. Je réponds à cela que si le Québec disposait du total de ses ressources fiscales, cette région du Québec serait peut-être dans un moins piteux état.

(Peut-être aussi que non, mais qui sait...) Une chose cependant est certaine, c'est que pendant de longues années, nous avons envoyé à Ottawa des sommes d'argent considérables qui furent redistribuées selon les "conseils" des caisses électoralistes, sans critères bien définis. Aussi, M. Marchand nous doit-il ces investissements. Nous sommes de moins en moins "a non-educated people" (Jean Lesage) et nous en avons assez de faire la charité alors que les 17% des travailleurs du Lac Saint-Jean sont en chômage et que une famille gaspéenne sur deux vit sur le "bien-être".

2. — Le second exemple porte sur les Maritimes. Il n'y avait qu'à écouter M. Louis Robichaud, lors de la conférence constitutionnelle, pour s'apercevoir que lui et les premiers ministres des autres provinces de l'est (excepté l'un d'eux) en ont assez de passer aux yeux du reste du Canada pour les parents pauvres. Le pauvre n'aime pas qu'on le désigne comme tel (M. Trudeau affirme à qui veut l'entendre que le rôle du gouvernement fédéral est de prendre l'argent là où il est pour le distribuer là où il n'est pas...). Les Maritimes se sentent visées et c'est pourquoi elles quittent leur passivité et tiennent maintenant des conférences entre elles afin de trouver des solutions à leurs problèmes communs. Bravo!

Le deuxième rapprochement entre MM. Bennett et Lévesque porte sur la question linguistique. Ce qui les caractérise, ici, c'est le réalisme.

Alors que M. Jean-Louis Gagnon tente de nous mener en bateau en affirmant que les minorités francophones des autres provinces sont dans une position meilleure que jamais parce que le feuillet de la Chambre est maintenant offert dans les deux langues à St. John, Terre-Neuve et à Toronto (grands éclats de rire...), MM. Bennett et Lévesque citent des chiffres douloureusement réalistes pour ces mêmes minorités.

Ces chiffres diffèrent d'ailleurs considérablement de ceux de M. Gagnon qui préfère se réfugier dans le confort facile et grassement payé des théories utopiques. L'avenir enfantera la vérité.

MM. Bennett et Lévesque reconnaissent (comme tout homme sensé au rapport Laurendeau-Dunton des intentions fort louables; mais tous deux en jugent les recommandations contestables et inacceptables parce que coûteuses et qu'elles seraient irréalisables pour les provinces à majorité anglophone et dangereuses pour l'assimilation des francophones, au Québec.

En terminant, je voudrais effacer une certaine confusion répandue dans l'opinion concernant un point du programme du Parti québécois. On se gargarise avec la question linguistique parce qu'elle répond à une émotivité et une angoisse collectives, mais le fondement même du programme du parti porte sur une réforme socio-économique, grâce à une meilleure utilisation de nos ressources fiscales. (Voir à ce sujet l'incompréhensible mais véridique article de M. Antonio Boisclair dans Le Devoir du 15 février) La question linguistique demeure une partie importante du programme, mais n'est pas la seule car il serait alors difficile d'expliquer la naissance d'un parti séparatiste en Colombie canadienne.

L'infrastructure économique, les malaises sociaux dont les bombes de Montréal sont le reflet (Combien de ces bombes ont explosé à Toronto, Winnipeg... la semaine dernière?), l'instabilité et les tergiversations de nos dirigeants provinciaux actuels dicteront, dans les mois qui viennent, la superstructure qui nous convient le mieux: la souveraineté nationale du Québec et l'association économique avec nos provinces sœurs dans la paix et l'acceptation mutuelle.

YVON LECLERC,

Etudiant en histoire à l'université Laval, 19-2-69

La conscience et la loi morale

pretextant leur ignorance et leur faillibilité personnelle. A la longue on en vient à croire à l'impuissance du jugement personnel. Il serait peut-être temps que quelques-uns se réveillent et s'aperçoivent dans quel imbroglio ils guident ceux qu'ils "éclairer".

Voyons maintenant les difficultés internes de cette argumentation. Qu'une loi soit présentée à la conscience cela ne pose aucun problème. Supposons que cette loi soit valable et qu'elle vaille la peine de s'y arrêter. Mais la conscience devra s'y ouvrir, peut-être l'accepter. Elle doit porter un jugement sur cette loi. Je dois me dire qu'il est bon pour moi de suivre cette loi pour telle ou telle raison. On ne peut sous le simple fait de la présentation de la loi forcer mon adhésion. Je dois y consentir librement. Or, comment le pourrais-je puisque dans un premier principe on me refuse la possibilité de juger la qualité de la loi à moins que j'aie une autre loi, laquelle aura besoin d'être jugée à son tour et ainsi de suite. Comment demander à une conscience d'adhérer "Rationnellement et librement" à une loi si a priori ou lui refuse la possibilité de juger rationnellement et librement puisqu'elle est toujours faillible.

D'autre part du simple point de vue philosophique certains moralistes de tradition chrétienne thomiste semblent assez sûrs de posséder la correcte interprétation de la loi. Leur intelligence individuelle semble posséder avec assez de maîtrise et de certitude le contenu formel de cette loi, et plus spécifiquement de cette loi venue de l'autorité, ou de la nature comme telle.

Il est cependant curieux de voir que plusieurs thomistes (toujours dans leur conscience individuelle) possèdent un évanil

Il faut imposer l'unilinguisme au Québec

M. Vincent Prince.

La lecture de votre éditorial du 21 février sur "Le Canada face au problème linguistique" m'a décidé à vous écrire.

Je tiens d'abord à vous faire remarquer que le problème linguistique n'est pas un problème canadien qui se règlera à Ottawa mais une question qui ne regarde que le Québec. D'ailleurs si les Québécois n'avaient été si lents à s'en apercevoir, il serait déjà résolu depuis longtemps.

Je trouve que vous représentez très bien la pénible situation du Québec d'aujourd'hui: un peuple qui plus que jamais prend conscience de tout son potentiel, de son vouloir-vivre et de son désir de s'épanouir pleinement et qui, comme toujours, pressent que tout est perdu s'il perd sa langue et sa culture, mais qui hésite devant l'action radicale qui seule assurera sa survie et son épanouissement.

Tout votre article est une suite de souhaits pieux mais vous reculez devant les moyens à prendre pour réaliser votre idéal qui est aussi celui de tous les Québécois: "rendre le français attractif, notamment en le faisant accepter de plus en plus comme langue de travail".

Ces moyens sont justement de se servir de notre pouvoir politique dans cette province où nous formons la majorité, de décréter l'unilinguisme au Québec, de subventionner un système scolaire de langue française, de faire du français la langue de travail, d'affichage, de communication dans toutes les industries. On devra aussi faire en sorte que les postes de radio et

de télévision soient exclusivement de langue française au Québec.

Vous voulez perpétuer le système scolaire anglophone alors que l'on sait pertinemment que les payeurs de taxes, à 80% francophones au Québec, donnent leur argent pour faire instruire des gens qui risquent fort de ne pas oeuvrer au Québec mais dans les autres provinces et aux Etats-Unis à la fin de leur cours. Ce n'est vraiment pas le placement le plus productif qu'il est possible de faire. Et dire que l'on manque de réserves pour couvrir toutes les dépenses des cours primaires, secondaires et universitaires de langue française. Durant ce temps on donne des millions aux anglophones. "Charité bien ordonnée commence par soi-même" dit-on.

Vous écrivez que "tout Québécois devrait avoir le libre choix de la langue d'enseignement pour ses enfants partout où la chose est possible". Mais qui vous a dit que le choix de la langue était un droit individuel et non un droit collectif. Vous admettez avec moi que la langue est le principal canal d'expression de l'homme, elle est pensée et source de parole. Le langage n'est pas au service de la pensée, il est d'abord cette pensée et ensuite sa communication. La langue pour vivre a besoin de baigner dans une atmosphère propice. Elle est le lien des individus en une collectivité, cette vie collective à laquelle, en retour, la langue se nourrit, est en dernier ressort la condition primordiale de cette langue. Or, croyez-vous enrichir la langue française au Québec en y ins-

taurant un bilinguisme intégral? Si vous avez regardé un certain "Tirez au clair" du mois de janvier vous y avez appris que non.

D'ailleurs, vous n'avez qu'à constater ce qui se passe dans tous les pays "normaux" du monde, à moins que nous ne soyons justement pas un pays "normal" en quel cas il est urgent qu'on se sépare et qu'on le devienne.

En Suisse, un pays qui est censé offrir un modèle d'harmonie dans la diversité, a été instaurée une politique unilingue dans 21 cantons (17 de langue allemande, 3 français et 1 italien) sur 25 et ce en dépit du fait que le pays soit officiellement trilingue.

Il y a encore d'autres exemples dont la Belgique et la Finlande. Dans ce dernier cas on a pu sauver le finnois à l'aide de moyens coercitifs rigoureux et non seulement par le procédé illusoire de l'incitation, le mythe de la qualité de rayonnement ou encore de belles paroles.

Il ont eu le courage de poser des actes et cela a porté fruit. Qu'attend-on pour faire de même ici? Qu'il soit trop tard? Qu'avons nous donc dans les tripes, grand Dieu, pour avoir si peur de ces grosses légumes qui ne se risquent pas à apprendre le français et qu'on ne veut pas trop brusquer? Nous sommes en majorité dans cet Etat québécois et on se sent encore obligé de demander des permissions pour sauver notre langue et notre culture.

JACQUES DESILETS

Sherbrooke, 21-2-69

Souveraineté et vieux partis

La souveraineté du Québec, c'est la mort du plus grand cheval de bataille de l'Union nationale. Du moins l'on se souvient, l'Union nationale a toujours fait ses élections sur le dos des fédéraux. Dans un Québec souverain, l'Union nationale n'aurait même plus de raison d'exister.

Pour ce qui est du parti libéral de M. Lesage, qui partage avec les

fédéraux et leur caisse électorale et les organisations électorales au niveau des comités, la souveraineté du Québec signifie pour ce parti aussi une mort foudroyante.

Ne soyons donc pas surpris que ces deux vieux partis fassent une lutte commune contre le Parti québécois aux prochaines élections. N'oublions pas qu'ils font face à rien d'autre qu'à leur élimination.

N'ont-ils pas respectivement comme devise: "Un Québec fort dans un Canada uni" et "Un rôle prépondérant pour le Québec dans un Canada renouvelé".

La souveraineté du Québec leur ôte leur raison d'être qui a toujours été de servir deux maîtres.

Nul ne peut servir deux maîtres. Vive le Québec Souverain!

Jules LEBEAU

Montréal, 22-2-69

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

A VENDRE

Encyclopédie de 12 volumes, éditée en 1832 (vieille de 130 ans). \$24.00.

300 autres livres, tous en anglais, publiés entre 1850 à 1940, à liquider de \$0.25 à \$2.00.

POMPONNETTE INC.
7780 est, Sherbrooke,
Centre d'Achats d'Amplains
3-3-69

DIVERS

Rapports d'impôt fédéral et provincial particulier \$4.00 Tél. 486-1215. 3-3-69

DIVERS

TOP MART INC. 35 est, rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits complets 100% pure laine \$10. — Habits complets en terry et tricot \$20. — Manteaux d'hiver \$10 à \$15. — Pull-over toutes sortes \$5. Vêtements sport \$6. — Pantalons \$3. \$5. \$6. \$6.50 etc. etc. J.N.O.

Un magnétophone Sherwood, avec H.F. radio, tourne-disque, haut-parleur, 50 bandes magnétiques de musique classique. Tél. de 5-7 p.m. 925-1533. 3-3-69

ANTIQUITES CANADIENNES
ATTENTION: collectionneur doit vendre splendides meubles canadiens datés de 1700 à 1850. Valeur exceptionnelle. Termes faciles. particulier. Tél. 671-0558. 13-3-69

BUREAUX A LOUER

ATELIER ET BUREAUX A LOUER

• Pour entreprise commerciale ou artisanale.
• Centre-ville.
• Électricité et chauffage inclus.
• Service de secretariat facultatif.

Écrire Case 14
Le Devoir

6-3-69

MONT-ROYAL EST. 1129, 2e, 3 bureaux au double, chauffés, éclairés, chacun 12' x 14', \$90, plus grande salle d'attente. Tél. 255-3118. 3-3-69

HOMME DEMANDE

Organisateur communautaire expérimenté demandé par la Compagnie des Jeunes Canadiens, 860, rue St-Antoine, ch. 450. Lieu de travail Montréal. Tél. 879-6311. 3-3-69

INGÉNIEUR CIVIL

2 ans expérience dans construction pour surveillance, estimation, rédaction devis. Écrire seulement avec références et curriculum vitae à:

Papineau, Gérin-Lajoie, Leblanc, Architectes,
3600 Van Horne, suite 400,
Montréal
3-3-69

HOMME DEMANDE

CRÉDIT ET COLLECTION
SERVICE DU CONTRÔLEUR
IMPERIAL OIL LTD.
2, PLACE VILLE-MARIE

Ces positions de bureau offrent d'excellentes conditions de travail, ainsi que chances d'avancement aux candidats possédant les qualifications suivantes:
Éducation minimum études post-secondaires, dans un domaine connexe
5 à 6 ans d'expérience dans le domaine du crédit et la collection, parfaitement bilingue.
S.V.P. s'adresser par écrit ou par téléphone, département du personnel service du contrôleur, 861-4251, poste 350.
4-3-69

HOMMES DEMANDES

Comptable 5 à 10 ans d'expérience, prendre charge système complet, prêtant bureau bilingue Laval. Tél. 625-1961 3-3-69

ALHUSITIC 5 1/2, haut de duplex, adultes, fournaise fournie, près métro \$110, par mois. Tél. 387-5315. 1-3-69

Duplex 5635 Glenora, haut, 6 pièces, chauffé, bien éclairé, site attrayant \$155, pour adultes Tél. HU 9-6096. 24-3-69

ST-LAURENT, 4 pièces fermées, chauffées, proximité magasins, adossés 2 balcons, entouré pelouse, 2e étage, tranquille \$100 Tél. 747-2992. 3-3-69

Près Université de Montréal, 5 1/2 haut duplex, chauffé, eau chaude, cuisine, réfrigérateur inclus, grande cuisine \$175, Occupation immédiate. Tél. 739-1820 de 5-10 P.M. 3-3-69

OUTREMENT, 6 1/2 pièces, chauffées 2 salles de bain, 3 chambres à coucher, haut duplex, moderne, garage, \$250, par mois, McEachran, près Bernard. Tél. 274-9288. 3-3-69

OCCASION D'AFFAIRES

Gagnez vous de \$10,000 à \$12,000 par an présentement? — Désirez-vous augmenter immédiatement de 50% au moins votre revenu? — Pouvez-vous investir \$2,500 à \$5,500 pour vous mettre en commerce? Si vous pouvez répondre oui, contactez M. Shron pour rendez-vous. 875-5044. 3-3-69

PERSONNEL

Rencontres, but social, matrimonial, célibataires, veufs (ves) ou personnes seules, venez vous inscrire à l'Agence DU BON HEUR ENRG 6365 Delormier. Pour rendez-vous 729-0680. 1-3-69

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves) séparés (es). Pour information 525-7861. 1-3-69

PROPRIÉTÉ A VENDRE

REPENTIGNY, bungalow 5 1/2 pièces, proximité école et parc, hypothèque \$10,700 à 6 1/2%, conditions à discuter. Tél. 581-2883. 3-3-69

LAC COLLETTE, 2 milles de St-Sauveur, bungalow hiver-été, 3 chambres à coucher, salon, cuisine, face au lac, jeux d'été, tennis etc. Tél. 669-2691 ou 669-2692. 3-3-69

PROPRIÉTÉ A VENDRE

7355 Boul. Gouin O.
(coin rue Jasmin)

Triplex, 8 pièces, 3 1/2 - 3-terrain 16,440 p.c. Prix demandé: \$50,000. Financement très raisonnable. Site idéal, air pur, confort maximum.

Sherbrooke Trust
849-4553 et
Pierre Denis
731-1934

Exclusif. 3-3-69

ST-DENIS 4319, vend cause décès, bonne propriété, 3 étages, libre après vente si désiré. 3-3-69

TAILLEUR

Vous avez magnif. ou engrais? Faites ressembler vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR
—SPECIALITE—

Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUYOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

TRANSPORT

ROUSSILLE TRANSPORT, déménagement, local longue distance. Emballage en papier. 725-2421. 1-3-69

VOYAGES

Jeune fille aimerait rencontrer compagne ou compagnon pour voyage assez long vers l'Europe ou le Sud. Départ juillet. Écrire Case 13, Le Devoir. 3-3-69

PROPRIÉTÉS A VENDRE

VILLE MONT-ROYAL

Maison construite en 1965, située près du Centre d'achat Rockland à une distance facile d'accès, des écoles et des moyens de transport, 9 pièces, 5 chambres, 2 salles de bain, 1 salle familiale avec foyer, terrain de 5,000 p.c. sous-sol semi-fini, HYPOTHEQUE \$33,800, 6 1/2%, échéance 1990, versements mensuels \$240. Prise de possession 1er mai. Propriété en excellente condition et propice à une famille avec enfants.

BOUL. GRAHAM: 8 pièces, 4 chambres et salle de toilette, salle de jeu fine, 3 foyer naturel, garage double, salle familiale, terrain 10,200 p.c. Hypothèque \$35,000 - 8 1/2% - échéance 1971. Année de construction 1952. Prise de possession 30 à 60 jours. Évaluation municipale \$50,000. L'intérieur de cette maison est très dégagé et « hall d'entrée est vaste. Située près des écoles et du transport en commun. Renseignements.

JEAN-GUY DÉCARIE & ASSOCIÉS, INC.

Courtier en immeubles
273-1509

1-3-69

BUREAUX A LOUER

CAISSE D'ÉCONOMIE DES POLICIERS DE MONTRÉAL

460 GILFORD

ESPACE DE BUREAUX A LOUER

2 à 4 locations minimum 2,500 p.c.
Maximum 5,000 p.c.
Immeuble neuf face métro Laurier

disponible 1er mai 1969

Services: ascenseur, air climatisé, chauffage, électricité, entretien, fenêtres panoramiques, vitres teintées, garage et voûte.

Pour renseignements: M. A. Dupuis, g.g.
842-6012

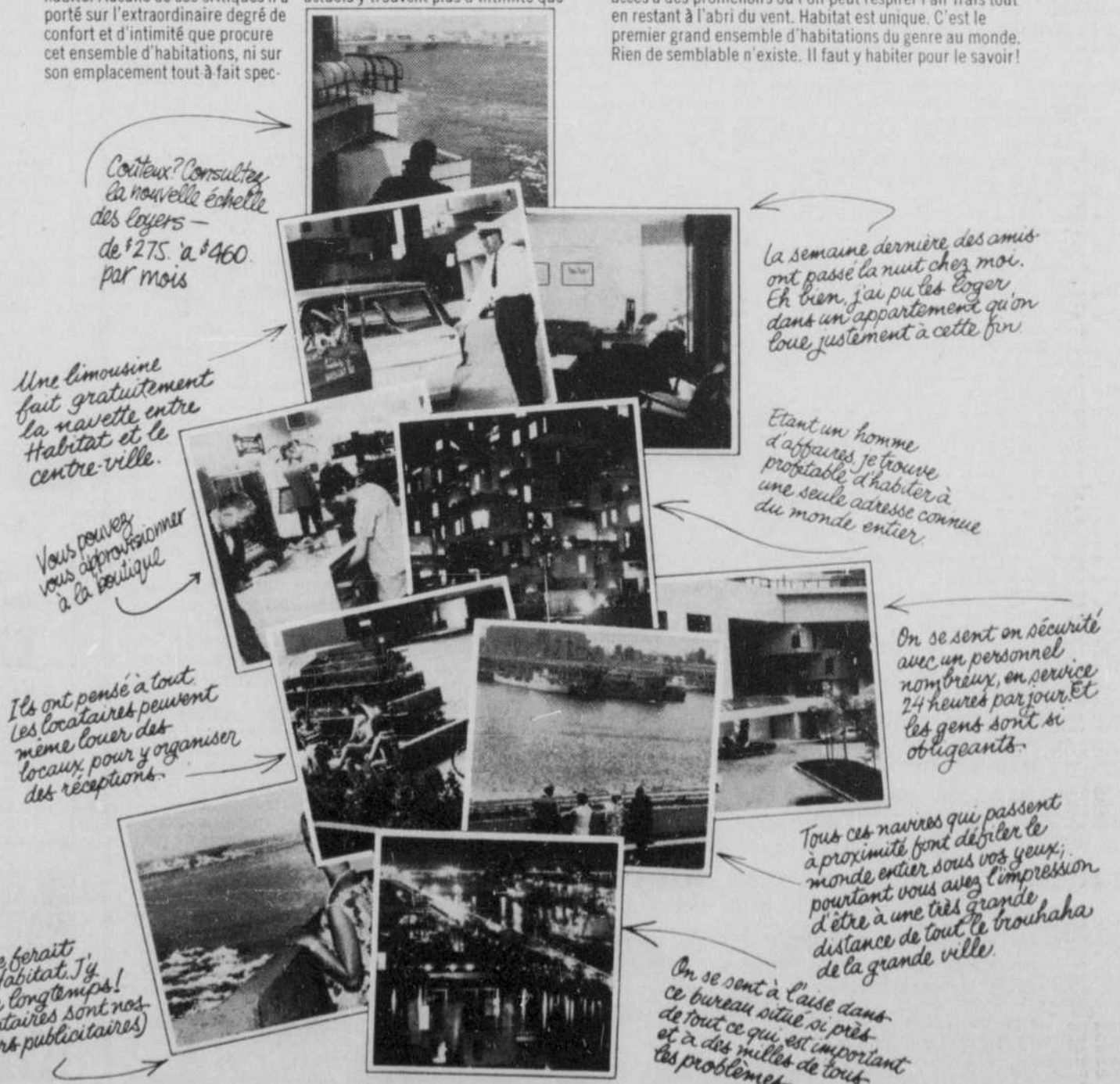
1-3-69



HABITAT: un tour d'horizon

Le monde entier a proclamé les mérites d'Habitat; un certain nombre de critiques ont été formulées par des gens qui n'y ont jamais habité. Aucune de ces critiques n'a porté sur l'extraordinaire degré de confort et d'intimité que procure cet ensemble d'habitations, ni sur son emplacement tout à fait spectaculaire, à la fois près du centre de l'activité et loin du brouhaha de la grande ville. C'est vraiment ce qu'il y a de mieux en fait de logement moderne. Les locataires actuels y trouvent plus d'intimité que

dans les immeubles d'appartements les plus exclusifs, sans avoir à souffrir des inconvénients des grands ensembles du genre "town house". Chaque unité de logement dans Habitat a sa propre entrée, sa propre terrasse, son propre accès à des promenoirs où l'on peut respirer l'air frais tout en restant à l'abri du vent. Habitat est unique. C'est le premier grand ensemble d'habitations du genre au monde. Rien de semblable n'existe. Il faut y habiter pour le savoir!



Coûteux? Consultez la nouvelle échelle des loyers - de \$275 à \$460 par mois

Une limousine fait gratuitement la navette entre Habitat et le centre-ville.

Vous pouvez vous approximer à la Belgique

Ils ont pensé à tout les locataires peuvent même louer des locaux pour y organiser des réceptions.

La semaine dernière des amis ont passé la nuit chez moi. Eh bien, j'ai pu les loger dans un appartement qu'on loue justement à cette fin

Etant un homme d'affaires je trouve propice d'habiter à une seule adresse connue du monde entier.

On se sent en sécurité avec un personnel nombreux, en service 24 heures par jour. Et les gens sont si obligeants.

Tous ces navires qui passent à proximité font déborder le monde entier sous vos yeux; pourtant vous avez l'impression d'être à une très grande distance de tout le brouhaha de la grande ville.

On se sent à l'aise dans ce bureau situé si près de tout ce qui est important et à des milles de tous les problèmes.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

TELEPHONE 866-2249 / 866-3003

Les médecins recommandent l'interdiction de toute forme de publicité

La cigarette est une menace directe à la santé des usagers

OTTAWA (PC) — L'Association des médecins du Canada (AMC) a recommandé hier au gouvernement fédéral l'interdiction toute forme de publicité pour les cigarettes et d'exiger que soit imprimé sur chaque paquet un avertissement sur les dangers de la cigarette pour la santé des usagers.

Dans un mémoire communiqué à la commission d'enquête sur la cigarette, créée par les Communes, l'AMC affirme:

"Il n'y a plus de doute que la cigarette constitue une menace directe à la santé des usagers".

L'association, qui groupe en son sein quelque 20.000 médecins, cite à l'appui de sa thèse les données suivantes:

1) Les cas les plus graves et les plus déplorables de bronchites chroniques et d'emphysèmes se retrouvent "invariablement" parmi les fumeurs.

2) Le taux de la mortalité chez les personnes atteintes

du cancer des poumons est plus grand parmi les fumeurs.

3) Les fumeurs courent trois fois plus de risque de mourir du cancer de la bouche et de la gorge que les non-fumeurs.

4) Entre 35 et 54 ans, les fumeurs courent cinq à dix fois plus de risques de mourir d'une crise cardiaque que les non-fumeurs. Et les fumeurs qui souffrent de haute tension artérielle courent encore deux fois plus de risques que les fumeurs dont la tension artérielle est normale.

5) Les fumeurs sont plus vulnérables aux sinusites, aux ulcères de l'estomac, aux gastrites ulcéreuses et aux coups d'apoplexie.

6) Les femmes qui fument risquent à 100 p.c. d'accoucher prématurément et d'avoir des bébés plus petits que celles qui ne fument pas.

L'imagination, dit le mémoire, se refuse à croire ce qu'il en coûte en vies productives, en morts prématurées et en dépenses inutiles de soins médicaux et hospitaliers.

L'association ne se contente pas de demander l'interdiction de toute publicité et l'impression sur chaque paquet de cigarettes d'un avertissement aux fumeurs. Elle demande que le gouvernement impose des restrictions à la vente de cigarettes aux mineurs et cesse toute aide financière ou subventions à l'industrie du tabac.

S'il n'interdit pas la publicité, dit le mémoire, le gouvernement devrait au moins imposer aux fabricants d'imprimer sur chaque paquet un avertissement aux fumeurs indiquant la teneur de la cigarette en goudron, en nicotine et autres substances toxiques.

L'action nationale

Dans le numéro de février de l'Action nationale, on trouve, outre l'éditorial de M. Jean Genest intitulé "Les états généraux", un article de M. Maurice Geoffroy sur la contestation.

Ottawa prépare une "directive" sur les permis de TV éducative

OTTAWA (CP—Le Devoir) — Une "directive très claire" sur les permis d'exploitation des postes de télévision éducative est en voie de rédaction et sera terminée dans quelques semaines, a déclaré hier aux Communes le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, qui, sans donner plus de précisions, a cependant rappelé que le Conseil de la radio-télévision canadienne se conforme actuellement à la politique établie par les gouvernements précédents, à savoir que les permis d'exploitation ne sont pas accordés aux provinces ou à leurs agences.

M. Pelletier répondait à la question de M. Steve Pa-p-aski, conservateur d'Edmonton-Centre, qui désirait savoir si un permis avait été refusé à Radio-Québec, si le gouvernement avait engagé des pourparlers avec les provinces au sujet d'un éventuel partage de la juridiction à l'égard de la télévision éducative et si une politique serait bientôt annoncée à ce sujet.

M. Pelletier a dit que des discussions sont en cours avec les provinces au sujet de la construction des transmetteurs de télévision éducative,

mais non pas au sujet d'un partage de la juridiction.

M. Martial Asselin, conservateur de Charlevoix, a demandé au secrétaire d'Etat pourquoi un permis a été accordé à l'Alberta, mais pas au Québec. Le président, M. Lamoureux, a jugé la question irrecevable parce qu'elle appelait un débat.

M. Pelletier a encore dit qu'un groupe de travail de son ministère poursuivait ses consultations avec les provinces, y compris avec les autorités québécoises.



Le Sénat fera sa propre enquête sur la pauvreté au Canada

Le sénateur libéral d'Ontario, M. David Croll, a fait savoir hier que 18 sénateurs rencontreront les pauvres du Canada au cours des deux prochaines années. Président du comité spécial du sénat sur la pauvreté, le sénateur Croll a dit, au cours d'une conférence de presse, hier, que le comité allait rencontrer des personnes qui n'avaient jamais été consultées sur le problème de la pauvreté, les pauvres eux-mêmes. Le comité commencera ses travaux le 15 avril. Il entendra les vues des Esquimaux, des Indiens et des Métis à Ottawa et rencontrera, plus tard, les pauvres dans toutes les régions du pays.

Le sénateur a ajouté que son comité a le plein appui du gouvernement et qu'il étudiera la possibilité d'établir un revenu annuel garanti pour les aveugles, les invalides, les malades mentaux, les femmes qui ont charge de famille. M. Croll estime qu'il est possible de faire disparaître la pauvreté du sol canadien en une génération. Le comité prendra également connaissance des vues de groupements d'Eglise, de jeunesse, d'organismes professionnels et des agences gouvernementales qui ont déjà des programmes de lutte contre la pauvreté.

Ottawa

Nouveau budget

OTTAWA (PC) — Les Communes consacreront trois jours la semaine prochaine à l'étude du nouveau budget supplémentaire de \$222.000.000 déposé en Chambre par le président du conseil du trésor, M. Charles M. Drury. Lundi, mardi et mercredi, la Chambre étudiera le budget supplémentaire, consacra la journée de jeudi à l'étude de crédits et celle de vendredi à l'étude de trois projets de loi, soit celui sur les accords de Bretton Woods, celui sur les pesticides et celui sur les syndicats agricoles. Aujourd'hui, vendredi, la Chambre étudie le projet de loi sur la réorganisation gouvernementale.

Ordinateur désuet

L'introduction d'un ordinateur au Bureau fédéral de la statistique n'a pas entraîné de réduction du personnel, mais elle a par contre freiné l'expansion du Bureau, a déclaré M. W. E. Duffett. S'adressant au comité des finances de la Chambre des communes, M. Duffett a dit que l'ordinateur avait été utilisé par le BFS en 1961 pour le recensement. Mais actuellement, cet ordinateur est devenu désuet et un nouveau sera installé cette année. Il sera prêt à fonctionner pour le recensement de 1971.

Les textiles

Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Jean-Luc Pépin, a fait savoir hier aux Communes que son ministère préparait un rapport sur la situation de l'industrie du textile au Canada. Répondant à une question de M. Gerald Laniel, L.-Beauharnois, M. Pépin a dit qu'il espérait présenter ce rapport aux Communes d'ici quelques mois. M. Théo Ricard, PC-St-Hyacinthe, a demandé au ministre de faire une étude sur la situation de l'industrie de la chaussure qui, dit-il, traverse une période difficile.

Vol de courrier

Le ministre des postes, M. Eric Kierans, a indiqué hier aux Communes que trois corps policiers mènent actuellement une enquête sur le vol de sacs de courrier commis à Montréal mercredi. Répondant à une question de M. Heath Macquarie, PC-Hillsborough, le ministre a ajouté que le montant en cause était inférieur à \$200.000. Les trois corps policiers sont la police du ministère des Postes, la police de Montréal et la Sûreté provinciale du Québec.

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

OFFRE À PRIX TRÈS SPÉCIAL
LES FAMEUX DISQUES
VALABLE JUSQU'AU 29 MARS.

VENTE DE DISQUES

DEUTSCHE GRAMMOPHON

MONTROSE

ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

IMPORTÉS D'ALLEMAGNE
ET SCELLÉS À LA MANUFACTURE

DISQUES

12" MICROFILM

STÉRÉO \$5.58

GRAVURE
UNIVERSELLE

Rég. 6.98

Spécial

LE DISQUE

135005 SCHUBERT: LIEDER RECITAL Grace Bumbly, Imgard Seefried, Rita Storch, Kim Borg, Dietrich Fischer-Dieskau, Ernst Haefliger, Hans Hotter, Walter Ludwig, Fritz Wunderlich. 136020 LISZT: HUNGARIAN RHAPSODY Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.	138002 BEETHOVEN: Symphony No. 3 - B.P.O. / H. von Karajan 138003 BEETHOVEN: Symphony No. 4 - B.P.O. / H. von Karajan 138004 BEETHOVEN: Symphony No. 5 - B.P.O. / H. von Karajan 138005 BEETHOVEN: Symphony No. 6 - B.P.O. / H. von Karajan 138006 BEETHOVEN: Symphony No. 7 - B.P.O. / H. von Karajan 138007 BEETHOVEN: Symphony No. 8 - B.P.O. / H. von Karajan 138008 BEETHOVEN: Symphony No. 9 - B.P.O. / H. von Karajan 138009 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 1 - B.P.O. / H. von Karajan 138010 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 2 - B.P.O. / H. von Karajan 138011 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 3 - B.P.O. / H. von Karajan 138012 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 4 - B.P.O. / H. von Karajan 138013 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 5 - B.P.O. / H. von Karajan 138014 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 6 - B.P.O. / H. von Karajan 138015 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 7 - B.P.O. / H. von Karajan 138016 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 8 - B.P.O. / H. von Karajan 138017 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 9 - B.P.O. / H. von Karajan 138018 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 10 - B.P.O. / H. von Karajan 138019 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 11 - B.P.O. / H. von Karajan 138020 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 12 - B.P.O. / H. von Karajan 138021 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 13 - B.P.O. / H. von Karajan 138022 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 14 - B.P.O. / H. von Karajan 138023 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 15 - B.P.O. / H. von Karajan 138024 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 16 - B.P.O. / H. von Karajan 138025 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 17 - B.P.O. / H. von Karajan 138026 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 18 - B.P.O. / H. von Karajan 138027 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 19 - B.P.O. / H. von Karajan 138028 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 20 - B.P.O. / H. von Karajan 138029 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 21 - B.P.O. / H. von Karajan 138030 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 22 - B.P.O. / H. von Karajan 138031 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 23 - B.P.O. / H. von Karajan 138032 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 24 - B.P.O. / H. von Karajan 138033 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 25 - B.P.O. / H. von Karajan 138034 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 26 - B.P.O. / H. von Karajan 138035 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 27 - B.P.O. / H. von Karajan 138036 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 28 - B.P.O. / H. von Karajan 138037 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 29 - B.P.O. / H. von Karajan 138038 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 30 - B.P.O. / H. von Karajan 138039 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 31 - B.P.O. / H. von Karajan 138040 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 32 - B.P.O. / H. von Karajan 138041 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 33 - B.P.O. / H. von Karajan 138042 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 34 - B.P.O. / H. von Karajan 138043 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 35 - B.P.O. / H. von Karajan 138044 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 36 - B.P.O. / H. von Karajan 138045 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 37 - B.P.O. / H. von Karajan 138046 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 38 - B.P.O. / H. von Karajan 138047 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 39 - B.P.O. / H. von Karajan 138048 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 40 - B.P.O. / H. von Karajan 138049 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 41 - B.P.O. / H. von Karajan 138050 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 42 - B.P.O. / H. von Karajan 138051 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 43 - B.P.O. / H. von Karajan 138052 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 44 - B.P.O. / H. von Karajan 138053 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 45 - B.P.O. / H. von Karajan 138054 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 46 - B.P.O. / H. von Karajan 138055 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 47 - B.P.O. / H. von Karajan 138056 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 48 - B.P.O. / H. von Karajan 138057 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 49 - B.P.O. / H. von Karajan 138058 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 50 - B.P.O. / H. von Karajan 138059 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 51 - B.P.O. / H. von Karajan 138060 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 52 - B.P.O. / H. von Karajan 138061 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 53 - B.P.O. / H. von Karajan 138062 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 54 - B.P.O. / H. von Karajan 138063 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 55 - B.P.O. / H. von Karajan 138064 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 56 - B.P.O. / H. von Karajan 138065 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 57 - B.P.O. / H. von Karajan 138066 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 58 - B.P.O. / H. von Karajan 138067 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 59 - B.P.O. / H. von Karajan 138068 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 60 - B.P.O. / H. von Karajan 138069 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 61 - B.P.O. / H. von Karajan 138070 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 62 - B.P.O. / H. von Karajan 138071 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 63 - B.P.O. / H. von Karajan 138072 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 64 - B.P.O. / H. von Karajan 138073 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 65 - B.P.O. / H. von Karajan 138074 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 66 - B.P.O. / H. von Karajan 138075 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 67 - B.P.O. / H. von Karajan 138076 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 68 - B.P.O. / H. von Karajan 138077 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 69 - B.P.O. / H. von Karajan 138078 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 70 - B.P.O. / H. von Karajan 138079 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 71 - B.P.O. / H. von Karajan 138080 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 72 - B.P.O. / H. von Karajan 138081 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 73 - B.P.O. / H. von Karajan 138082 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 74 - B.P.O. / H. von Karajan 138083 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 75 - B.P.O. / H. von Karajan 138084 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 76 - B.P.O. / H. von Karajan 138085 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 77 - B.P.O. / H. von Karajan 138086 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 78 - B.P.O. / H. von Karajan 138087 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 79 - B.P.O. / H. von Karajan 138088 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 80 - B.P.O. / H. von Karajan 138089 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 81 - B.P.O. / H. von Karajan 138090 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 82 - B.P.O. / H. von Karajan 138091 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 83 - B.P.O. / H. von Karajan 138092 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 84 - B.P.O. / H. von Karajan 138093 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 85 - B.P.O. / H. von Karajan 138094 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 86 - B.P.O. / H. von Karajan 138095 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 87 - B.P.O. / H. von Karajan 138096 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 88 - B.P.O. / H. von Karajan 138097 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 89 - B.P.O. / H. von Karajan 138098 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 90 - B.P.O. / H. von Karajan 138099 BEETHOVEN: Concerto for Piano No. 91 - B.P.O. / H. von Karajan 138100 BEETHOVEN: Concerto for Piano No
---	--

regards

Budapest

Une certaine compréhension pour le combat de M. Dubcek

par Michel Tatu

On a vu dans des articles précédents, le jeu des forces qui s'affrontent à Prague d'abord, puis dans les Etats qui ont participé sans hésitation à l'action du Pacte de Varsovie: U.R.S.S., Pologne, Allemagne orientale, Bulgarie. La Hongrie a participé elle aussi à cette opération, mais comme à regret. Comme l'explique ci-dessous Michel Tatu, elle s'efforce de mener à bon terme ses réformes, alors que dans cette partie de l'Europe les conservateurs ont le vent en poupe.

BUDAPEST (Le Monde) — "Quels sont les cinq pays qui ont envahi la Tchécoslovaquie? Les quatre suivants..." Ou encore: "Ils ne sont pas cinq, mais quatre et demi". Ces mots et quelques autres qui circulent à Budapest traduisent la position à part prise dans l'affaire tchécoslovaque par la Hongrie, envahisseur "pas comme les autres" et champion de la nuance au royaume des "orthodoxes". On ne pouvait moins attendre d'un pays qui vit encore sous le signe de sa "contre-révolution" réprimée de 1956, dont le régime est issu à la fois de l'occupation soviétique et du courant de réformes issu à la fois du vingtième congrès, et qui se trouve en outre au contact immédiat des "déviationnistes" roumains et yougoslaves. Malgré tout cela, le régime de M. Kadar s'est honorablement sorti de l'épreuve.

Selon le premier ministre M. Jenő Fock, la Hongrie a fait tout ce qu'elle a pu pour éviter la tragédie du 21 août, mais lorsque l'heure de l'action est arrivée, elle n'a "pas hésité un seul instant". On peut n'être pas entièrement convaincu par cette dernière précision, mais personne à Budapest ne met en doute la première partie de l'assertion. Si quelque un parmi les "orthodoxes" s'est efforcé de faire prévaloir une solution politique au conflit, c'est bien M. Kadar qui, disent encore ses fidèles, est allé jusqu'à "prendre des risques" pour faire l'économie de l'invasion.

La direction hongroise, qui avait plus qu'une autre des rai-

sons de souhaiter le succès de l'opération de "renouveau" chez le voisin du nord, a même eu pendant les premiers mois une attitude franchement sympathique envers Prague. Et sauf quelques mises en garde paternelles, la presse s'exprime alors sur un ton positif; lors de la première réunion séparée des "cinq" au début de mai à Moscou, M. Kadar s'oppose assez vivement, croit-on savoir, aux appels à la croisade lancés déjà par MM. Ulbricht et Gomulka. En juin, M. Dubcek se rend à Budapest à l'occasion de la signature d'un traité d'amitié (exception faite de ses nombreux voyages à Moscou et de la rencontre de Dresde, ce sera là sa seule visite officielle de l'année dans un autre pays socialiste); l'accueil qu'il reçoit est quasi triomphal, plus amical, dit-on aujourd'hui à Budapest, du côté hongrois que du côté tchécoslovaque. M. Kadar fait le "geste" d'appeler les cinq cent mille Hongrois de Slovaquie à suivre M. Dubcek mais celui-ci déçoit un peu ses hôtes en n'exprimant aucune gratitude. Un autre motif de friction apparaîtra un peu plus tard, lorsque les visites à Prague des présidents Tito et Ceausescu feront surgir le spectre d'une nouvelle "petite entente" au centre de laquelle la Hongrie est promise à une position peu confortable. M. Kadar saisit M. Dubcek de cette question au cours du nouvel entretien que les deux hommes ont à Komarno en août, mais selon les sources hongroises, il n'aurait pas obtenu d'apaisement suffisant.

La pierre de touche de l'internationalisme

Malgré ces frictions, les raisons du durcissement hongrois se trouvent bien évidemment ailleurs qu'à Budapest. Comme en d'autres occasions, M. Kadar prêche la conciliation tant que Moscou reste indécis, mais, dès que la direction soviétique a fait son choix, il ne lui reste plus, à lui qui voit dans le prosopéisme la "pierre de touche de l'internationalisme", qu'à s'y rallier. C'est à la fin juin que les Soviétiques durcissent leur position envers Prague et le premier allié à qu'ils font part de cette décision est précisément M. Kadar, convoqué en visite officielle à Moscou le 27 juin.

Par pur hasard, cette date est celle de la publication à Prague du fameux manifeste des deux mille mots (1). On peut se demander si la réaction forcée que ce document va déclencher dans les capitales orthodoxes n'a pas pour objet, entre autres, de forcer la main de ce partenaire hésitant. C'est en tout cas en présence de M. Kadar que M. Brejnev évoque pour la première fois publiquement, le 4 juillet, la "riposte justifiée" donnée à la "contre-révolution" en Hongrie en 1956; M. Kadar renchérit en promettant une "aide internationale multiforme" aux "bons communistes" de Tchécoslovaquie.

Les efforts de médiation ne sont pourtant pas terminés. Après l'accord de Bratislava le 3 août qui semble détourner la menace, M. Kadar se réjouit. Il fait remarquer, certes, que les points de vue restent divergents, mais il avance la thèse — jusque-là réservée aux divergences avec les seuls partis "lointains" — selon laquelle il convient de mettre l'accent sur ce qui unit et non sur ce qui divise, autrement dit, on pourrait peut-être s'accommoder de certains désaccords avec le parti tchécoslovaque comme on l'a fait jusqu'ici avec la Yougoslavie, Cuba ou le Vietnam.

Les longues vacances de M. Kadar

Quelques jours plus tard cependant, le chef du parti hongrois reçoit de Moscou des informations en sens contraire, et probablement alarmantes. Il se rend alors secrètement à Yalta pour y rencontrer M. Brejnev, puis à Komarno, à la frontière de la Slovaquie, où il a, le 17 août, un ultime entretien avec M. Dubcek. Connaît-il à ce moment la décision soviétique qui sera mise à exécution trois jours plus tard? Cela paraît probable — encore que nullement certain, et l'opinion tchèque lui en voudra de ne pas en avoir informé concrètement ses dirigeants. En fait, il tente surtout de convaincre M. Dubcek de prendre quelques mesures spectaculaires contre les forces "antisocialistes" et agite le spectre de "graves conséquences". La tentative est peu concluante. Il semble que M. Kadar ait dressé le bilan avec M. Brejnev personnellement au cours d'un nouveau voyage à Moscou, où il se serait trouvé le 19 août.

Les dés étant jetés, M. Kadar n'a plus qu'à "faire passer" son échec auprès d'une opinion intérieure dont la réprobation est évidente, et à sauvegarder ce qui peut l'être de ce qui a fait le renom du

"kadarisme". Pour commenter, il trouve un bon moyen de faire connaître au public sa "position spéciale" — l'intervention est dûment justifiée — encore qu'en termes infiniment plus mesurés qu'à Moscou, Varsovie, Berlin-Est ou Sofia par la presse hongroise et par ses principaux lieutenants, mais lui-même décide de prendre le plus long congé qu'il ait jamais pris. Du 4 août, date de son retour de Bratislava, au 24 octobre, soit pendant plus de deux mois et demi, il ne parle pas une seule fois en public.

En fait, après un séjour à Balatonfüred, M. Kadar a regagné son bureau de Budapest où il reçoit quelques visiteurs; mais cette réclusion, qui sera suivie d'autres signes de bouderie plus tard (ainsi, en novembre, M. Kadar sera le seul des cinq chefs de partis "orthodoxes" absent du congrès du parti polonais, confirme le public dans l'idée que le premier homme du pays tient à prendre du recul devant des événements qu'il désapprouve. Il réapparaît en public le 16 octobre à l'occasion d'une session du Parlement, comme par hasard au moment où M. Fock annonce le rapatriement du contingent hongrois envoyé en Tchécoslovaquie. Ce contingent, qui a été plutôt mal accueilli par la population hongroise de Slovaquie, où le commandement du pacte avait cru judicieux de l'envoyer, est d'ailleurs le premier à s'en aller. C'est à partir de ce moment seulement que la vie politique hongroise reprend son cours "normal".

La réforme économique est poursuivie

Avant même ce dénouement, les dirigeants hongrois s'étaient employés à dissiper les inquiétudes de la population quant à l'éventualité d'un "tour de vis" intérieur. Les principes de la réforme économique sont aussitôt réaffirmés et continuent d'être mis en pratique. Sur le plan politique malgré quelques velléités de la part d'éléments dogmatiques qui avaient cru leur heure revenue, le régime s'en tient à sa thèse fondamentale de la "lutte sur deux fronts", dont la subtile dialectique permet à la fois d'expliquer les événements de Prague et de préserver les conquêtes du kadarisme: "Autant, disent les exécutés, l'erreur principale de la direction tchèque a été de faire alliance avec les forces de droite pour attaquer les forces dogmatiques du régime Novotný, autant il serait erroné de notre part de combattre le danger de droite en s'alliant aux sectaires". Le conservatisme "proprement fantastique" du régime Novotný est à cet égard dénoncé avec infiniment plus de vigueur que dans les autres capitales des "cinq".

Sur le plan extérieur enfin, les officiels hongrois n'ont pas perdu de temps pour rappeler que la détente malgré les dangers "d'érosion idéologique" qu'elle recèle, reste préférable à la guerre froide. Au côté du pilier — toujours essentiel — de la politique étrangère — qu'est l'alliance avec l'U.R.S.S., un autre volet — le renforcement de l'unité avec tous les partis socialistes — commence à faire timidement son apparition. Sans doute les fonctions exercées par Buda-

sur le monde

Rakosi avant la révolution de 1956 et jusqu'ici directeur du "groupe de recherche sociologique" de l'Académie des sciences. Il a viré au "progressisme", comme bien d'autres anciens stalinien, au cours des dernières années. M. Hegedüs avait vivement critiqué l'intervention du 21 août au cours d'une réunion de sa cellule du parti, rappelant notamment que le traité de Varsovie — qu'il a lui-même signé au nom de la Hongrie en 1955 — n'autorisait nullement une telle action. Outre ce "blâme", il s'est vu privé en novembre de sa fonction de directeur du groupe sociologique dont il reste cependant collaborateur.

Mais, dans le cadre de la lutte "sur deux fronts", la direction du parti a en même temps blâmé — et aussi exclu de l'Institut de philosophie de l'Académie des sciences dont il était directeur — M. Josef Szegeti, dogmatique notoire, qui avait envoyé non seulement au comité central mais aussi à certains amis influents de Moscou force de dénégations contre un prétendu "groupe révisionniste antiparti", dont MM. Hegedüs et Lukács auraient été les chefs de file. Au total, cependant, à la différence de ce qui s'est passé dans la plupart des pays envahisseurs, personne n'a été arrêté en Hongrie en raison des événements de Prague. Les seules arrestations signalées, celles de six étudiants maoïstes qui faisaient de l'agitation pro-chinoise à l'université, sont antérieures à l'affaire.

Des sanctions

A ceux, en revanche, qui ont enfreint la discipline par des déclarations publiques, des sanctions ont été appliquées. C'est le cas des cinq intellectuels qui se trouvaient le 21 août à Korcula, en Yougoslavie, pour un séminaire marxiste et qui avaient apposé leur signature sur une protestation de leurs collègues yougoslaves et occidentaux: les trois qui étaient membres du parti en ont été exclus, et tous les cinq se sont vu retirer leur passeport. Hormis ces cas, la seule "affaire" qui ait fait quelque bruit a été celle du "blâme de parti" adressé à M. Andras Hegedüs, dernier chef du gouvernement sous

M. Kadar pourra-t-il maintenir longtemps et sans danger ce cours "centriste" qui fait de son pays, de l'aveu général, le plus calme et le plus "vivable" du bloc dans les circonstances actuelles? Les pessimistes font état des pressions et remontrances périodiquement prodiguées à l'adresse de Budapest par les "durs" de Pologne et de R.D.A. et constatent que M. Ulbricht est toujours parvenu jusqu'ici, après des délais plus ou moins longs, à infléchir à son profit la politique de Moscou. Déjà, une réunion tenue récemment à Sofia des ministres de la culture du bloc a vu les orthodoxes rigides du "flanc nord" demander une coordination des politiques culturelles — notamment en matière d'édition, — ce qui ne signifierait rien de bon pour les Hongrois.

Les optimistes font observer au contraire que le Kremlin est bien trop occupé actuellement avec la Tchécoslovaquie, et qu'il le sera encore plus avec la Chine dans les mois à venir, pour songer à remettre en cause la stabilité politique qui prévaut en Hongrie. Moscou pourrait même, espèrent ces milieux, trouver intérêt à démontrer après l'affaire tchèque qu'il y a toujours place pour les réformateurs "sérieux" au sein de la famille socialiste. Cela reste encore à démontrer, mais pour le moment le "kadarisme" a réussi à sauver plus que les meubles.

(1) Les écrivains y réclament une accélération de la libéralisation du régime.

ÉLECTION PARTIELLE

AVIS

ÉLECTEURS DU DISTRICT ÉLECTORAL

DE DORION

BUREAU SPÉCIAL DE SCRUTIN

OUVERT DE 2.00 p.m. À 10.00 p.m.

VENDREDI, LE 28 FÉVRIER 1969

ET SAMEDI, LE 1er MARS 1969

Le président d'élection délivrera les attestations requises pour voter au bureau spécial de scrutin à l'adresse ci-après indiquée.

Ces attestations seront délivrées entre 1.00 p.m. et 10.00 p.m. les 28 février et 1er mars aux électeurs qui en feront la demande et qui auront le droit, conformément à l'article 283 de la loi électorale du Québec, de voter à ce bureau spécial de scrutin.

"283. Sont seuls admis à voter dans un bureau spécial de scrutin les employés de chemin de fer, des postes et de messageries, les navigateurs, prêtres-missionnaires, voyageurs de commerce et toutes autres personnes que leurs OCCUPATIONS HABITUELLES contraignent à s'absenter du lieu de leur domicile et qui ont raison de croire que leurs occupations ordinaires les obligeront, le jour fixé pour le scrutin général, à s'absenter de la MUNICIPALITÉ où ils ont leur domicile et les empêcheront de voter à l'élection en cours".

DORION:

Bureau du président d'élection,
(M. R.-Eugène Tanguay),
7003, rue Christophe-Colomb



PUBLIÉ PAR LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

DÉMÉNAGEZ-VOUS?

Faites-nous le savoir maintenant



Bell Canada



■ pensées pour notre temps

La lutte à la pauvreté doit se faire sur deux fronts à la fois

Notre génération se distingue des précédentes tout particulièrement par l'influence énorme de la science et de la technologie sur les méthodes de production, de l'agriculture jusqu'aux ordinateurs en passant par l'administration proprement dite. Chaque nouvelle technique ajoute à notre richesse. Le monde atlantique accroît ses richesses d'au moins \$40 ou \$50 milliards par année. En dix ans seulement, le monde atlantique disposera de cinq cent milliards de plus! Nous avons donc les ressources qu'il faut. Elles sont si vastes qu'il faut à tout prix éviter les déclarations égoïstes du genre suivant: "Mes besoins et ceux de mon pays d'abord. Ceci avant cela." Au contraire, il faut s'attaquer à la pauvreté surtout en même temps! Je suis convaincue que l'affirmation que l'on entend parfois aux États-Unis: "Nous ne pouvons rien faire pour combattre la pauvreté à l'étranger parce que nous ne l'avons pas encore éliminée chez nous", n'est qu'un faux-fuyant. Ceux qui parlent ainsi n'ont probablement jamais rien fait pour combattre la pauvreté nulle part.

Ne nous y trompons pas, si nous plaçons la lutte contre la pauvreté à la tête des priorités nationales, rien ne nous empêchera de résoudre le problème chez nous et à l'étranger en même temps. Je ne veux pas dire que nous transformerons en quelques minutes des structures vieilles de plusieurs siècles. Nous ne pourrions moderniser l'économie des pays sous-développés pour les mettre en mesure de produire eux-mêmes leur propre richesse que si nous transformons d'abord les habitants de ces pays. Les pays en voie de développement ne veulent pas l'aumône, mais plutôt les moyens de réaliser leurs programmes. Une telle évolution prend de trente à quarante ans au moins, car il faut commencer par changer les structures mêmes de l'instruction et de l'éducation des citoyens. Un produit peut être remplacé par un autre sur le marché en six mois, mais un enfant ne parle pas avant des années. L'homme ne se transforme qu'à un certain rythme, raison de plus de commencer sans retard, d'établir des priorités!

Barbara Ward, économiste britannique, conférence prononcée à Montréal le 29 mai 1968.

informations

Pertes élevées dans les deux camps

L'offensive du Vietcong se poursuit autour de Saigon

SAIGON (AFP) — Les forces américaines et sud-vietnamiennes ont tué cinq mille trois cents Vietcong et Nord-Vietnamiens depuis dimanche, début de l'offensive générale, a-t-on appris hier de source militaire bien informée.

Le chiffre des pertes américaines s'élève à environ deux cent cinquante tués. Celui des blessés n'a pas encore été publié mais, d'après les statistiques hebdomadaires publiées par le commandement américain, le nombre de blessés est approximativement six à sept fois plus élevé que celui des morts. En se fondant sur ces taux, les forces américaines auraient au moins 1.500 blessés.

Les pertes sud-vietnamiennes s'élèveraient à plus de 350 tués, environ 1.200 blessés et une cinquantaine de disparus.

D'autre part, selon le service des réfugiés de la mission américaine au Vietnam, 12.734 civils vietnamiens sont considérés comme "victimes de guerre" ou réfugiés, par suite de l'offensive. Les mêmes services précisent que 1.270 maisons ont été détruites sur l'ensemble du territoire et que 14 hameaux de réfugiés ont été attaqués, 200 civils tués, 614 blessés et sept kidnappés par les "communistes".

Pendant la semaine précédente l'offensive, les pertes américaines avaient été les suivantes: 164 tués, 1.103 blessés.

Celles des forces sud-vietnamiennes de 104 tués 524 blessés et cinq disparus. 2.980 soldats vietcong ou nord-vietnamiens avaient été tués.

Les combats au Vietnam

SAIGON (AFP) — Les troupes sud-vietnamiennes appuyées par l'aviation ont réussi après de violents combats à repousser les bataillons vietcong qui s'étaient approchés à 1 mille et demi du quartier général de la troisième région tactique à Bien Hoa, à une vingtaine de milles au nord-est de Saigon.

Au cours de ces combats, a affirmé un porte-parole, les pertes "ennemies" ont été très lourdes: 130 cadavres de Vietcong ont été dénombrés sur le terrain mercredi soir, et 69 autres Vietcong, dont plusieurs officiers, ont été faits prisonniers.

D'autre part, les combats continuaient hier dans le reste du pays: "Toutes les zones tactiques ont été touchées par les attaques et les bombardements ennemis", a déclaré un porte-parole américain.

Ainsi, sur le front nord, où de violents combats se déroulent depuis le début de la nouvelle offensive vietcong et où 36 m'armes américaines ont été tués et 105 blessés, mardi, les forces américaines sont engagées dans une opération importante destinée à briser l'encerclement d'An Hoa par les Nord-Vietnamiens. Deux positions "ennemies" ont déjà été enlevées, et 84 cadavres nord-vietnamiens ou vietcong ont été dénombrés par les "alliés".

A une trentaine de milles au nord de Saigon, des éléments américains ont tué 46 Vietcong qui s'étaient retranchés dans des fortifications. Les combats font rage dans ce secteur, depuis le début de l'offensive, en bordure des provinces de Tay Ninh et de Hau Nghia, où les alliés tentent de couper la route aux éléments de la neuvième division Vietcong qui "descendent" sur Saigon.

Un peu plus au sud encore, près de Cu Chi, le siège du quartier général de la 25e division d'infanterie américaine, a été de nouveau bombardé au mortier et aux roquettes de gros calibre. Après le bombardement, les Vietcong se sont lancés à l'assaut du périmètre de défense américain et ont même réussi à l'enfoncer en certains points. Ils n'ont pu être repoussés qu'après avoir fait sauter plusieurs installations du camp à la dynamite. Au cours de ces combats, les Vietcong ont perdu 31 hommes et les Américains ont eu 13 tués et 28 blessés.

Enfin, les bombardiers géants "B-52" continuent à bombarder, avec une intensité

accrue, les concentrations de troupes "ennemies" et leurs routes d'infiltration autour de la capitale.

Après les violents combats de Bien Hoa

BIEN HOA (de l'envoyé spécial de l'AFP, Alain Saint-Paul) — Une vingtaine de cadavres aux yeux révulsés, les membres tordus et noircis par le feu gisaient hier matin autour de l'église de Dong Lach à Bien Hoa, où pendant plus de douze heures mercredi un bataillon Vietcong s'était retranché pour résister à l'assaut d'un millier de soldats gouvernementaux.

Le deuxième bataillon d'un régiment de la cinquième division Vietcong avait réussi à s'infiltrer mercredi matin à l'aube dans ce village de planches et de toiles ondulées situé tout près du quartier général de la troisième région tactique et de la base aérienne où sont garés quelques-uns des derniers avions-espions U-2 américains.

Renseigné, semble-t-il, par la population, un bataillon des "marines" sud-vietnamiens se rendait rapidement sur les lieux. La bataille commençait à l'aube.

Soutenus par des chars américains, les "marines" montaient une fois, deux fois, trois fois à l'assaut de l'église, de l'école et des maisons voisines mais sans succès.

Plus de quatre cents Vietcong et Nord-Vietnamiens bien retranchés et fortement armés repoussaient sans grande difficulté les soldats gouvernementaux qui semblaient hésiter à détruire au bazooka les maisons toujours occupées par leurs habitants.

A midi, le général Do Cao Tri, commandant la troisième région tactique, décidait de faire appel aux chasseurs-bombardiers et aux hélicoptères de combat.

Une équipe des services de la guerre psychologique lançait un appel demandant à la population d'évacuer les lieux et aux Vietcong de se rendre.

Six de ces derniers devaient répondre à cet appel en désertant.

tant leur unité, cachés au milieu de la foule des réfugiés. Les avions américains commençaient alors leur travail. Pendant quatre heures, les chasseurs-bombardiers protégés par les tirs de roquettes des hélicoptères de combat piquaient sur le village en lâchant leurs chapelets de bombes sur le quartier de l'église. Les maisons frappées de plein fouet s'abattaient et prenaient feu. Les toiles de la toiture de l'église déchiquetées et rougies par l'incendie s'effondraient sur les assiégés.

A seize heures, le dernier rugissement de réacteur disparaissant dans le lointain, les "marines" sud-vietnamiens avançaient, occupant les maisons une à une. A dix heures, la bataille était finie.

Cent soixante-quatre Vietcong et Nord-Vietnamiens sont morts dans ce village et soixante ont été faits prisonniers. Les "marines" dont les pertes sont de sept tués et quarante et un blessés ont saisi une quantité impressionnante d'armes et de munitions dont deux bazookas, six mortiers, trois mitrailleuses lourdes et une soixantaine d'armes individuelles.

L'attaque qui, selon l'un des prisonniers nord-vietnamiens, visait le quartier général sud-vietnamien de la troisième région tactique, l'aérodrome américain et un camp de prisonniers, a été brisée, a déclaré mercredi le lieutenant colonel Nguyen Van Nho.

Mais, à l'heure qu'il parlait, les combats reprenaient à quelques milles plus à l'est et à neuf heures, cinquante autres Vietcong avaient été tués, cinq mortiers, huit bazookas et deux postes radio avaient été saisis.

Le 275e régiment de la cinquième division Vietcong pour l'offensive sur un front de 5 milles environ, depuis maintenant quatre jours et ses pertes qui s'élèvent à plus de quatre cents hommes ne semblent pas avoir affaibli son mordant.

Les chasseurs-bombardiers continuent à décoller de la base de Bien Hoa et le long de l'autoroute deux compagnies blindées ont pris position.

internationales

L'affaire de Berlin reste dans l'impasse

BERLIN (AFP) — L'affaire des laissez-passer demeure dans l'impasse, à Berlin. M. Michael Kohl, secrétaire d'Etat est-allemand a rappelé, hier soir, la condition posée par le gouvernement Ulbricht à toute conversation: le sénat de Berlin Ouest doit affirmer, dans une déclaration officielle, que le président de la République fédérale ne sera pas élu dans l'ancienne capitale. La déclaration de M. Kohl a été transmise au Sénat hier soir par télex. Elle constitue la réponse à une nouvelle invitation à négocier que M. Horst Grabert, représentant du Sénat de Berlin Ouest avait adressée aux autorités de Pankow au début de l'après-midi.

Le préalable posé par Berlin Est n'est pas le seul point litigieux. Sur le fond, l'offre de M. Willy Stoph d'accorder des laissez-passer aux Berlinois de l'ouest pour les fêtes de Pâques en échange d'un report de l'élection présidentielle est, elle aussi, jugée insuffisante par les Allemands de l'ouest. Ceux-ci désirent des solutions de plus longue durée.

Dans ces conditions le report de l'élection présidentielle prévue pour le 5 mars prochain devient de plus en plus douteux. M. Willy Brandt, qui avait accompagné le président Nixon dans l'ancienne capitale allemande hier matin et se trouve toujours à Berlin Ouest a d'ailleurs laissé entendre dans l'après-midi qu'à son avis cette élection ne se déroulera pas dans une autre ville.

"Si, dans les prochains jours la situation politique devait virer vers un règlement satisfaisant, je serais agréablement surpris", a-t-il ajouté. Mais si les sondages actuellement en cours ne mènent à aucun résultat acceptable, a-t-il déclaré en substance, il ne faut pas que l'impulsion qui a caractérisé la politique allemande ces jours derniers soit perdue. Selon les participants à cette réunion, M. Brandt sous-entendait par là un dialogue avec Moscou.

Les chasseurs-bombardiers continuent à décoller de la base de Bien Hoa et le long de l'autoroute deux compagnies blindées ont pris position.

Par ailleurs, dans une conversation avec des journalistes, M. Willy Brandt a insisté sur le fait que le gouvernement fédéral souhaiterait que les "laissez-passer" proposés par la R.D.A. ne soient pas limités "à quelques jours de fêtes", mais fassent l'objet d'un "certain règlement" pour "un certain temps" et que les Berlinois de l'ouest ne soient pas en matière de liberté de circulation plus mal traités que les Allemands de l'ouest.

Dans la même conversation, M. Brandt a encore déclaré en substance:

Si l'on avait l'impression d'une part que de nouveaux et meilleurs développements se dessinent entre l'Union soviétique et la République fédérale et que d'autre part certains allègements pourraient se produire à Berlin et, plus tard, dans l'Allemagne divisée, alors on n'aurait pas besoin de certaines manifestations de la présence (fédérale) à Berlin. Il ne semble toutefois pas que ce soit le cas.

Raid meurtrier contre le Biafra

UMUAHIA (AFP) — 250 personnes ont été tuées et plus de 150 autres ont été blessées, au cours du bombardement par l'aviation nigérienne du marché d'Ozo-Abam, mardi, a-t-on appris hier à Umuahia. Mardi, un prêtre, le père Maher qui était sur les lieux, avait compté plus de soixante cadavres dont la plupart étaient ceux de femmes, gisant sur la place du marché, après le passage de l'aviation nigérienne. Il apparaît que ce raid a fait beaucoup plus de victimes qu'on n'avait pensé d'abord.

Il est cependant probable qu'il sera impossible de connaître le nombre exact des victimes, en effet de nombreux blessés n'ont pu être soignés dans les hôpitaux de la région, et certains ont dû être transportés jusqu'à l'hôpital d'Umuahia, d'autres, enfin, sont soignés par leur famille.

Israël rend un dernier hommage à Levi Eshkol

JERUSALEM (AFP) — La foule a commencé, hier matin, à rendre un dernier hommage au premier ministre décédé Levi Eshkol, en défilant devant son cercueil, place du Parlement.

La bière recouverte d'un drapeau est exposée sur un catafalque couvert de crêpe. Les gens arrivent sans interruption de toute les pays, parmi lesquels de nombreux membres des minorités (musulmans, druzes et chrétiens) reconnaissables à leurs vêtements.

La garde d'honneur autour du catafalque a d'abord été composée par des membres du cabinet qui ont été ensuite relevés par des députés. A dix heures, le doyen du corps diplomatique, M. Walworth Barbour, ambassadeur des Etats-Unis, a conduit la délégation du corps diplomatique devant le cercueil.

Le deuil officiel, qui a commencé à l'aube, sera marqué par la fermeture de tous les édifices officiels aujourd'hui, et de toutes les salles de jusqu'à samedi soir.

Enfin, on a annoncé que des délégations officielles des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada seront présentes aux obsèques du premier ministre.

Religion et politique

TEL AVIV (AFP) — Des considérations religieuses empêcheront-elles la nomination éventuelle de Mme Golda Meir au poste de premier ministre d'Israël?

On s'interroge à ce sujet dans les milieux politiques israéliens après la discussion qui a opposé le ministre de l'assistance sociale, le Dr Yossef Burg (Parti national religieux), à un autre membre dirigeant du P.N.R., le rabbin Chear Yashouv Kohn, de Jérusalem.

Lorsque le Dr Burg a mentionné la candidature possible de Mme Golda Meir (ancien ministre des affaires étrangères) à la présidence du conseil, le rabbin Kohn a été très indigné et a cité la bible pour rappeler qu'il était écrit qu'un

roi devait être mis à la tête d'Israël. "Nulle part, il n'est question d'une reine", s'est écrié le rabbin Kohn.

"Et que faites-vous de la célèbre prophétesse Deborah? Ne figure-t-elle pas, elle, dans la bible?" a retorqué le Dr Burg. "D'accord. Mais depuis quand Golda est-elle une prophétesse?" a répliqué le rabbin Kohn.

On ne sait pas qui a eu le dernier mot, dans ces références à la bible mais on apprend que Mme Golda Meir, sondée sur ses intentions, aurait déclaré fermement: "Je ne compte pas être candidate".

Néanmoins, selon des observateurs, Mme Golda Meir se laisserait convaincre si sa candidature était présentée unanimement ou appuyée par la majorité écrasante des partis constituant la coalition gouvernementale actuelle.

Sanctions contre des officiers israéliens

TEL AVIV (AFP) — Un capitaine sera traduit devant une cour martiale israélienne et un lieutenant-colonel fera l'objet de mesures disciplinaires, à la suite des incidents du 20 janvier, à Rafiah, dans la bande de Gaza, apprend-on à Tel Aviv, à l'issue du rapport de la commission d'enquête.

Le 20 janvier, des soldats israéliens avaient ouvert le feu sur un groupe de femmes qui manifestaient à proximité de la résidence du gouverneur militaire, où se trouvaient emprisonnés plusieurs habitants de Rafiah, soupçonnés d'avoir participé à un attentat qui avait coûté la vie à deux officiers israéliens.

L'enquête a établi que le capitaine, qui avait tiré lui-même et autorisé ses soldats à ouvrir le feu sans que la situation le justifie, avait violé les règlements en vigueur concernant l'usage des armes à feu contre des manifestants.

Le rapport de la commission d'enquête a été approuvé par le procureur militaire et par le chef d'état-major. Les noms des deux officiers n'ont pas été communiqués.

La Roumanie réaffirme sa politique d'indépendance

par Jean-Anne Chalet, de l'AFP

BUCAREST — Une semaine après la visite surprise à Bucarest du maréchal Ivan Yakoubovski, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie, et de M. Vassili Kouznetsov, premier adjoint du ministre soviétique des affaires étrangères, les Roumains réaffirment officiellement qu'ils n'entendent rien changer à leur politique étrangère.

Parlant dans le cadre de la campagne électorale MM. Kivu Stoica, ancien président du conseil d'Etat, Paul Niculesco-Mizil, grand théoricien du PC roumain, et Virgil Trofin, spécialiste des questions de la jeunesse, ont repris les grands thèmes développés le 7 février dernier par le président Nicolas Ceaucesco.

Ils ont notamment dénoncé la théorie soviétique de la "souveraineté limitée" et condamné une nouvelle fois les grandes manœuvres inter-Etats sur le territoire d'un

autre Etat ou à la frontière d'un autre pays, en préconisant la suppression simultanée de l'OTAN et du pacte de Varsovie.

Les mêmes thèmes sont repris dans un long article du ministre roumain des affaires étrangères, M. Corneliu Manescu, qu'a publié hier l'hebdomadaire "Lumea".

"L'expérience historique démontre de façon évidente que le processus de détente et le maintien de la sécurité de la normalisation des rapports inter-Etats sont incompatibles avec une politique de force sous toutes ses formes, y compris la démonstration de force, l'exécution avec la participation de plusieurs Etats de manœuvres militaires sur le territoire d'autres pays ou à la frontière d'autres Etats", écrit notamment M. Manescu qui rappelle cependant fidèle au pacte de Varsovie et au Comecon si les statuts de ces deux organismes sont fidèlement respectés.

Le ministre roumain des affaires étrangères fait ainsi indirectement allusion au refus de la Roumanie de laisser "intégrer" son armée dans le cadre du traité de Varsovie et son économie dans le Comecon, suivant les théories soviétique, polonaise hongroise.

Les trois discours prononcés par MM. Kivu Stoica, Niculesco-Mizil et Virgil Trofin ainsi que l'article de M. Manescu citent à plusieurs reprises le discours du 7 février du président Ceaucesco, en reprennent le vocabulaire et les formules, démontrant par là que cette allocution a marqué un nouveau tournant im-

portant de la politique étrangère de la Roumanie.

Dans les milieux bien informés, on indique à ce sujet que quelles que puissent être les "pressions venues de l'extérieur" les dirigeants roumains n'entendent pas faire marche arrière.

"Nous sommes prêts à collaborer avec tout le monde, dit-on à Bucarest, mais nous n'accepterons plus jamais que l'on porte atteinte, de quelque façon que ce soit, à notre indépendance pas plus dans le cadre d'une intégration économique militaire".

Le projet du SST américain est réexaminé

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche a annoncé hier la création d'une commission interministérielle chargée de reprendre à zéro l'étude du projet relatif à la construction d'un transporteur supersonique commercial (S.S.T.).

Cette commission est composée de 11 hauts fonctionnaires représentant tous les départements intéressés de près ou de loin à la réalisation du projet S.S.T. américain tels le trésor, la NASA, le département du commerce, celui du travail, l'armée de l'air et le département de l'intérieur.

La commission nouvellement créée est présidée par M. James Beggs, sous-secrétaire au département du transport.

L'étude sur papier du S.S.T. avait dû être recommencée récemment en raison des aspects techniques du problème posé par le poids excessif du projet initial.

On précise dans les milieux compétents qu'une décision de la part de la commission pourrait intervenir d'ici le mois d'avril. C'est en fonction de cette décision que le président Nixon approuvera ou non la construction d'un prototype S.S.T. américain, dont la réalisation est actuellement très en retard sur les projets actuellement en voie de réalisation par les Soviétiques d'une part et les franco-britanniques de l'autre.

POUR VOUS QUI CHOISISSEZ AVEC GOÛT

Seagram V.O., c'est tout un whisky... un whisky réussi en grand. Doux, corsé, il est agréable à déguster... même nature. C'est pourquoi les gens de goût choisissent le V.O. de préférence à tout autre.

SEAGRAM

V.O.
WHISKY CANADIEN



Fin de semaine de ski
seulement **\$18.25**

(tar. ass. skis, chambre à deux - Plus tax. et pourboires)

LE SKIEUR EN A PLUS POUR SON ARGENT AU CHANTECLER

- Usage gratuit des monte-pentes pendant 2 jours
- Leçons de ski gratuites le samedi
- Le samedi soir — repas complet
- Chambre pour une nuit
- Déjeuner complet le dimanche

Ne vous en faites pas si Dame Nature ménage la neige: nos machines à neige en fabriquent en quantité. Et ce n'est pas tout! Au Chantecler, les moyens de se récréer après le ski sont les plus variés des Laurentides: natation, curling, patinage, randonnées en traîneaux, danse et divertissements tous les soirs dans la salle trépidante Cocorico. Maintenant, vous pouvez déguster votre breuvage préféré dans l'intimité, au nouveau salon La Lanterne. Voyez ce qu'est Le Chantecler — puis comparez. Faites vos réservations à **861-2420** Région 514

Renseignez-vous sur les cours de ski, la semaine de ski et le tarif familial.

SKIEZ AU Chantecler
30e Avenue-Nord, Québec

à 45 minutes de Montréal par l'autoroute des Laurentides, sortie 28

L'ORGANISATION D'ISRAEL POUR LA VENTE D'OBLIGATIONS À MONTRÉAL

s'unit au deuil qui frappe tout le peuple juif, à l'occasion de la mort subite du Premier Ministre d'Israël, M. Levi Eshkol. Nous exprimons nos plus sincères condoléances au peuple d'Israël et aux membres de sa famille dans la perte de ce Grand Chef et Homme d'Etat.

L'organisation d'Israël pour la vente d'obligations
Sydney Maislin, M. Bernard Liberman
Président Général, Présidente section des Femmes
Chaim Lewin
Gérant de Montréal

Le député Jean-Paul Lefebvre :

La crise que traverse le Québec est avant tout une crise de pouvoir

QUÉBEC (Le Devoir) — "L'atmosphère de contestation et de remise en question qui prévaut aujourd'hui au Québec n'a pas pour fondement principal les aspirations ou les revendications constitutionnelles, bien qu'il ne faille pas nier l'importance de celles-ci", a déclaré M. Jean-Paul Lefebvre dans une causerie devant les membres du "Club des Lions" de Québec.

Le député d'Ahuntsic à l'Assemblée nationale, s'efforçant de définir les responsabilités qui incombent aux partenaires sociaux — syndicats et employeurs — dans le contexte québécois d'aujourd'hui, a ajouté :

"Le Québec est en train de vivre une véritable mutation sociale et la crise qu'il traverse est une crise de pouvoir. De la contestation étudiante aux conflits ouvriers, de la révolte des pauvres à l'effervescence des cultivateurs, tout concourt à démontrer que le Québec est en train de vivre une expérience douloureuse et délicate, de rééquilibre du pouvoir."

Analysant l'émergence des pouvoirs politiques nouveaux, et notamment du syndicalisme, le spécialiste des questions syndicales et ouvrières de l'opposition libérale propose aux syndicats de réviser leurs méthodes d'action en fonction des nouveaux besoins de la société québécoise.

"La négociation des conventions collectives ne saurait en aucune façon suffire à l'établissement d'une politique de

revenus. Pour atteindre cette fin, le mouvement syndical devra trouver des modes d'action plus étendus, d'abord au niveau des grands secteurs industriels, mais aussi au niveau de l'économie globale. C'est ici qu'intervient l'action politique car la lettre et l'esprit de beaucoup de nos lois devront être révisés."

"Maintenant qu'à la sueur de leur front, les travailleurs du Québec ont édifié cette grande force que constitue le mouvement syndical, il leur appartient certainement de décider de l'usage qu'ils veulent en faire. Aujourd'hui comme hier, une minorité, selon toute probabilité très peu nombreuse mais quand même fort active, propose l'option révolutionnaire ou anarchiste, c'est-à-dire la contestation globale de la société et le refus de pactiser avec le "désordre établi". Très rares sont ceux

qui préconisent ou pratiquent la violence mais les tenants de cette école de pensée, s'ils acceptent volontiers des compromis sur le plan de la négociation des contrats de travail, se montrent intransigeants lorsqu'ils passent au domaine politique. Cette dualité de conduite constitue un paradoxe."

M. Lefebvre devait également déclarer :

"Si le mouvement syndical n'était déchiré de l'intérieur par des tendances contradictoires, il aurait aujourd'hui une force extraordinaire, susceptible d'amener une rapide amélioration de nos structures sociales, économiques et politiques."

Analysant ensuite les responsabilités du patronat dans le Québec de 1969, le député d'Ahuntsic commente la création récente d'un Conseil du patronat et propose à ce conseil ainsi qu'aux employeurs

en général les objectifs suivants :

"On vient de créer au Québec un Conseil du patronat. C'est là une excellente nouvelle. Il faut cependant souhaiter que le nouvel organisme ne serve pas seulement de contrepoids au pouvoir syndical et d'interlocuteur désormais mieux structuré pour le dialogue de la négociation collective. Dans le prolongement naturel de cette action première, il serait à souhaiter que le nouveau conseil favorise la recherche sur l'avenir de l'entreprise et en particulier sur le délicat problème de la participation des travailleurs à la vie de l'entreprise. Dans l'enthousiasme de sa jeunesse, peut-être aussi le Conseil du patronat pourrait-il stimuler l'action des groupements industriels spécialisés (verticaux) en matière de recherche industrielle et en vue

d'une restructuration de nos industries. La multiplicité des entreprises dans plusieurs secteurs industriels et, par voie de conséquence, l'absence de spécialisation, de coordination et de recherche sont des fardeaux trop lourds à porter. Pour atteindre la société post-industrielle, il faut alléger ce fardeau."

"C'est autour de ces deux pôles, la recherche d'une part et la rationalisation des structures d'autre part, que devrait se situer la collaboration entre les entreprises, l'Etat et les universités. Les Américains, qui sont infiniment plus riches et plus nombreux que nous, ont pourtant eu la sagesse d'éviter le gaspillage d'énergie que représente l'action cloisonnée et parallèle : entreprises - Etat - universités, dans le domaine particulier de la recherche appliquée."

Le départ d'Apollo 9 est remis à lundi

CAP KENNEDY, (Floride) (AFP) — Les rigueurs de l'entraînement et la fatigue des pilotes d'Apollo-9 sont sans doute largement responsables de l'ajournement de ce vol.

Ce pas capital sur la voie du premier débarquement américain sur la lune devait débuter vendredi à 11 heures. Le lancement est remis à lundi à la même heure. Le commandant de bord James McDivitt, qui souffre d'un rhume et d'un mal de gorge depuis mercredi matin, à l'instar de David Scott et de Russell Schweickart, a récemment fait observer que l'entraînement était "plutôt dur". Il a également évoqué les "très longues heures" d'étude et d'exercice de pilotage au sol. Comme s'il avait alors prévu une indisposition, le chef pilote d'Apollo-9 ajoutait : "Nul ne s'attend à ce que nous partions entraînés mais éreintés. On n'a pas l'intention de nous lancer en très mauvaise forme".

L'équipage devra en effet témoigner d'une parfaite condition en vue de ce vol orbital de dix jours qui, entre autres, comporte de très complexes rendez-vous ainsi que l'audacieuse sortie spatiale de deux heures de Schweickart.

L'entraînement en vue des vols dont le

couronnement doit être l'arrivée sur la lune de deux Américains — dès le 19 juillet si tout va bien — est plus dur que la préparation de tous les voyages orbitaux de pilotes Mercury et Gemini.

Apollo met en oeuvre en effet une capsule principale triplace et un compartiment à bord duquel deux astronautes partiront pour la surface lunaire, après s'être détachés de la cabine-mère, puis réintégreront celle-ci, leur exploit historique achevé. La tâche des futurs pilotes est en réalité décuplée.

Jamais incident de santé n'a retardé le lancement d'une seule capsule des deux précédents programmes. Mais les deux premiers voyages humains Apollo ont connu beaucoup d'ennuis dans ce domaine. Walter Schirra, commandant de bord d'Apollo-7, a fait savoir, peu après son retour à terre, qu'il ne se sentait pas l'énergie de jamais repartir pour l'espace. Frank Borman, conquérant des approches immédiates de la lune le 24 décembre, a renoncé lui aussi définitivement aux vols cosmiques.

Tout semble donc se passer comme si, épuisés par les rigueurs de leur entraînement, les pilotes Apollo étaient à la merci du premier virus ou microbe.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Nouvelle association religieuse

Une nouvelle association verra le jour en fin de semaine. A partir de demain, à lieu au Scolasticat intercommunautaire de Montréal-Nord, le congrès de fondation de ce qu'on appelle pour le moment "l'association des professionnels en matières religieuses". Sont invités tous ceux qui ont une spécialisation dans le domaine religieux et ceux qui enseignent les "matières religieuses" à quelque niveau que ce soit.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6:00 p.m. — heure de tombée.

BANTEY Louis : à l'hôpital Grace Dart de Montréal le 26 février 1969 à l'âge de 87 ans est décédé M. Louis Bantey, époux de Célestina (Luce) née de Mme Rambois (Gaetano) (Helen) Edward et Bill Bantey. La dépouille mortelle repose à la Chapelle Joseph C. Wray & Bro. 1234 de la Montagne. Avis des funérailles plus tard.

DESCHENEUX Lorenzo : A l'hôpital Saint-Luc de Montréal le 26 février, à l'âge de 77 ans, est décédé Monsieur Lorenzo Descheneux, voyageur de commerce à sa retraite, époux de feu Denise Charland, père de Jean, chirurgien-dentiste à Pierreville, Simone (Mme André Desmarais) d'Ottawa, et Marcel de Montréal, procureur des Missions des Pères de Sainte-Croix. La dépouille mortelle est exposée au Salon Descheneux, 90, rue Maurault, à Pierreville, où les funérailles auront lieu samedi après-midi premier mars, à trois heures.

HOMMAGES AU PREMIER MINISTRE D'ISRAËL

D. Lou Harris, Président National du Conseil, pour la vente d'obligations pour l'Etat d'Israël au Canada, exprime aujourd'hui, la tristesse des membres de l'Organisation et des Juifs Canadiens à l'occasion de la mort subite du Premier Ministre d'Israël, M. Levi Eshkol.

Dans un communiqué publié à la nation M. Harris dit "L'Organisation d'Israël pour la vente d'obligations, pleure la perte du Premier Ministre d'Israël dont la vie et le travail ont été consacrés à la renaissance historique du peuple Juif dans sa Patrie recouvrée".

Après avoir rappelé que M. Eshkol était un des premiers architectes de la Renaissance d'Israël, M. Harris ajouta : "Non seulement au Peuple de son Pays, mais à tous les Juifs à travers le monde, sa carrière et ses fonctions de Chef étaient comme un étendard d'inspiration et de fidélité".

Le Président National du Conseil rend hommage à l'Association de M. Eshkol pour les nombreuses années consacrées à la création de l'Etat et termina comme suit : "Les Juifs Canadiens partagent la douleur et la tristesse de sa famille et de son Peuple".

RESIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6473 RD. ST-LAURENT
10526, ST-DENIS
6520, ST-LAURENT
185 est. DeCASTELNEAU
Tél. : 277-2135

Mécanicien en extrudage

demandé pour opérer dans les composés plastiques, sur extrudeurs, mélangeurs et broyeurs.

S'adresser à :

Phoenix Blending Limited,
2665, rue Marcel,
Ville St-Laurent, P.Q.

BOTANISTE (Ph.D.)

Nous recherchons un physiologiste ou un anatomiste-morphologiste des plantes pour enseigner certaines des matières suivantes : Physiologie des plantes, Anatomie des plantes vasculaires, Morphologie des plantes vasculaires et Morphologie des plantes non vasculaires. Le candidat devra se préparer à participer aux travaux de recherche du département d'Océologie. Salaire de base pour un professeur assistant (échelle 1968-69) : \$10,000. (Débutant le 1er juillet 1969 environ).

Adresser votre curriculum vitae à :

Monsieur le Directeur,
Département de la Biologie,
Université Lakehead,
Port Arthur, Ont.

CONSEILLER SOCIAL

Pour aide aux enfants placés ou à placer en foyer nourricier et institutions.

Endroit de travail : Sorel (avec équipe de 10 personnes)
Qualifications : Conseiller social ou aide social diplômé, ou diplômé de C.E.G.E.P. des cours en assistance sociale et expérience dans le domaine de préférence.

S'adresser à :

M. Henri Giguère,
Directeur Général,
Service Familial Richelieu-Yamaska,
2800, rue Morin,
St-Hyacinthe, P.Q.
Tél. 773-8411

COMPTABLE INDUSTRIEL

Coincident avec l'expansion de notre société, nous devons remplir le poste de comptable avec la responsabilité des achats et du trafic au sein de notre nouvelle usine de Hawkesbury.

Les candidats doivent être bilingues et posséder un baccalauréat en commerce ou un diplôme "R.I.A." comme comptable industriel.

Le salaire initial et les bénéfices marginaux sont excellents.

S'adresser par écrit au :

Surveillant des relations industrielles,
a/s M. John Crnich,
Duplate Canada Limited,
C.P. 195,
Hawkesbury, Ont.

Représentant en Arts Graphiques

LE CANDIDAT : Il possède une grande expérience de l'imprimerie et particulièrement de la lithographie. Il est bilingue. Il est habitué à faire de la représentation auprès de sociétés importantes. Son esprit de création dans le domaine publicitaire le rend utile à ses clients. Il est présentement limité par ses cadres techniques. A la fois cultivé et ambitieux, le travail ne l'effraie pas. Agé de 25 à 40 ans environ, il désire améliorer sa situation.

LE DÉFI : S'intégrer rapidement au sein d'une des plus grandes maisons d'imprimerie au Canada. S'appuyant sur des moyens techniques considérables, il devra par son travail et sa compétence, s'assurer une clientèle de choix, tout en prenant en main certains clients importants de la maison. Sa rémunération, basée sur un salaire et une commission, sera excellente. Caisse de retraite, assurances collectives et autres avantages sont déjà en vigueur.

Pour avoir une entrevue confidentielle communiquez avec le directeur de la vente chez :

PIERRE DES MARAIS INC.
Imprimeur Lithographe Relieur / Printer Lithographer Bookbinder
225 rue Roy / Montréal 131 / Téléphone 288-5791

COMPTABLE BILINGUE

Compagnie publique demande un comptable ayant environ 5 ans d'expérience pour s'occuper des livres comptables, préparer des rapports à l'usage de la direction et assister le Trésorier dans ses fonctions. Salaire : \$10,000 environ.

Envoyer curriculum vitae à :

Zittner, Siblin, Stein, Levine & Cie
4115 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.

GRADUÉE EN SCIENCES DOMESTIQUES OU DIÉTÉTISTE

Un poste est disponible dans notre Service des Arts Ménagers pour une personne intéressée dans le domaine de recherche, éducation et promotion.

La candidate intéressée doit posséder un an d'expérience dans ce domaine, être bilingue et âgée de 22 à 25 ans.

Nous offrons excellent salaire, généreux avantages sociaux, rémunération à toutes les semaines.

Pour renseignements additionnels, téléphoner à

M. J. Guilmette,
Corporation de Gaz naturel
du Québec
1717, rue Du Havre,
Montréal, P.Q.
527-8455
Poste 624

IMPORTANTE COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PUBLICITÉ

avec bureau à Montréal recherche

Jeune candidat (e) bilingue pour son agence de Toronto.

Cette personne doit avoir de l'initiative, un esprit agréable et coopératif, un bon jugement artistique, des dispositions pour la rédaction et une parfaite connaissance du français et de la grammaire. Le titulaire pourra se tailler un poste à sa mesure et amorcer une intéressante carrière en publicité. Expérience préférable mais non requise. Salaire à discuter.

Adresser curriculum vitae complet à : B.P. 1226, Place Bonaventure, Montréal 114. Discretion assurée.

Le Poste :

La "Canadian British Aluminium Co. Ltd." recherche les services d'un **INGÉNIEUR EN DÉVELOPPEMENT ET CONTRÔLE TECHNIQUE**, pour son département de refonte. Conditions de travail excellentes et avantages intéressants.

Le Candidat :

Détenteur d'un diplôme en métallurgie, le candidat devra posséder une bonne expérience pratique en coulage de métal en plus des qualités requises de surveillance. De préférence marié, âgé d'environ 35 ans, le candidat devra posséder une personnalité agréable et être bilingue (français et anglais).

Toute demande sera traitée confidentiellement et devra être accompagnée d'un résumé complet concernant le degré d'instruction, âge, qualifications, expérience et salaire actuel. Le tout devra être adressé à :

M. R. T. Leblanc,
Officier de l'Organisation
Fonctionnelle et Perfectionnement,
C.P. 1530,
Baie Comeau, P.Q.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES

COMMISSION SCOLAIRE SALABERRY DE VALLEYFIELD

Clientèle 6000 étudiants

Qualifications officielles au niveau de la licence en administration scolaire ou l'équivalence. Expérience en administration scolaire.

Faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 21 mars 1969 à :

Direction Générale de la Gestion Scolaire,
Division de la gestion du personnel,
a/s Fédération des Commissions Scolaires du Québec,
1001, rue Bégon, C.P. 490,
Sainte-Foy, Québec 10.

MAISON D'ÉDITION

recherche une personne consciencieuse et agressive pour prendre charge de son département de vente par la poste. Travail à temps partiel : 2 à 3 jours par semaine. Tél. 382-2563

VÉRIFICATEUR DE DOSSIERS

Une excellente compagnie d'assurance canadienne-française requiert les services d'un vérificateur de dossiers possédant quelques années d'expérience dans un service des ministres. Excellentes conditions de travail. Nombreux bénéfices marginaux.

Adresser curriculum vitae à :

Case 1061,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Officier principal de la Commission Conjointe d'Urbanisme de la Zone Industrielle et Urbaine Prioritaire de Rimouski - Mont-Joli (45,000 personnes - 13 municipalités).

En plus de la rédaction des rapports et des procès-verbaux, il verra à assurer le lien avec les fonctionnaires du Ministère des Affaires Municipales et principalement le coordonnateur régional de ce Ministère, relativement aux opérations techniques de préparation du plan d'urbanisme de la zone.

Le candidat doit avoir une formation académique appropriée en matière d'urbanisme et/ou de développement régional, en plus de posséder une certaine expérience de travail avec les organismes socio-économiques.

Salaire selon la formation et l'expérience.

Endroit de travail : **RIMOUSKI.**

Date limite pour acceptation des candidatures : 20 mars 1969.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

La Commission Conjointe d'Urbanisme de la Zone Industrielle et Urbaine Prioritaire Rimouski - Mont-Joli,
Case postale 1027,
RIMOUSKI, Québec.

La Commission des Écoles Catholiques de Mont-Royal

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE 800 ÉLÈVES

Qualifications :

- expérience d'enseignement à l'élémentaire
- connaissance des méthodes nouvelles d'enseignement
- préparation adéquate à l'administration scolaire
- degré universitaire souhaitable

Salaire :

- selon les années de scolarité et d'expérience
- d'après l'échelle de la Commission
- plus supplément établi

Les candidatures doivent parvenir, avant le 20 mars, à l'adresse suivante :

Commission des écoles catholiques de Mont-Royal
1560, boul. Laird
Mont-Royal 304, Qué.

avec la mention suivante : "Candidature au Poste de Directeur d'École."

APPRENTIS-PILOTES MARINE

Les personnes âgées de 21 à 33 ans, qui sont intéressées à faire partie du service de pilotage à titre d'apprentis pilotes dans la circonscription de pilotage de Québec, sont invitées à poser leur candidature.

Les candidats doivent être titulaires des certificats et diplômes suivants :

1. Certificat d'études attestant qu'ils ont réussi aux examens de la 10^e année ou d'une année équivalente;
2. Diplôme attestant qu'ils ont fréquenté durant 2 ans l'Institut de la Marine marchande de la Province de Québec;
3. Un certificat valable de capacité non inférieur à celui de 1^{er} lieutenant au cabotage ou de 2^e lieutenant au long cours.

Les candidats doivent accompagner leur demande des documents suivants :

1. Attestation de citoyenneté canadienne et de résidence au Canada;
2. Extrait de naissance;
3. Attestations de bonne vie et mœurs, jugées satisfaisantes par le Jury d'Examens;
4. Preuve d'aptitude physique;
5. Attestation d'acuité visuelle et de perception des couleurs.

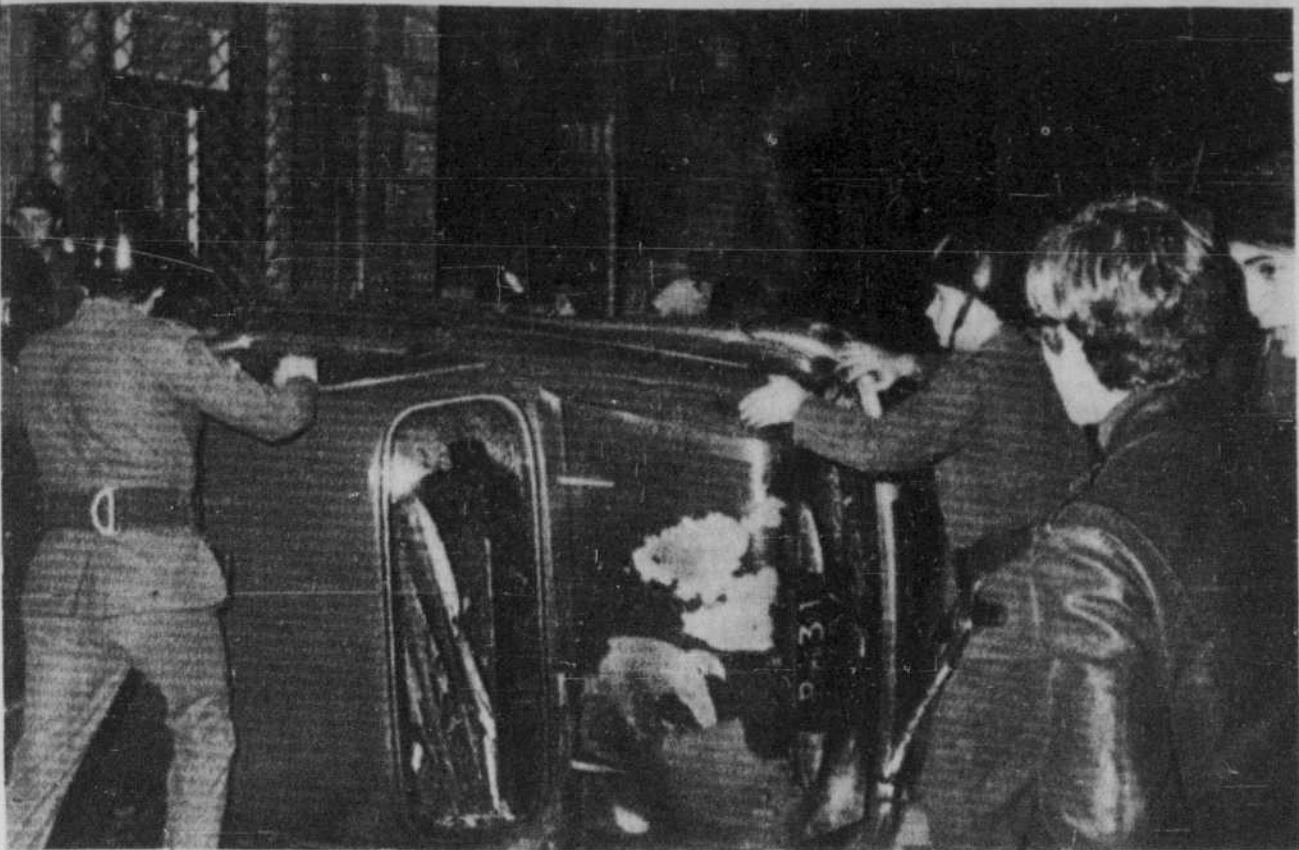
Les candidats doivent pouvoir parler et comprendre le français et l'anglais.

Les demandes doivent être adressées à :

Surintendant Régional des Pilotes,
1080 Beaver Hall Hill, Chambre 1806,
Montréal, P.Q.

Ne pas faire parvenir l'original des documents, étant donné que ceux-ci ne seront pas retournés.

Les demandes obliées après le 30 mars, 1969 seront refusées.



● Les manifestants qui se sont heurtés à la police dans le centre de Rome, près du palais Chigi où le président Nixon doit s'entretenir ce matin avec le président du conseil italien, M. Mariano Rumor, ont été repoussés par les forces de l'ordre. Cependant, à la cité universitaire de Rome d'autres étudiants qui tentaient de forcer un barrage de policiers et de carabinieri ont été bloqués à l'intérieur des locaux qu'ils occupent depuis plusieurs semaines. Les forces de l'ordre ont repoussé les manifestants en utilisant un véhicule blindé

disposant d'une lance incendie qui projette un liquide rouge. Les étudiants ont riposté à coups de pierres et de barres de fer, mais ils n'ont pu forcer le barrage. D'autres étudiants qui arrivaient en renfort, ont été pourchassés par les jeeps de la police dans les rues voisines de l'université. Une voiture de la police où se trouvaient plusieurs manifestants qui venaient d'être appréhendés a été attaquée par d'autres manifestants. Les policiers ont été dégagés par un groupe de carabinieri. (Téléphoto AP)

à travers le monde

Le Redoutable à l'essai

PARIS (AFP) — Les premiers essais de plongée du Redoutable, le premier sous-marin français à propulsion nucléaire dont le réacteur vient de "diverger", auront lieu d'ici à quelques semaines. Ces essais, dits de bâtiment, se feront en statique, c'est-à-dire sans le moteur nucléaire, et auront pour but de vérifier notamment l'étanchéité de la coque, et le bon fonctionnement des appareils de plongée. Le Redoutable, lancé en présence du général de Gaulle, à Cherbourg, en 1967, deviendra opérationnel en 1970 et effectuera notamment ses premiers essais de lancement d'engins MSBS (mer-sol-balistique-stratégique), sans charge nucléaire. Le deuxième sous-marin nucléaire français, le Terrible, est en chantier et le troisième a déjà été baptisé du nom de Foudroyant. Chacun des trois bâtiments disposera de deux équipages de 135 hommes et sera armé de 16 fusées à tête nucléaire.

Fusée indienne Centaure

NOUVELLE DELHI (AFP) — La première fusée indienne Centaure, construite sous licence française de Sud-Aviation au centre de recherche atomique Bhabha de Bombay, a été expérimentée avec succès au polygone des fusées de Bhamba, proche de Trivandrum, dans l'Etat de Kerala. Le Dr Vikram Sarabhai, qui a annoncé le lancement réussi, a ajouté que l'Inde était maintenant en mesure de construire des fusées plus puissantes, qui pourraient remplir le rôle de lanceurs de satellites, d'ici à cinq ans.

Valeur du corps humain

EVANSTON, Illinois (AFP) — L'inflation des prix des produits chimiques aux Etats-Unis a fait passer de 98 cents en 1936 à 3 dollars 50 en 1969 la valeur moyenne du corps humain. C'est la conclusion à laquelle aboutit un bio-chimiste américain, le professeur Donald Forman de l'école de médecine de l'université Northwestern qui note que les éléments dont est formé le corps humain sont de peu de valeur, même en tenant compte de traces d'or et d'argent.

A la Ford britannique

LONDRES (AFP) — La Ford britannique a tenté une action en justice au plus puissant des syndicats britanniques, celui des transports ainsi qu'au syndicat des métallurgistes, qui avaient lancé un ordre de grève aux ouvriers de Ford, grève qui a commencé hier matin. C'est, semble-t-il, la première fois dans l'histoire du syndicalisme britannique qu'une firme poursuit un syndicat en justice pour avoir déclenché un tel mouvement. Les deux syndicats en question ont pris l'initiative de cette grève pour contraindre la direction de Ford à supprimer, dans un nouveau contrat collectif, une clause jugée "pénale". 20.000 ouvriers de Ford, soit presque la moitié des employés de la firme, avaient déjà débrayé hier après-midi, entraînant un arrêt partiel de la production.

Grève à l'American Airlines

NEW YORK (AFP) — Tous les vols de la compagnie aérienne American Airlines ont été temporairement supprimés jeudi matin, une heure après que 15.000 des 35.000 employés se furent mis en grève. Les grévistes comprennent les mécaniciens au sol et les employés des services de transmission. Les pilotes ne

participent pas à la grève qui a été déclenchée à la fin de la période de 30 jours de réflexion imposée par la législation en cas d'impasse dans les pourparlers pour le renouvellement de contrats collectifs dans les transports. Le syndicat demande une augmentation de salaire de 30 pour cent s'étendant sur un contrat de deux ans. Les mécaniciens au sol reçoivent actuellement 4 dollars 16 de l'heure et les opérateurs de téléscripteurs 3 dollars 30.

Les Halles quittent Paris

PARIS (AFP) — Le plus grand marché alimentaire d'Europe, les Halles de Paris, quittera le 3 mars la capitale française pour s'installer à la campagne, soit à Rungis, petite commune à 15 kilomètres de Paris. Alors que la surface des Halles centrales conçues au 19e siècle ne dépassait pas 13 hectares, les nouvelles installations couvrent 200 hectares et pourront accueillir 1.000 grossistes et 10 fois plus d'acheteurs.

La voiture de l'année

LONDRES (AFP) — La nouvelle Jaguar X J 6 a été proclamée voiture de l'année devant la Peugeot 504 par un jury international de spécialistes de l'automobile à l'issue d'un concours organisé par la revue mensuelle britannique Car. Parmi les finalistes figuraient également dans l'ordre les BMW 2002 et 25 allemandes, la Ford Escort, britannique, et la Fiat 124 spéciale, italienne.

Clef électronique

Dans son livre intitulé "Les hommes qui jouent à être Dieu" et publié mercredi à New York, le journaliste britannique Norman Moss affirme que tous les engins nucléaires américains, aussi bien ceux dont disposent les forces américaines que ceux qui font partie de l'arsenal de l'OTAN ont été verrouillés électroniquement. L'officier américain chargé de son lancement ne pourrait exécuter l'ordre qu'après avoir reçu par radio un code qui serait en fait "une clef électronique". Selon M. Moss le système a été institué en 1962 par le président Kennedy après que des parlementaires américains, membres de la commission conjointe de l'énergie atomique, se furent émus de la facilité avec laquelle un engin nucléaire américain pourrait être lancé dans un des pays de l'OTAN par des conspirateurs. Il aurait suffi à ceux-ci de s'emparer de l'officier américain de service, de lui prendre la clef — une vraie et simple clef — qu'il portait constamment au cou et avec laquelle il était possible, en conjonction avec une autre clef que portait l'officier du pays où l'engin se trouvait, d'effectuer le lancement. Le système des clefs électroniques qu'ignore l'officier américain jusqu'au moment de l'ordre ultime transmis par radio a été appliqué d'abord dans les pays de l'OTAN. Il fut étendu plus tard aux forces armées américaines.

Relais de Trois-Rivières

TOURS, France (PC) — Un nouvel hôtel érigé à Tours, à une centaine de miles au sud-ouest de Paris, porte le nom d'une ville de la province de Québec et affiche un air du 18e siècle. Le Relais de Trois-Rivières, qui compte 125 chambres, a été financé à 34 pour cent par des hommes d'affaires canadiens. Un salon-bar y porte le nom "Le Québec". Les serveuses portent des costumes du 18e siècle et l'architecture de l'immeuble remonte aussi à la même période.

Un avion révolutionnaire

Le Concorde est prêt pour son 1er vol

PARIS (AFP) — Le Concorde fera son premier vol demain, samedi, si le temps le permet. Dans le cas contraire, le premier prototype de l'avion supersonique franco-britannique prendra l'air dès que les conditions météorologiques seront satisfaisantes.

Une grande aventure technique commence, dans laquelle la France et la Grande-Bretagne ont engagé ensemble leur prestige national et aussi d'importants investissements: dix milliards de francs. Transporter des passagers à plus de 2.000 km-heure est une véritable révolution aéronautique. A cette vitesse, l'avion rattrape le soleil, modifiant la notion de temps. L'aéronautique aura ainsi réalisé sa plus grande conquête depuis le vol de Clément Ader, il y a 79 ans.

Avec le Concorde, Paris ne sera plus qu'à trois heures 25 minutes de New York, au lieu de huit aujourd'hui. L'homme d'affaires français partant d'Orly le matin y sera de retour le soir même après avoir passé sept heures à Manhattan. Il franchira le mur du son en complet-veston, sans être contraint, comme le seront encore les pilotes militaires, de porter un casque, un inhalateur et une combinaison spéciale.

Le Concorde est aux avions actuels ce qu'un bolide mo-

derne de compétition est aux automobiles du début du siècle. Héritier de ses prédécesseurs, il n'a en effet, avec eux, que peu de choses en commun. Il appartient à une nouvelle génération d'avions, la dernière peut-être à faire appel encore à l'homme.

Aussi a-t-il exigé une conception, des procédés de fabrication et d'essais, ainsi que des équipements totalement nouveaux. Le projet était d'autant plus audacieux que, contrairement aux avions réalisés jusqu'alors, il n'avait été précédé d'aucun appareil militaire similaire. Seuls certains chasseurs font des incursions de quelques minutes au-delà de mach 2 (deux fois la vitesse du son), au-delà duquel le Concorde volera de façon continue. Toutefois, un important obstacle se dressait devant les ingénieurs: le mur de la chaleur. Si, en vitesse subsonique l'échauffement dû au frottement de l'air sur l'avion est négligeable au-delà de mach 2.2 les alliages d'aluminium utilisés dans la construction aéronautique sont portés à plus de 150 degrés et subissent ainsi des déformations. Mach 2 (2.470 km-heure) a donc été la vitesse théorique choisie pour le Concorde.

A mach 2.2, les surfaces extérieures seront portées à 120 degrés. Il a donc fallu prévoir un système de climatisation particulier pour maintenir la

cabine à une température normale. Pour résister à l'échauffement, certaines parties de l'appareil, (le nez, le bord d'attaque des ailes), ont été construites au titane. Il a fallu travailler selon des procédés nouveaux d'alliage d'aluminium dans lequel il est construit. Chaque pièce est taillée dans la masse, non plus découpée et soudée. La structure même de l'avion est particulière, de façon à utiliser, lors du montage, les éléments les plus grands possibles. Une partie des ailes fait corps avec la cellule, rendant l'avion plus résistant.

Chaque organe (train d'atterrissage, circuit hydraulique ou de carburant, climatisation, etc...) fait l'objet depuis plusieurs années d'essais en laboratoires à échelle réelle, de manière à éprouver la résistance et déterminer la durée du vieillissement. Les réacteurs ont déjà effectué 30.000 heures d'essais au sol avant que l'avion ne vole.

La navigation, les prévisions météorologiques font également partie des techniques qu'il a fallu reconsidérer. Le poste de navigateur a été supprimé: un système à inertie fera le point en permanence pour le pilote. Un puissant radar contenu dans le nez de l'avion permettra de détecter les tempêtes à plus de 500 km de distance. Les manœuvres d'évitement seront plus longues que sur les appareils subsoni-

ques, ce qui obligera à informer plus rapidement le pilote des conditions atmosphériques. En vitesse supersonique, l'avion volera presque en aveugle, son nez basculant relevé, une visière de protection dressée contre le pare-brise.

Le Concorde, ce sera aussi trois avions en un seul: les prototypes, les appareils de pré-série et les appareils de série seront quelque peu différents. L'avion de série le plus évolué sera le plus grand et le plus puissant. Il aura les caractéristiques suivantes: longueur 58m80, envergure 25m60, poids total 166 tonnes, carburant 86 tonnes, charge payante 12,70 tonnes, passagers 136, distance franchissable avec réserve 6.250 km. La vitesse initiale de mach 2.2 a été réduite à mach 2,05, à la demande des compagnies aériennes qui ont passé commande de l'appareil, ce qui permettra un gain de 150 km sur la distance. A vide, le Concorde pourrait franchir 7.700 km.

Air France et le TU-144

LONDRES (AFP) — L'avion supersonique soviétique TU-144, rival du Concorde, pourrait voler sous les couleurs d'Air France dans le cadre d'un accord permettant à la compagnie française de relier Paris au Japon et à l'Extrême-Orient à travers la Sibirie, écrit le SUN dans une dépêche de son envoyé spécial à Moscou.

Selon le SUN, une délégation officielle française doit se rendre à Moscou le mois prochain pour négocier le droit de survol du territoire soviétique par Air France. Les Soviétiques mettraient comme condition à cet accord l'utilisation par la compagnie française du TU-144.

L'appareil soviétique serait proposé à Air France en 1971 ou 1972 alors que le Concorde n'entrera en service qu'en 1973 et il permettrait de relier la France au Japon en seulement 6 ou 7 heures.

L'OIPQ étendra ses services à la radio et la TV

L'Office d'information et de publicité du Québec se propose d'étendre aux postes de radio et de télévision les services qu'il offre déjà à la presse écrite. De plus, certaines émissions de service public ou à caractère didactique et éducatif, jusqu'ici confiées à l'entreprise privée, seront désormais réalisées autant que possible par Radio-Québec.

Ces décisions font suite à une étude faite récemment pour le compte de l'OIPQ.

Ainsi, quand le premier ministre donne à Québec une conférence de presse, le texte des questions et réponses est remis aux journalistes de la presse écrite et télévisée. Désormais, l'OIPQ se propose d'offrir aux postes de radio, éventuellement aux postes de télévision, les rubans sonores ou magnétoscopiques de ces conférences. Les journalistes seront naturellement libres de les accepter ou de les refuser. Il s'agit d'un instrument de travail qui facilite la tâche des reporters et journalistes.

Pour rejoindre des publics divers, les ministères doivent préparer des documents audiovisuels. Le contenu est déterminé par les ministères et la forme est donnée par l'OIPQ qui en confie ensuite la réalisation à des compagnies privées. A l'avenir, on s'efforce-

ra de passer ces commandes à Radio-Québec qui est précisément un producteur de documents audio-visuels et qui pourrait réaliser ces documents à meilleur compte.

Club St-Denis

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du Club Saint-Denis s'est tenue, le 12 février 1969, au siège social du club et les membres suivants furent élus membres du Conseil d'administration du club pour l'année 1969: MM. Claude P. Beaubien, Jean-Paul Cartier, Paul Chapdelaine, Jean DeGrandpré, c.r., Paul A. Dionne, Jean-Paul Elie, Roy D. Etches, Gérard Gingras, Jean Labelle, Jean Lamontagne, Paul L'Anglais, Georges H. Mercier, W.L.S. O'Brien, Angelino Pizzagalli et Claude Prieur.

Après l'assemblée le Conseil d'administration s'est réuni et les officiers suivants ont été élus: M.W.L.S. O'Brien, président, M. Jean Lamontagne, vice-président, et M. Paul A. Dionne, secrétaire-trésorier.

M. Paul Courtois est président honoraire et M. Guy Charette, c.a., de la maison Courtois, Fredette, Charette & Cie a été nommé vérificateur.

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

INGENIEURS MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

Traitement initial jusqu'à \$12.850 selon la compétence. Postes à Québec. Concours 69SA-2118.

DIRECTION GENERALE DE LA PREVENTION DES INCENDIES

Etudier les plans de construction d'édifices gouvernementaux, municipaux ou publics ainsi que des réseaux d'aqueducs municipaux en regard des normes de prévention des incendies. — Formation universitaire, soit en génie civil, électrique, mécanique ou chimique, et posséder quelques années d'expérience en prévention des incendies.

DIRECTION GENERALE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE — REGIE DES EAUX

Etudier et analyser les projets d'aqueduc et d'égout, de postes de traitement d'eau potable et d'eau usée, soumis à l'approbation de la Régie des Eaux du Québec. — Formation universitaire en génie civil et posséder quelques années d'expérience en génie municipal. — Pour tous ces postes, il est requis d'être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec. — S'inscrire avant le 7 mars 1969.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES PLANS ET DEVIS

Traitement initial jusqu'à \$17.500 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69S-1374. — Planifier et contrôler les études, analyses et recherches en matière de plans et devis. — Diplôme universitaire en architecture ou en génie et plusieurs années d'expérience de direction de groupes d'études dans le domaine de la construction.

DIRECTEUR DE L'AMENAGEMENT — REGIE DES IMMEUBLES

Traitement initial jusqu'à \$15.500 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69S-1375. — Planifier et coordonner l'application des normes et politiques du ministère concernant les aménagements. — Diplôme universitaire en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'aménagement.

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

Traitement initial jusqu'à \$15.500 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69S-1375. — Inter, diriger et coordonner les travaux du service dans la définition des buts des divers programmes d'immobilisation, les justifier, estimer leur coût et planifier leur réalisation sur les plans économiques, sociologiques et technologiques. — Diplôme universitaire en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience administrative et technique, reliée à la planification, à la préparation et au contrôle de programmes.

CHEF DE LA DIVISION DES EVALUATIONS — REGIE DES IMMEUBLES

Traitement initial jusqu'à \$14.610 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69SI-2111. — Maintenir l'inventaire des immeubles du Gouvernement et en contrôler leur évaluation, négocier le montant des subventions de compensation payables aux municipalités. — Diplôme universitaire en sciences appliquées et plusieurs années d'expérience, ou formation secondaire et certificat terminal de l'Institut canadien des évaluateurs ou de la "Society of Real Estate Appraisers" et compétence reconnue dans le domaine de l'évaluation immobilière.

SURINTENDANT DE L'ENTRETIEN

Traitement initial jusqu'à \$11.800 selon la compétence. Poste à Québec. Concours 69SI-2111. — Planifier et contrôler la mise en marche et l'exécution des travaux d'entretien suivant les échéanciers de travail établis, conseiller les autorités du service sur l'élaboration des politiques ou procédés visant à améliorer l'efficacité et le contrôle des travaux. — Formation technique et plusieurs années d'expérience dans le domaine de la construction, dont quelques-unes à un niveau de contre-maître général.

RESPONSABLE REGIONAL DE L'AMENAGEMENT — REGIE DES IMMEUBLES

Traitement initial jusqu'à \$11.800 selon la compétence. Postes à Québec et à Montréal. Concours 69SG-2111. — Sous l'autorité du directeur de l'aménagement, veiller à l'application des normes et politiques du ministère, coordonner et contrôler les projets au niveau de la région. — Diplôme universitaire en sciences appliquées et quelques années d'expérience dans le domaine de l'aménagement.

CHARGE DE PROJETS

Traitement initial jusqu'à \$15.500 selon la compétence. Postes à Québec. Concours 69S-1377. — Coordonner et contrôler toutes les phases administratives de l'évaluation des projets tels que: projets de constructions nouvelles ou projets d'études des besoins en matière d'équipement. — Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience pertinente, ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans la coordination de projets.

S'INSCRIRE AVANT LE 7 MARS 1969

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Traitement initial jusqu'à \$15.000 selon la compétence. Divers ministères et Direction générale des relations de travail. Postes à Québec. — Recrutement, sélection, classification, négociation et formation du personnel. — Diplôme universitaire de préférence en administration publique, relations industrielles, psychologie ou gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue peuvent suppléer à l'absence de diplôme. — Concours 69PT-2100. S'inscrire immédiatement.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 107
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.



GOVERNEMENT DU QUÉBEC

ALTITUDE

737

Faites un peu de sport à l'heure du lunch. Faites l'ascension de la Place Ville-Marie jusqu'à l'Altitude 737. Arrivé au but, 45 étages plus haut, servez-vous au plus somptueux des buffets en ville pour \$4.50 seulement. Réservation: 861-3511

Laissez le reste du monde à vos pieds.



Au premier de cordée: vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

arts

et

spectacles

Variétés : Deschamps, Forestier et Laforêt

par André Major

Je devrais commencer par parler de Marie Laforêt puisque c'est elle qui est la vedette du spectacle présenté à la Salle Maillon, mais je veux d'abord parler d'Yvon Deschamps. En peu de temps, en quelques mois, Yvon Deschamps est devenu le premier de nos monologuistes. Et son succès ne tient pas tant à une publicité savante et efficace qu'au contenu de ses monologues. Il a trouvé un personnage en cherchant au fond de lui-même. Il s'est découvert un peu bonasse, un peu dupe, et de ce fond qui caractérise assez bien le Canadien français moyen, il a tiré de quoi faire vivre son personnage sur la scène et dans notre mémoire. Ce personnage est un pauvre type, pitoyable, si aliéné qu'il apparaît aussi réactionnaire sinon plus que son patron, que tous ceux qui profitent de sa naïveté, de son ignorance.

Les gens qui croient avoir tiré leur épingale du jeu, s'être sauvés de la misère, seront mal à l'aise devant ce personnage de leur enfance, devant ce misérable qui pousse si loin le respect des puissants, le mépris de soi, qu'ils doivent, en rire pour ne pas reconnaître qu'il existe encore bel et bien, qu'ils lui ont ressemblé jadis, même si, aujourd'hui, ils semblent différents de lui. J'imagine qu'Yvon Deschamps a eu le courage de s'accepter, de voir qu'il était de la même race que son personnage, et qu'ensuite il a laissé parler son cœur, ce qui a donné naissance à "L'Argent", à "Pépère", à "Nigger Black", à "C'est extraordinaire", aux "Unions, casse ça de suite". On dit avec une sorte de béate satisfaction que le Québec est entré, lui aussi, dans l'ère de l'abondance, dans l'ère technique; et l'on profite de l'occasion pour oublier une misère, un monde qui, pourtant, étaient notre lot.

Or, Deschamps, sans jamais commenter son propre personnage, en s'identifiant parfaitement à lui, réussit à nous représenter l'envers de ce meilleur des mondes où nous croyons vivre. Il nous rappelle, avec un sens de l'observation et une mémoire exceptionnels, que tout n'est pas bien, que tout est loin d'être parfait, que la pauvreté existe encore, que l'exploitation de l'homme par l'homme n'est pas liquidée. Son personnage va si loin dans la soumission qu'il finit par nous révolter. On ne peut pas accepter qu'un humilié soit à ce point satisfait de son humiliation. Et pourtant, c'est bien vrai, il prend son patron pour un dieu, il est contre les syndicats, il méprise l'argent parce qu'il n'en a pas, il se laisse, en un mot, manger la laine sur le dos. Mais en même temps il se détruit, il se condamne, parce que le spectateur décide en son for intérieur que cela ne doit plus exister. La force de Deschamps réside non seulement dans la parfaite illustration d'une aliénation, mais dans sa façon de nous la montrer, c'est-à-dire dans son langage fait d'hésitations, de digressions, de

répétitions, d'exclamations qui appartiennent au langage populaire. Parfois il parle pour ne rien faire, pour s'en faire accroire, pour justifier sa propre misère. Il arrive donc qu'il nous émeuve. Deschamps dit juste et vrai. Refuser de le croire équivaudrait à nier une réalité blessante. Ses monologues mériteraient une analyse approfondie; on devrait les faire entendre dans les écoles, dans les universités, dans les salons des parvenus.

A mon avis, cette partie du spectacle compromettrait le récit de Marie Laforêt, qui venait ensuite chanter des chansons agréables, d'une voix douce, avec accents purs, parce qu'il y avait entre ces deux mondes un fossé trop large. J'oublie de dire que Louise Forestier, qui accompagnait Deschamps, nous a un peu déçus. Si elle semble très à l'aise devant le public, si elle joue très bien avec sa voix, il ne me semble pas qu'elle ait vraiment réussi à transposer le jodel dans ses chansons. Son travail n'est pas fini, il faut dire qu'il est très difficile d'utiliser le jodel en lui conférant un caractère poétique. Il y a des moments où ça grince un peu. C'est d'ailleurs un phénomène assez intéressant que ce recours au jodel chez les jeunes artistes. On peut l'interpréter de diverses manières, mais je crois qu'il s'agit pour eux de reprendre à leur compte une infirmité qu'on a trop tendance à vouloir dissimuler.

Horaire des théâtres

CENTRE DU THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI

relâche

COMÉDIE CANADIENNE "Ginette Reno"

20h.30

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

(au Gesù) relâche

RIDEAU VERT "Les intérêts créés"

20h.30

THÉÂTRE DE QUATROUS "Vive l'empereur"

de mardi à samedi: 20h.30; dimanche à 19h.30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRIED PELLETIER: relâche

MAISONNEUVE: Marie Laforêt — 20h.30

PORT-ROYAL: Le TSM présente "Les traîtres"

— 20h.15

DERNIER SOIR ce soir!

ANTONIONI en couleurs 18 ans

"BLOW UP"

à 5.30 et 9.30 SEULEMENT

"LE DÉSERT ROUGE"

à 7.30 (dernier spectacle complet)

PRIX D'ENTRÉE 99¢

commentant DEMAIN:

enfin! "REVOLUTION"

et "BOOM!" de Losey

Sam. et dim. dès 1 h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE

(au Gesù) relâche

RIDEAU VERT "Les intérêts créés"

20h.30

THÉÂTRE DE QUATROUS "Vive l'empereur"

de mardi à samedi: 20h.30; dimanche à 19h.30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRIED PELLETIER: relâche

MAISONNEUVE: Marie Laforêt — 20h.30

PORT-ROYAL: Le TSM présente "Les traîtres"

— 20h.15

ler, de la valoriser, ce qui la délivre de la honte, exactement comme certains Noirs exorcisent leur mal en survalorisant leur condition de Noirs. Ceci dit, Louise Forestier crée des effets vocaux étonnants, et elle a trouvé une voie qui lui est propre.

Quant à Marie Laforêt, que je vois pour la première fois, elle ne cherche pas à émouvoir, elle se contente de briller, de jouer avec son corps, avec sa très belle voix. Ses moyens sont nombreux: elle chante en plusieurs langues des chansons fantaisistes, des chansons folkloriques, ou des succès comme "Mon amour mon ami", en variant à l'infini sa manière et son ton. Elle est accompagnée d'un groupe de musiciens assez remarquables et qui sont des virtuoses capables de passer d'un instrument à l'autre. Sa voix est aussi agréable que ses chansons, bien qu'elle paraisse compliquer à plaisir sa mise en scène. Elle a aussi le sens de la mélodie folklorique qu'elle interprète d'une façon toute personnelle.

Une femme adulte peut-elle trouver le bonheur auprès d'un adolescent ?

18 ans
BENTE DESSAU
BOB ASKLOF

Anna My Darling

Stationnement intérieur

suédois sous-titres anglais

Narvès: 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30

PLACE VICTORIA 76, 87, 101, ART CINÉMA

ESCLAVE d'elle-même 18

ou celle d'un homme.

HENRI-GEORGES CLOUZOT

LAURENT TERRIEFF ELIZABETH WILDER (DANNY CARRE)

CINÉMA

LES GALERIES D'ART 553-5960

METROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LEONARD

Représentation complète: 6.10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00 et 9.20 p.m.

Le soir à 7.15 et 9.30. Dernier programme complet 9.05. Sam. et Dim. dès 1.00 p.m.

JACQUES BRETEL ANNE GIRARDOT 18

For Adults Only

les anarchistes ou LA BANDE A BONNOT

... to the Glory of the Black Flag ...

Cinéma BONAVENTURE

Cinéma II COTE des NEIGES

PLACE BONAVENTURE TEL. 861-2725

8800 CÔTE DES NEIGES TEL. 736-0827

COMMENÇANT AUJOURD'HUI

LA CURIOSITÉ TRANSFORME L'ADOLESCENT EN HOMME

COULEURS

LA PREMIÈRE FOIS

Midi-Minuit Pigalle

4402 ST-DENIS 847-ROYAL

612 ST-CATHERINE 6-MANSFIELD

Dernier programme complet 8.15 p.m.

PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL!

L'ÉVÉNEMENT DU CINÉMA FRANÇAIS

d'après l'œuvre de FRANZ KAFKA

14 ANS

"LE PROCÈS"

un film de ORSON WELLES

ANTHONY PERKINS

JEANNE MOREAU

MADELEINE ROBINSON

ROMY SCHNEIDER

ORSON WELLES

DERNIER JOUR: JUSQU'AU CŒUR

COULEURS!

2e MOIS

un film de Jean Pierre Lefebvre

Jusqu'au cœur

DERNIER JOUR: LES GAULOISES BLEUES

COULEURS!

LE DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

théâtre du rideau vert

CE SOIR
À 20 h. 30

les intérêts créés

Comédie — farce de Benavente

Mise en scène: YVETTE BRIND'AMOUR

Réservations: 844-1793

4664, rue Saint-Denis — Métro Laurier, sortie Gilford

14 ANS

Une histoire d'amour

qui débute avec une

expérience incroyable

GAGNANTS DU GOLDEN GLOBE

LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE

MEILLEUR ACTEUR: CLIFF ROBERTSON

CLIFF ROBERTSON dans CHARLY avec CLAUDE BLOOM

LILIA SKALA LEON JANNY RUTH WHITE

2e SEMAINE

AVENUE

1224 GREENE AVE. 937-2747

Horaires: 1.00, 3.00, 5.05, 7.15, 9.25

Dernier programme à 9.00 p.m.

CINÉ-ART FILMS

PRÉSENTE

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL ...

18 ANS

LE MIRACLE DE L'AMOUR

AUSSEI COPLAN SAUVE SA PEAU

PLAZA

5505, ST-MURIEL — 274-6155

1204, E. ST-CATHERINE — 523-5180

CANADIEN

Commençant aujourd'hui

4 TRÈS GRANDES VÉTETTES SE METTENT EN 4 POUR VOUS FAIRE RIRE ...

LE FOU DU LABO 4

par l'auteur du "Grand Restaurant"

CINÉMA DE PARIS

FLEUR DE LYS

5505, ST-MURIEL — 274-6155

1204, E. ST-CATHERINE — 523-5180

CANADIEN

2 FILMS EN COULEURS!

Lamiel

ANNA KARINA ROBERT HOSSEIN

LE SAMOURAÏ

ALAIN DELON

JEAN TALON

JEAN TALON, A L'EST DE PIKÉ — 735-7000

3019, E. SHELBROOKE — 525-2174

MAISONNEUVE

Excellent! Excellent! (H.W.)

L'HOMME À LA LIMITE DE SES DESIRS

THE VICIOUS CIRCLE

LA DERNIÈRE DÉCOUVERTE D'INGMAR BERGMAN

DANIEL LINDBLOM

PAR ANNE HATHIGH

Séances: 7.30 - 9.30. Dimanche: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FESTIVAL 1200, E. ST-CATHERINE

STATION BEAUVILLE — 525-8400

une tempête de RIRE!

NE REMETS PAS À DEMAIN ... LA SIESTE D'AUJOURD'HUI!

PHILIPPE NOIRET FRANÇOISE BRION MARLENE JOBERT

DANS UN FILM DE YVES ROBERT

alexandre le bienheureux

CINÉMA V

EN SEMAINE: 7.30 - 9.30

DIMANCHE: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

TEL. 489-5559

5550, OUEST, SHELBROOKE

POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE

"On pleurera un peu et l'on rit beaucoup"

— CANDIDE

MICHEL SIMON — ALAIN COHEN

Le vieil homme et l'enfant

UN FILM DE CLAUDE BERRI

EN SEMAINE: 8.00 - 10.00

DIMANCHE: 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

489-5559 — 5550 OUEST, SHELBROOKE

21e SEMAINE

LE COMBAT DES CHEFS

On dit souvent que le chef d'orchestre doit être actuellement aussi familier avec les horaires des lignes aériennes qu'avec les partitions musicales pour être à la page. Il y a, certes, une bonne part d'ironie dans ces propos mais il n'en reste pas moins que, tenant compte de l'accélération anormale du rythme de la vie et de la finance, le chef peut aujourd'hui diriger aux États-Unis, demain au Japon. Les temps changent; on aime la diversité et on joue des cordes pour satisfaire la demande. Contrairement à ce qu'on fait Toscanini, Walter, Monteux, Munch... ou Ansermet, il devient impossible de rester plus que quatre ou cinq années à la tête d'un ensemble symphonique. Bientôt, peut-être, ce sera une question de jours...

Preuves en sont les bouleversements actuels. Le statut des chefs d'orchestre est de plus en plus confus, de moins en moins stable. Les mélomanes demeurent à l'affût et inquiets, les gérants des diverses associations symphoniques les cheuvels, les firmes phonographiques s'acharnent à lier le plus d'artistes pos-

sibles sous contrats exclusifs (Ormandy n'a-t-il pas abandonné Columbia pour RCA Victor afin d'enregistrer avec des solistes "indélicables"?), les musiciens, eux, suivent un peu désarmés...

Toujours est-il que le nom de Karajan est désormais associé à celui de l'Orchestre de Paris en tant que directeur musical. Serge Baudo étant appelé à diriger plus de 80% des concerts, Pierre Boulez, lui, est actuellement sous contrat avec l'Orchestre Symphonique de Cleveland comme chef "régulièrement" mais il a signé un contrat avec la BBC pour trois ans; il occupera ce poste en 1971, date à laquelle Colin Davis succèdera à Georg Solti à la tête de l'Orchestre du Covent Garden. Quant à ce dernier, il deviendra directeur permanent de l'Orchestre Symphonique de Chicago. On parle aussi de Seiji Ozawa qui assurerait la direction artistique des concerts d'été à Tanglewood en 1970 — aux côtés de Gunther Schuller et sous la supervision générale de Leonard Bernstein. Qui est qui? Où est l'un, où est l'autre? Que devient la profession ou la papérasse et le fonctionna-

risme font aussi peu à peu leur entrée? Le combat des chefs est amorcé. Il risque d'être sanglant et beaucoup moins drôle que celui auquel Astérix et sa bande nous ont habitués.

J. Thériault

DERNIER JOUR: JE T'AIME, JE T'AIME

SALLE RESNAIS

MASAKI KOBAYASHI

REBELLION

TOSHIO MIFUNE TATSUYA NAKADAI

PROJ. SPÉCIAL: VHS 1001

V.O. sous-titres anglais

Elysée

35 MILTON 842-6053

SALLE EISENSTEIN

UN FILM EASTMANCOLOR DE JEAN-LUC GODDARD

5e Semaine

à voir absolument

Week-end

REC. MIRELLE DARC 14 ANS

CINÉ-WEEK-END

AUDITORIUM HÔTEL-DIEU

3860 ST-URBAIN (TEL. 274-7534)

JE T'AIME JE T'AIME

UN FILM DE ALAIN RESNAIS

AVEC CLAUDE RICH OLGA GEORGES-PILOT

EASTMANCOLOR

SAMEDI ET DIMANCHE SEULEMENT 7 h. - 9 h. SEULEMENT

Bijou 10e Sem.

527-9131

En Grande Exklusivité

ANNA KARINA

d'après Suzanne Simonin

EN COULEURS

LA RELIGIEUSE

DE DIDEROT

Salle Resnais

Salle MeLaren

2e MOIS

un film de Jean Pierre Lefebvre

Jusqu'au cœur

DERNIER JOUR: LES GAULOISES BLEUES

COULEURS!

LE DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle Resnais

Salle MeLaren

2e MOIS

un film de Jean Pierre Lefebvre

Jusqu'au cœur

DERNIER JOUR: LES GAULOISES BLEUES

COULEURS!

LE DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle Resnais

Salle MeLaren

2e MOIS

un film de Jean Pierre Lefebvre

Jusqu'au cœur

DERNIER JOUR: LES GAULOISES BLEUES

COULEURS!

LE DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle Resnais

Salle MeLaren

2e MOIS

un film de Jean Pierre Lefebvre

Jusqu'au cœur

DERNIER JOUR: LES GAULOISES BLEUES

COULEURS!

LE DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Salle Resnais

Salle MeLaren

2e MOIS

un film de Jean Pierre Lefebvre

Jusqu'au cœur

DERNIER JOUR: LES GAULOISES BLEUES

COULEURS!

LE DAUPHIN

arts
et spectacles

Dimanche soir, au "Rideau s'ouvre", canal 10, à 19 heures, Gilles Latulippe, qui remplace provisoirement Jacques Normand, accueillera l'interprète Marie Lafort. Elle sera, bien sûr, la vedette de l'émission. Les autres invités sont Anton Valéry, Laurie Stuart et Gilles Pellerin.

Clin d'œil

Vendredi

AFFAIRES PUBLIQUES: au 2, ce soir, 22h.30, "Les années 80" interrogent le monde du travail. Changements dans les techniques de travail et influence de l'automatisation sur le travailleur. Avec Jeanne Sauvé.

VARIÉTÉS: au 2, 20h.30, Guy Boucher et Françoise Lemieux reçoivent Marc Gélinas à "Du feu s.v.p.". A 22h, "Mon pays mes chansons", présente un pot-pourri de chansons avec Jean-Paul Filion, Claude Gauthier, Pierre Létourneau, Lillane, Jacques Blanchet, Danièle Odera, Georges Dor et Pauline Julien.

DOCUMENTS: à la radio d'Etat, à 21h.30, Documents nous conduit au Mexique.

Samedi

TEL QUEL: 11h.30, L'Etat de la Cité du Vatican, avec l'animateur Réginald Martel. A la radio d'Etat.

JEUNESSE: au 2, "Cent millions de jeunes" — la Côte nord.

CINEMA: au 2, 14h.30, "Images en tête" présente "Le soleil brille pour tout le monde", un film de John Ford.

Dimanche

AFFAIRES PUBLIQUES: au 10, à 17 h., l'émission "C'est votre affaire" est consacrée à l'Université du Québec. Franc-parler, à 23h.15, reçoit l'historien Robert Rumilly. Au 2, à 11h.30, "Partout" présente "Cuba an 10". A 2 plus 1, Gilles Gariépy et Louis Martin interviewent le ministre Jean-Guy Cardinal. A la radio d'Etat, "Au rythme du monde", revue de la presse européenne sur la tournée de Nixon. A 17h.30, "La bourse et la vie" organise une table-ronde sur la fiscalité et le Rapport Bélanger trois ans après avec Charles Perreault, Fernand Daoust, Gilles Desrochers, et l'animateur Claude Lemelin.

VARIÉTÉS: à "Zoom", au 2, 19h.30, Nana Mouskouri et les Athéniens. Aux "Beaux dimanches", 20h.30, le New York City Ballet et, à 21h.30, les chœurs de l'Armée rouge.

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 12	
9.30 Aujourd'hui	c
10.00 La grande aventure	c
10.30 Téléjournal	c
11.00 En mouvement	c
11.30 Monsieur Surpate présente	c
12.00 La source verte	c
13.15 Cinéma	
"Gibraltar", espionnage (franco-italo-espagnol, 1963)	c
1.00 Cinéma	
"Sous le ciel de Provence", comédie (France, 1966)	c
2.30 Qui na non	c
3.00 Femme d'aujourd'hui	c
4.00 Bobino	c
4.30 La Riboulingue	c
5.00 Yopi	c
5.30 Tour de terre	c
6.00 Tour à tour	c
6.15 Téléjournal	c
6.30 Nouvelles du sport	c
6.30 24 heures	c
6.45 Aujourd'hui	c
7.30 Voyage au fond des mers	c
8.30 Du feu s.v.p.	c
9.00 Des agents très spéciaux	c
10.00 "Mon pays, mes chansons"	c
10.30 Les années 80	c
11.00 Téléjournal	c
11.30 Nouvelles du sport	c
11.30 Cinéma	
"Les clés du royaume", aventures (E-U, 1944)	c
1.00 Téléjournal	c
1.05 Cinéma	
"Le vent de la plaine", western (E-U, 1960)	c

CBMT 13	
7.15 Miro - Musique	c
7.30 Les P'tits bonhommes	c
7.45 Métro-Matin	c
8.45 36-24-36	c
9.00 Toast et café	c
10.00 Voie de femmes	c
10.30 Leçons de beauté	c
10.45 La santé dans votre assiette	c
11.00 Voie de femmes	c
11.30 Eternel amour	c
"Le pavé de Paris" (Bel)	c
12.00 Les recits du Capitaine	c
12.10 Les manchettes	c
12.15 Cinéma	
"L'homme de la frontière" (Bel)	c
12.30 Cinéma-vendredi	c
"L'opercier du Nil", aventures (Italie)	c
2.00 Cinéma-vendredi	c
"L'homme qui n'a jamais existé", espionnage (Angleterre)	c
3.30 Madame s'amuse	c
4.00 La cabane à Mida	c
4.30 Escadille sous-marine	c
5.00 Le 5 à 6	c
6.00 Télé-Métro	c

CFTM 10	
7.15 Miro - Musique	c
7.30 Les P'tits bonhommes	c
7.45 Métro-Matin	c
8.45 36-24-36	c
9.00 Toast et café	c
10.00 Voie de femmes	c
10.30 Leçons de beauté	c
10.45 La santé dans votre assiette	c
11.00 Voie de femmes	c
11.30 Eternel amour	c
"Le pavé de Paris" (Bel)	c
12.00 Les recits du Capitaine	c
12.10 Les manchettes	c
12.15 Cinéma	
"L'homme de la frontière" (Bel)	c
12.30 Cinéma-vendredi	c
"L'opercier du Nil", aventures (Italie)	c
2.00 Cinéma-vendredi	c
"L'homme qui n'a jamais existé", espionnage (Angleterre)	c
3.30 Madame s'amuse	c
4.00 La cabane à Mida	c
4.30 Escadille sous-marine	c
5.00 Le 5 à 6	c
6.00 Télé-Métro	c

CFCF 12	
7.15 Miro - Musique	c
7.30 Les P'tits bonhommes	c
7.45 Métro-Matin	c
8.45 36-24-36	c
9.00 Toast et café	c
10.00 Voie de femmes	c
10.30 Leçons de beauté	c
10.45 La santé dans votre assiette	c
11.00 Voie de femmes	c
11.30 Eternel amour	c
"Le pavé de Paris" (Bel)	c
12.00 Les recits du Capitaine	c
12.10 Les manchettes	c
12.15 Cinéma	
"L'homme de la frontière" (Bel)	c
12.30 Cinéma-vendredi	c
"L'opercier du Nil", aventures (Italie)	c
2.00 Cinéma-vendredi	c
"L'homme qui n'a jamais existé", espionnage (Angleterre)	c
3.30 Madame s'amuse	c
4.00 La cabane à Mida	c
4.30 Escadille sous-marine	c
5.00 Le 5 à 6	c
6.00 Télé-Métro	c

Blue Bonnets

LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI A 7h.45
LE DIMANCHE A 2h.00

condition féminine

Selon M. Garrigue, l'établissement d'une politique familiale au Québec est impensable sans la participation des familles

La nécessité d'une politique de la famille au Québec est toujours prioritaire. Elle reste à construire. Une politique qui fera de la famille, non plus un groupe fermé sur lui-même, mais qui résultera de la participation des membres des familles et de leurs associations, voilà un objectif à atteindre le plus rapidement possible.

Pour M. Philippe Garrigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, qui prononçait hier midi une causerie devant les membres du club Kiwanis Laval, de nombreux efforts des gouvernements du Québec se sont trop souvent heurtés à l'indifférence généralisée de la population elle-même, que ce soit celle des divers groupes de la société — syndicats, chambres de commerce ou partis politiques — ou encore des familles elles-mêmes.

"S'il y a un domaine où les gouvernements ont été prêts à établir une législation, c'est bien celui de la famille. Dans ce domaine ce sont les différents groupes de la société qui ont été en retard sur le gouvernement, comme le démontre l'apathie presque générale devant les questions d'allocations familiales ou de prestations aux mères. L'indice le plus évident de ceci

est la faible proportion de familles membres d'organismes familiaux" a précisé le conférencier.

Une véritable politique familiale ne traite pas seulement des questions de sécurité sociale, ou de lois sur le bien-être des groupes handicapés. Elle doit être le reflet des conditions nouvelles des familles du Québec. Parmi ces aspects récents du comportement des familles, M. Garrigue a énuméré la maîtrise de la fécondité, la baisse du taux de natalité qui se situe à 18.4 p.c. entre 1961 et 1965, l'entrée de la femme sur le marché du travail, l'augmentation généralisée du divorce, et la charge financière des enfants dans la famille.

Cette dernière question a dit M. Garrigue n'a rien à voir avec la morale familiale vu l'amour des parents pour leurs enfants, mais elle influence probablement le comportement du couple sur le nombre d'enfants à mettre au monde.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, de nombreux chercheurs s'emploient à calculer ce que coûte un enfant. Il semble, selon ces enquêtes, a dit le sociologue, que le coût réel d'un enfant de six ans représente plus de 15 p.c. des dépenses d'un cou-

ple sans enfant. Le coût moyen réel de deux enfants est plus ou moins supérieur au coût d'un enfant multiplié par deux, et ainsi de suite. En plus, la durée de la charge financière pour les enfants devient de plus en plus longue et se rapproche de plus en plus de la vingtième année. Une famille de niveau moyen ayant plusieurs enfants entre 14 et 20 ans aux études, est soumise à des problèmes économiques extrêmement graves et qui arrivent au moment, où pour la vaste majorité de ces familles, le revenu du père commence à décliner en raison de son âge. "Lorsque vous avez un revenu de moins de \$5.000, par an, et que vos trois enfants entre 14 et 18 ans sont aux études, a dit M. Garrigue aux membres du club Kiwanis Laval présents à cette conférence, le coût réel de ces études équivaut à une diminution de près de 50 p.c. du niveau de vie de votre famille, comparé à celui d'un couple sans enfants".

Des mesures concrètes pour aider les familles

Dans un monde qui affirme le droit des parents à décider du nombre de leurs enfants, a poursuivi M. Garrigue, ce qui est nécessaire

n'est pas de déplorer qu'il y a moins d'enfants, mais bien comment donner aux familles les moyens d'avoir le nombre d'enfants qu'elles souhaitent sans pour cela tomber dans la misère et ne plus participer à l'évolution générale du niveau de vie. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'augmenter seulement le taux des allocations familiales, même si cela est désirable, a dit le conférencier, pour obtenir un relèvement du taux de la natalité.

Les causes principales de dénatalité au Québec ne viennent pas seulement des attitudes nouvelles des parents devant la procréation, a dit M. Garrigue, mais surtout de l'attitude de la société québécoise envers la famille. L'amélioration des conditions de la famille au Québec débutera avec la prise de conscience des priorités collectives que doivent assumer les Québécois a précisé le conférencier.

L'opinion publique au Québec, n'est en aucune façon sensibilisée à l'importance de la contribution de la famille au développement de la société. Le plus souvent, la famille est ignorée de la liste des priorités nécessaires au développement du Québec; pourtant dans une société démocratique, un gouvernement ne saurait agir sans l'appui de la population. Cependant, dans une perspective où le véritable enjeu est l'avenir des francophones du Québec, leur dynamisme et leur compétence, leur contribution au développement ainsi qu'à la culture de leur pays, les objectifs politiques qu'ils se donnent seront irréalisables sans une politique de la famille.

Les politiques d'éducation, d'investissement, d'autonomie culturelle, etc., a conclu M. Garrigue ne sont que des instruments incomplets du développement d'une nation, sans une politique de la famille.

S.C.



Helen Teblum autrefois de la boutique "Toujours chic" du Vieux Montréal a élu domicile à Westmount et présentait, mercredi, sa collection de printemps-été à l'heure du petit déjeuner. Des tailleurs classiques à l'anglaise, de beaux lainages, des manteaux-capes et de grands chapeaux. Pour le soir, un peu plus de fantaisie comme ce tailleur de théâtre composé d'une veste longue, d'une blouse et d'un pantalon en broché beige. A Westmount, la boutique a changé de nom. De "Toujours chic" elle est devenue "Helen T Inc."

Chronique du consommateur

Le congélateur peut être utile, mais n'épargne pas toujours de l'argent, affirme Pat Masculak, au ministère de l'agriculture de l'Alberta.

Une étude récente a démontré qu'il en coûte \$43 par année pour posséder un congélateur, ce qui inclut la dépréciation, les réparations éventuelles et l'électricité, mais non le financement de l'appareil ou l'emballage des produits qu'on y entpose.

"Ce qui signifie que si vous avez un congélateur de 17 pieds cubes et que vous y déposez et utilisez 360 livres d'aliments par année, vous devez ajouter 12 au prix que vous payez pour chaque livre d'entreposage", explique Mme Masculak.

L'Association des consommateurs du Canada conseille aux personnes intéressées à s'abonner à un plan d'approvisionnement, de comparer d'abord les plans offerts. Il faut calculer quel montant du paiement total va au congélateur, quel montant pour les frais de crédit et quel montant pour les aliments.

Lorsque l'on compare les prix des congélateurs, il faut s'assurer que les modèles sont similaires. Il arrive que les congélateurs vendus à l'inté-

rieur d'un plan d'approvisionnement soient construits selon les exigences de la firme d'alimentation.

Il faut en outre vérifier la liste des produits dont vous aurez besoin et qui ne sont pas inclus dans le plan. Également à vérifier: les produits au moment de leur livraison pour s'assurer que tout y est.

Demandez si la firme qui fournit le congélateur est la même que celle qui vous approvisionnera en aliments; une firme qui obtient ses aliments d'une autre source n'est peut-être pas aussi intéressée à la satisfaction du consommateur après la vente.

Qu'arrive-t-il en cas de panne d'électricité, se demande-t-on souvent. A cela, l'Association des consommateurs rappelle que les aliments entassés dans un congélateur rempli se gardent au moins deux jours sans électricité, même l'été. Plusieurs emballages indiquent: "Ne pas réfrigérer". Mais la viande, les fruits et légumes partiellement dégelés ou encore froids peuvent être régelés s'ils ne demeurent pas plus de trois heures à la température de la pièce. Lorsque la viande ou légumes ont été complètement dégelés durant une période in-

déterminée, il est important de ne pas les régeler.

Cartes de crédit perdues ou volées

Selon toute probabilité, étant citoyen normal de l'âge mo-



derne, vous avez au moins quatre cartes de crédit quelconques dans votre portefeuille. Avez-vous songé à l'effet désastreux qu'aurait pour vous la perte et l'usage abusif par quelqu'un de malhonnête de l'une ou l'autre de ces cartes?

Généralement, il se passera plusieurs jours avant de constater la disparition d'une carte et de recevoir la facture du fournisseur. A l'aide de votre carte perdue, un "inconnu" n'a besoin que de quelques heures pour dépenser en votre nom des sommes substantielles que vous devrez payer. Dans son dernier bulletin, le Better Business Bureau signale que des courtiers en assurance dans certaines régions peuvent offrir des polices d'assurance contre une telle éventualité et suggère de communiquer avec votre courtier local pour vous renseigner sur la protection contre la perte ou le vol des cartes de crédit. La prime est modique.

La recette de la semaine

Le rôti de porc en couronne

1 rôti de porc de 7 à 8 livres, en couronne
Sel, poivre.

FARCE

1 tasse d'oignon haché
1/2 tasse de céleri en dés
1/4 tasse de beurre fondu
4 tasses de mie de pain en dés
1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1 c. à thé de sauge

Protéger de papier d'aluminium l'extrémité des côtes excédant le rôti. Assaisonner de sel et de poivre. Placer sur une grille dans une rôtissoire. Rôtir à 325°, 35 à 40 minutes par livre (température interne du thermomètre à la viande 185°F), en arrosant fréquemment. Une heure avant la fin de la cuisson, faire le centre du rôti. Couvrir le dessus de la farce d'une feuille de papier d'aluminium pour empêcher de sécher. Au moment de servir, enlever le papier d'aluminium et décorer au goût, de papais, de légumes, de tomates, de pommes sautées au beurre ou de pommes mûres. 10 portions.

Farce — Sauter au beurre oignon et céleri jusqu'à ce que l'oignon soit transparent, environ 5 minutes. Mélanger le pain et les assaisonnements; y ajouter les légumes. Mélanger.

Renée R.

Malgré la neige, les patinoires seront prochainement fermées

La plupart des patinoires du Service des parcs de la Ville de Montréal sont fermées depuis quelques jours. Sur 250 patinoires publiques, une cinquantaine étaient encore accessibles hier; mais elles auront été fermées en fin de semaine.

M. Roland Léonard, porte-parole du service des parcs, a expliqué que cet empressement à fermer les patinoires n'est pas le résultat d'un caprice de fonctionnaires. Dès la mi-février, a-t-il dit, l'intensité du soleil est telle que la glace ne résiste pas. On observe du reste une baisse sensible de la fréquentation des patinoires depuis quelques semaines, c'est-à-dire depuis la fin des tournois de hockey

des jeunes.

Les cinq patinoires de glace artificielle resteront ouvertes durant plusieurs semaines encore.

M. Léonard a de plus précisé que le remonte-pente du Parc du mont Royal, qui fonctionne tous les jours de la semaine de 14 heures à 22 heures (de 10 heures à 22 heures le samedi et le dimanche) ne sera pas démantelée aussi longtemps qu'il y aura suffisamment de neige sur les pentes avoisinantes. La tempête de cette semaine prolonge donc la saison de ski à Montréal cette année.

M. Léonard se félicite du succès d'une initiative du Service des parcs cet hiver: les douze patinoires aménagées en jardin dans un décor artificiel

(cônes lumineux de toutes couleurs et de toutes dimensions) ont été plus fréquentées que les autres cet hiver. Ainsi, au square Saint-Louis, les patineurs ont l'impression de circuler dans les allées gelées d'un jardin d'hiver.

Au total, constate encore M. Léonard, on peut se féliciter du bilan en cette fin de saison: les patinoires ont été mieux entretenues que par le passé grâce à des arrosages plus fréquents effectués la nuit presque partout; et les patinoires aménagées dans un décor nouveau jouissent de la faveur du public.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ

DÉCORATEUR - ENSEMBLIER

8240 AÎME-RENAUD
ST-LEONARD MtL 38
3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU

DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
DESIGNER1285 ST-ANDRÉ
MONTREAL 132
845-7592

LAURENT LAMY

DÉCORATEUR - ENSEMBLIER

788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

Pour réservations

Maître d'Hôtel
842-4212Préposé
au stationnement
à l'entrée

HOTEL RITZ CARLTON

CAFÉ DE PARIS

Musique et danse tous les soirs
excepté
le dimanche et le lundi

SALLE OVALE

BUFFET DANSANT

Tous les dimanches soir
Wesli Ritz-Ves et ses musiciens
de 8 h à 9 h p.m.
\$5.75 par personnePlan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Aller simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

APPRENEZ TOUTES LES DANSES POPULAIRES

CHA-CHA
TANGO
SWINGVALSE
RUMBA
MAMBO

Club de Danse Inc.

842-8011

Ouvert de 1h à 10h p.m.

87 est, rue Ste-Catherine

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854Les architectes
Langre, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourke506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24 - 842-1401

L'INFLATION ATTEINT LA COTE D'ALARME; BAISSSE DES REVENUS

potins financiers

Les indices ont progressé à Montréal et à Toronto, mais le marché peu soutenu a décliné à New York. La cote a fléchi davantage à Londres à l'annonce de la majoration inattendue du taux bancaire. Les valeurs, des hausses, peu importantes s'étendent à tous les compartiments en Bourse de Paris.

Le cours de l'or a atteint un niveau record à Londres. Il s'est inscrit à \$42.80 US l'once contre \$42.65 mercredi soir. L'or est coté à \$42.90 à Zurich et \$41.13 à Francfort.

Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotée 69.60 hier, sur le marché libéré de l'or français, soit la même valeur que mercredi. L'aigle, pièce d'or américaine de \$20, valait \$27.20 comparativement à \$26.60 la veille.

La compagnie pétrolière Ultramar annonce que la construction, près de la ville de Québec, de sa quatrième raffinerie, à été confiée à Procon, filiale de la société américaine Universal Oil Products. Le financement s'effectuera en partie par un emprunt d'un dollar d'environ \$22 millions, effectué sur la Place de Londres par les banques Morgan, Grenfell et National Provincial, Rothschild, et en partie par une subvention du gouvernement canadien de \$2,115,000. Environ 15 p.c. des dépenses d'Ultramar elle-même proviendront de ses réserves.

L'Aluminium du Canada, Ltee se propose d'établir un bureau divisionnaire à Toronto, annonce M. M. Williamson, vice-président de la division demi-produits et ventes. M. Williamson précise que cette mesure vise à rationaliser et à faciliter la direction des cinq établissements que l'Alcan possède à Toronto et dans les villes environnantes — dont l'Aluminium Goods Ltd., de son usine de montage de maisons de Woodstock et de son usine de transformation de Kingston, la plus

grande du genre au Canada. De plus, le bureau torontois permettra aux cadres des services de vente d'avoir des contacts plus étroits et plus fréquents avec les clients de ce secteur. M. Williamson ajoute que la direction et une partie du personnel des cadres de la division Demi-produits et ventes — environ 30 personnes — s'établiront à Toronto. Le bureau de Montréal continuera de desservir les marchés de demi-produits d'aluminium des provinces de l'Atlantique et du Québec.

La Banque d'Angleterre a relevé son taux d'escompte de 7 à 8 p.c. en raison d'un pic de la hausse des taux d'intérêts dans le monde, notamment aux États-Unis, et d'autre part, du volume excessif de crédit bancaire en Grande-Bretagne. A 8 p.c., ce taux est ainsi ramené au niveau du lendemain de la dévaluation qui était le plus élevé enregistré depuis la guerre. L'escompte avait été abaissé à 7.5 p.c. le 21 janvier dernier et à 7 p.c. le 19 septembre dernier.

La ville de Mont-St-Hilaire lancera bientôt une émission d'obligations dans le but de défrayer des travaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie.

M. J. H. Moore, président de John Labatt Limited, parlera de son entreprise au prochain déjeuner du Montreal Society of Financial Analysts, le cinq mars, au Salon Mackenzie, de l'hôtel Rein-Elizabeth.

Consolidated-Bathurst Limited versera un dividende trimestriel de 25 cents l'action, payable le 15 avril, aux actionnaires inscrits le sept mars. Le dividende de 37 cents sur les actions privilégiées sera versé le 1er mai, aux actionnaires inscrits le quatre avril.

M. Henry Schachte vient d'être élu à la présidence du comité exécutif de la compagnie J. Walter Thompson, M. Dan Seymour, président et administrateur principal de cette agence de publicité d'envergure internationale, a fait part de l'élection de M. Schachte. Soulignant les progrès de la compagnie, progrès dont témoigne la seule année 1968 une augmentation de \$48 millions en facturation, M. Seymour a déclaré: "Pour assurer une saine administration et une planification efficace en cette période d'expansion de nos affaires, il devenait évidemment nécessaire d'effectuer une plus large division de l'autorité administrative".

Cours du dollar

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a grimpé de 3-32 et cotait à 92 63-64 en valeurs américaines. Il y a une semaine, le dollar canadien cotait à 93 1-64.

La livre sterling a progressé de 11-64 et cotait à \$2.39 23-64.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Ottawa tolère l'inflation et gène l'épanouissement d'un patrimoine

Par ses nouvelles lois d'impôt sur les successions et sur les dons, l'Ottawa veut vouloir dire aux Canadiens que l'accumulation de capitaux entre leurs mains et leur transmission en héritage, ou par donation, que ce soit sous forme de terrains, d'entreprises familiales ou d'actions et d'obligations, ne constituent pas nécessairement un but valable. Tels ont été les commentaires de M. C. F. Harrington, président du Trust Royal, à l'occasion de la 69e assemblée annuelle. "Cette attitude me paraît inadmissible, dit-il, en observant que le Canada est un pays jeune, auquel il faut toujours plus de capitaux qu'il semble en mesure d'en réunir. Si la loi doit supprimer la volonté de production, d'épargne, de création et de transmission des biens à ses descendants, je n'ai pas besoin d'insister sur la sorte d'avenir que nous pouvons envisager".

Le vice-président exécutif, M. Kenneth A. White, a signalé qu'en 1968 l'actif de la Compagnie avait dépassé le milliard et que l'actif total administré avait augmenté de près de \$600 millions pour former un total d'environ \$8.9 milliards. M. Harrington fit remarquer que d'année en année, le dollar canadien pouvait acheter de moins en moins de biens, tandis que la "bouche" de l'impôt, destinée aux dépenses du gouvernement, augmentait sans cesse. "Tout ceci prolonge l'inflation et peut nous attirer de réels ennemis, dit-il. L'économie la plus rigoureuse, un régime rationnel de priorités, la réforme complète de l'assurance-maladie, voilà au moins ce qu'il faudra, avec deux ou trois ans d'un contrôle vigilant des dépenses et des réquisitions, pour réussir à freiner sensiblement l'inflation et arrêter ainsi l'éffritement du pouvoir d'achat de notre argent. Le pire effet de cette situation est peut-être de nous incliner à penser que nous pouvons nous en accommoder indéfiniment". Le Canada doit aussi envisager l'épanouissement d'une nation véritablement bilingue.

"Toutefois, dit M. Harrington, la rigueur fondamentale de l'économie, les qualités des Canadiens, la richesse des ressources matérielles du Canada, nous donnent l'impression qu'il serait possible d'éviter toute rupture. Encore qu'il faille prévoir, à-t-il ajouté, des alertes, des pressions et des tensions fréquentes dans notre achèvement vers le but".

Washington s'apprête à imiter Londres qui relève le taux bancaire

Le relèvement du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre de 7 à 8 p.c. a été accueilli avec surprise à Wall Street où l'on ne s'attendait guère à cette mesure draconienne. Le comportement de la livre sur le marché des changes, au cours des derniers jours, a été dans l'ensemble satisfaisant, observé-on dans les milieux bancaires. La décision de la Banque d'Angleterre résulte sans doute essentiellement de facteurs intérieurs, surtout de la nécessité de freiner la demande de crédit, estime-t-on. Il est possible, ajoute-t-on, que le désir d'accroître les entrées de capitaux flottants, en rendant les placements à Londres plus rémunérateurs, ait également joué un rôle. La Grande-Bretagne a en effet de lourdes dettes à rembourser. Elle vient d'effectuer un versement de \$200 millions au Fonds monétaire international, qui se fera certainement sentir lors de la prochaine publication du montant des réserves britanniques à la fin février. Elle devra au cours des prochains mois effectuer d'autres paiements substantiels.

On souligne cependant dans les milieux financiers qu'à mesure qu'elle rembourse le FMI, la Grande-Bretagne reconstitue des droits de tirage auprès de cette institution. Quoi qu'il en soit, déclare-t-on dans les milieux bancaires, cette nouvelle étape dans l'escalade des taux d'intérêt ne peut qu'accroître les chances d'un prochain relèvement du taux d'escompte ou du "prime rate" des banques aux États-Unis.

Le Groupe Price affiche une baisse de revenu mais son expansion se révèle prometteuse

Au cours de 1968, le groupe Price a terminé l'exécution du programme d'expansion, d'amélioration et de diversification manufacturières, se chiffrant à \$170 millions, qu'il avait commencée en 1961; il a établi de nouveaux records de vente et de production de papier journal et a lancé une entreprise de fabrication de papier journal dans le Sud des États-Unis.

Les ventes se sont élevées, en 1968, à \$154 millions, soit une augmentation de 8 p.c. par rapport à 1967. Le bénéfice net d'exploitation s'est établi à \$6.3 millions, à rapprocher de \$9.3 millions pour 1967, et le revenu net à \$7.4 millions, soit l'équivalent de 76 cents par action après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, à comparer à \$10.6 millions ou \$1.10 par action pour 1967. Cette baisse du revenu est attribuable aux frais élevés de mise en service de trois nouvelles machines à papier journal, ainsi qu'à l'augmentation des amortissements et des frais d'intérêts. Il est à prévoir que l'expansion et la modernisation de nos installations entraîneront, avec une augmentation de notre production de papier journal, une diminution de notre prix de revient. Les derniers mois de 1968 ont vu se dessiner un mouvement d'affermissement des marchés, et l'on prévoit que l'augmentation de la demande dépassera, en 1969, celle de la capacité de notre production de papier journal.

Bien que la compagnie soit encore, avant tout, productrice de papier journal, elle exerce aussi son activité dans les autres secteurs de l'industrie forestière, ainsi que dans les mines. Elle poursuit son effort de diversification sans pour autant négliger les possibilités qui se présentent dans le domaine du papier journal et des autres produits forestiers. Le démarrage de son usine de papier journal du Sud des États-Unis est prévu pour 1970.

"L'inflation a pris les proportions d'une véritable épidémie au cours de la dernière année", a déclaré, M. Frank E. Case, président de Montreal Trust. S'adressant hier aux actionnaires de la société, à l'occasion de leur assemblée annuelle, M. Case a noté que du 30 juin 1967 au 30 juin 1968 le salaire moyen a augmenté de 8 p.c. alors que le pouvoir d'achat du salarié n'a même pas augmenté de 1/2 de un p.c.

Les spécialistes en planification économique ne font qu'encourager les gens à dépenser chaque année assez d'argent emprunté pour créer une demande excédant le pouvoir d'achat des revenus présentement disponibles, dit M. Case. L'inflation monte en flèche, parce que la hausse des taux d'intérêt ne s'accompagne pas d'une saine politique fiscale, ajouta-t-il.

"La richesse véritable, dit M. Case, ne peut résulter que d'une augmentation réelle de la production ou de la productivité".

A l'heure actuelle, selon M. Case, l'inflation ne peut donc que continuer sa montée en flèche, la hausse des taux d'intérêt comme remède à pareille situation devant s'accompagner, pour être efficace, d'une saine politique fiscale, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

"Les particuliers aussi bien que les sociétés, ajouta-t-il, acceptent en effet de contracter des emprunts à des taux sans cesse à la hausse, pour des immobilisations, de crainte de payer ces biens de plus en plus cher s'ils remettent à plus tard".

"En outre, l'inflation n'est qu'une forme déguisée d'imposition, forme d'autant plus rigoureuse qu'elle ne différencie pas entre revenus modestes et revenus élevés et s'attaque à la richesse réelle en imposant les épargnes aussi bien que le revenu courant".

M. Case est d'avis que le fait d'imposer trop lourdement l'actif des successions et les dons ne saurait être profitable.

"Les taux élevés d'imposition sur les transferts de capitaux, nuisent aux travailleurs, en réduisant les possibilités d'investissement dans le développement de nos ressources ou les secteurs de la production".

Revenus en baisse

L'exercice qui vient de se terminer n'a pas été très impressionnant, du point de vue des revenus. Ces résultats décevront sans doute vos espérances; laissez-moi vous dire qu'ils ont également trompé l'attente de l'équipe de direction et du personnel de votre société, dont l'ardeur au travail et l'enthousiasme ne se sont jamais démentis en dépit de conditions particulièrement difficiles.

La production réelle du Canada s'accroît au rythme de 4 1/4 p.c. à 5 p.c. par année; toutefois, même en tenant compte du prétendu budget d'économie, les dépenses gouvernementales augmenteront cette année de près de 10 p.c. Quant aux budgets des provinces, l'augmentation prévue est d'environ 17 p.c. C'est donc dire que ces divers gouvernements accapareront quelque 30 p.c. de notre produit national brut, comparativement à 25 p.c. il y a à peine trois ans. Et à ce fardeau viennent s'ajouter les dépenses ministérielles. Tout récemment encore, le ministre des finances remonta dans le temps, jusqu'à l'histoire de la Rome Antique, pour disposer avec désinvolture des objections du public dans le champ des droits et impôts successoraux; si ses rochers chistes avaient poussé leurs travaux un peu plus loin, ils auraient pu lui rappeler que l'une des causes reconnues de la chute de l'Empire Romain fut précisément la hausse constante des taux d'imposition, hausse qui provoqua une inflation telle que le gouvernement refusait ses propres devises, exigeant des contribuables des paiements en nature.

En 1968, la dette fédérale a augmenté de près d'un milliard et demi de dollars, en fonds mobilisés surtout par le truchement du système bancaire.

Le logement

Les sociétés de fiducie n'ont rien à se reprocher dans le domaine du financement hypothécaire. Elles ont en effet toujours placé des sommes considérables dans ce secteur et en 1968, pour ne mentionner que cette seule année, 87 p.c. des sommes investies représentaient des prêts sur immeubles résidentiels. Du 1er janvier 1962 au 30 juin 1968, l'actif respectif de toutes les sociétés a presque triplé; au cours de cette même période, les placements hypothécaires sont passés de 40 p.c. à 56 p.c. des montants globaux, soit un sommet.

L'inflation

Il faut enrayner l'inflation; cependant, faute d'avoir su prendre à temps les mesures correctives qui s'imposent, le Canada se retrouve dans une situation très délicate, où un freinage trop rapide pourrait entraîner des conséquences graves dont notre système économique pourrait bien ne jamais se remettre complètement. Le taux de chômage à l'heure actuelle est si élevé que des mesures trop draconiennes visant à corriger nos problèmes économiques pourraient nous précipiter à brève échéance dans des problèmes politiques plus sérieux encore. Notre sens national de la justice sociale risque de l'emporter sur notre compréhension de la réalité économique. Si l'on demandait à la jeune génération de choisir entre une nouvelle récession économique et le socialisme, je craindrais fort que la grande majorité n'opte, et sans la moindre hésitation, pour cette dernière solution. Il est donc impérieux de s'armer de modération et de patience; les gouvernements, en faisant preuve d'intégrité sur le plan fiscal; le monde du travail, en restant conscient de ses responsabilités; les investisseurs, en choisissant leurs placements avec plus de soin que jamais; les chefs d'entreprises, en mettant l'accent sur l'efficacité; et nous tous, enfin, qui avons largement profité de notre système économique actuel, en travaillant sans compter à la préservation de ses meilleurs éléments au bénéfice de la génération qui suivra, a conclu M. Case.

L'ordinateur facilite le calcul de l'impôt

Plus de 200 membres affiliés à la Ligue des Caisses d'Économie du Québec offriront cette année à leurs membres un service d'impôt calculé par ordinateur, par l'entremise de H & M Tax Savers Limited.

En vertu du plan, les membres se rendront à leur Caisse d'Économie où en cinq minutes un collecteur de données obtiendra les renseignements pertinents; la formule sera programmée par l'entremise d'un ordinateur et le contributeur recevra son rapport d'impôt sur le revenu, calculé, complété et imprimé prêt à être déposé à la poste, et à le déposer à la signature.

H & M Tax Savers Limited, une nouvelle compagnie établie pour préparer les rapports d'impôt sur le revenu pour les particuliers, s'est propagée en une année d'un simple bureau à Oakville, Ontario, à une compagnie entièrement nationale avec bureaux dans chaque centre important de Vancouver, C.B., à St-Jean, Terre-Neuve.

"Le développement à été incroyablement même pour nous", déclarait M. J. Paul Haynes, président de Tax Savers, "mais nous croyons qu'il s'agit d'un service qu'un grand nombre de Canadiens accueilleraient à bras ouverts".

"L'an dernier fut réellement notre période d'essai sur le marché, lorsque nous avons préparé un certain nombre de rapports d'impôt sur le revenu pour des particuliers de la région de Toronto. Comme le système a remporté tant de succès et par suite de la réponse favorable donnée à notre compagnie par tout le monde avec qui nous avons parlé dans

Bourse de Montréal

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a manifesté des signes de reprise au cours d'une séance modérément active jeudi, par suite des pertes de toute la semaine.

Canadien Pacifique a avancé de 1-1/8 à 77 3/4, Massey Ferguson de 1-3/8 à 22 1/2, Pacific Petroleum de 1-1/2 à 27, MacMillan Bloedel de 1-1/2 à 33 3/4 et Consolidated Textile Mills de 1-1/2 à 15 1/4. British Columbia Telephone a reculé de 1-1/8 à 65 et Famous Players de 1-1/8 à 74.

Falconbridge a progressé de 2 à 115 et Asbestos Corp. de 1 à 25. Texaco Canada a perdu 1-3/4 à 30 1/4.

Sur le marché canadien, parmi les industrielles, Paul Service Stores a monté de 1-7/8 à 84 7/8 et Crawford Allied de 1-4 à 9-1/4. Van Der Hout a regagné de 1-2 à 63-1/4.

Parmi les mines et pétroles, Obasha Lake a avancé de 14 cents à 1.09, Laduboro de 12 cents à 1.35 et Canadian Magnestite de 12 cents à 67.

L'indice des industrielles a avancé de 54 à 186.43, les services publics de 71 à 148.00, les banques de 50 à 181.04, l'indice global de 55 à 178.43 et les papiers de 1.93 à 117.47.

Imperial Tobacco prévoit une hausse de bénéfices

L'Imperial Tobacco du Canada Limited prévoit pour 1969 une légère augmentation de ses bénéfices. C'est ce qu'annonçait aujourd'hui à la Société des Analystes financiers de Montréal M. John M. Keith et Paul Paré, respectivement président et vice-président à la direction de l'Imperial Tobacco du Canada Limited.

Au cours d'un double discours, MM. Keith et Paré ont présenté un aperçu des principes qui gouvernent depuis quelques années l'activité et les progrès de l'Imperial Tobacco et des renseignements précis sur la situation actuelle de la compagnie ainsi que sur ses perspectives d'avenir.

M. Keith a déclaré: "Depuis que j'assume la présidence de l'Imperial Tobacco, je me suis employé principalement à perfectionner notre personnel et à m'assurer qu'à tous les niveaux les talents étaient conjugués de la façon la plus efficace possible de croix que la réussite est remarquable et que vous en avez déjà eu des preuves".

M. Keith a souligné que l'Imperial Tobacco est la seule compagnie de tabac complètement autonome au Canada. L'Imperial Tobacco transforme le tabac en feuilles qu'elle achète en Ontario et au Québec, elle exploite une ferme expérimentale pour la culture du tabac dans le sud de l'Ontario; elle dirige en Ontario et au Québec trois fermes où sont démontrés les mérites des méthodes de protection du sol contre l'érosion; elle travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéral et provinciaux de l'agriculture et elle vient en aide aux cultivateurs des autres régions lorsque la nature du sol permet une récolte rentable. L'Imperial Tobacco étend actuellement de façon très active la possibilité de cultiver du tabac dans l'île du Prince-Edouard et en Alberta.

Avant de céder la parole à M. Paré, M. Keith a dénoté brièvement les efforts de diversification de la compagnie: Can. Foils; Beau Châtel Wines of Ontario; Growers' Wine dans l'Ouest du Canada; United Cigar Stores avec ses quelque 200 points de vente d'un bout à l'autre du pays, les nouveaux magasins Inclination et, enfin, faisant suite à

des études très poussées, deux importantes acquisitions aux États-Unis, dans le domaine des produits alimentaires.

Selon monsieur Keith, ces entreprises tiendront une place importante dans l'expansion de l'Imperial Tobacco au cours des années à venir.

M. Paré, de son côté, a décrit la nouvelle structure de la compagnie qui a été annoncée il y a un mois. "De l'entité que forme l'Imperial Tobacco du Canada Limited, nous avons voulu mettre à part tout ce qui a trait aux produits du tabac, la division des opérations industrielles du tabac est maintenant exploitée par Les Produits Imperial Tobacco Limited", d'expliquer M. Paré. "En partageant les responsabilités du siège social, nous espérons insuffler une vie nouvelle à l'industrie du tabac tout en libérant une équipe d'administrateurs qui se consacreront dorénavant aux tâches très étendues que nous avons dans d'autres secteurs de l'industrie".

"M. Keith a parlé brièvement de nos filiales canadiennes auxquelles nous avons consacré beaucoup d'effort et d'argent. Ces sociétés sont maintenant en état de contribuer à l'ensemble de nos bénéfices. Quant à nos filiales américaines, nous vous rendrez sans doute compte qu'il est trop tôt pour en dire quoi que ce soit, mais selon nos perspectives sont des plus brillantes", conclut M. Paré.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis J. Dupont et Co.

	Offre
Adams Mutual Funds	2.73 2.98
A Affiliated Fund Inc. Com.	8.84 9.56
All Canadian Com.	8.30 8.07
All Canadian Div.	10.00 10.93
All Canadian Int'l.	9.67 10.57
American Shares	5.32 5.82
American Growth	7.02 7.67
ATC Special Fund	4.28
Can. Growth Fund	1.96 4.44
Associated Investors	3.70 3.76
Beaumont Corporation	44.30 48.11
Can. Growth Fund	1.96 4.44
Canada Growth Fund	7.46 8.20
Canada Security Fund	4.43 4.68
Can. Invest. Fund	14.25 15.42
Can. Investment Fund	4.42 4.85
Can. Trust Fund	8.32 8.28
Can. Trust Fund	8.32 8.28
Champion Mutual Fund of Can.	7.93 8.62
C.I. Leverage	16.04 17.58
Commonwealth Fund	12.61 13.82
Corporate Investors	6.54 7.15
Corp. Invest. Stock Fund	12.27 12.94
Div. Inc. Share Ser "A"	3.85 4.22
Dreyfus Fund Inc.	14.01 15.29
Dynamic Fund	25.15 25.40
Exer. Fund of Can. Ltd.	9.07 9.92
Exer. Int'l Fund	8.09 8.49
Federal Financial	6.86 7.42
Federated Growth	6.50 7.34
Fidelity Trust	27.06 29.41
Funds Collectif "A"	7.72 8.43
Funds Collectif "B"	5.22 5.38
Funds Collectif "C"	9.85 10.76
Funds "Debutant"	3.75
Funds "Debutant"	4.36
Funds Mutual Adams	2.73 2.98
The Fraser Fund Ltd.	12.88 12.94
G.I.S. Composite	11.61 12.60
Growth Equity Fund	8.72 9.53
Growth Oil & Gas	22.71
Investment Fund Ltd.	10 11.00
Investors Growth	11.91 12.94
Investors Int'l Mutual	8.54 9.28
Investment Fund of Can.	21.66 21.94
Keystone Canada	8.12 8.92
Keystone Canadian K - 2	6.15 6.73
Keystone P.E.P.	2.87 3.20
Keystone Polaris	6.95 6.22
Keystone P.E.P.	2.87 3.20
Lexington Research	16.24 17.75
Mass Inv. Growth Stocks	12.07 13.19
Metropolitan Trust	15.86 17.27
Molson M. Fund	5.63 6.15
Mutual Accum. Fund	5.92 6.47
Mutual B.I.P.	4.99 5.22
Mutual Bond	8.76 9.15
Mutual Growth	7.58 8.29
Mutual Income Fund	12.29 12.94
North American	18.23 19.82
Prix et Revenu Mutuel	7.86 8.64
Prix et Revenu Mutuel	12.31 13.53
Principal Growth Fund	6.61 7.22
Provident Mutual Fund	6.29 6.87
Putnam Growth Fund	12.02 13.15
Radiant R.I.	4.73
Regent Fund Ltd.	11.47 12.94
Royd Fund Ltd.	5.92 6.10
Taurus Fund	10.75 11.79
Taurus Fund	7.38 8.11
United Accum. Fund	5.82 6.40
United American	2.94 3.24
United Venture	5.81 6.38
Un. Sigs. Equit. Fund Ltd.	7.22 7.89
Western Growth Fund	6.08 6.36
York Fund of Canada	5.86 6.36

Bourse de Toronto

Les aurifères ont atteint un sommet de tous les temps, jeudi à la Bourse de Toronto et les autres secteurs ont enregistré des gains partiels après un recul de neuf jours.

L'indice des aurifères a avancé de 1.94 à 258.41 après avoir atteint un record de 261.30 après deux heures de séance. L'or a également monté à des niveaux records sur les marchés européens.

Parmi les aurifères, Dome Mines a progressé de 1 à 89 et Giant Yellowknife de 1-2 à 14.

Dans les industrielles, Fibre Products a été suspendue de la Bourse par la Commission ontarienne des valeurs mobilières.

Ailleurs, Canadian Pacific a avancé de 2-1/4 à 78 1/4, Block Bros de 2 à 24, Silver Standard Mines de 45 cents à \$2.95, Consolidated Morrison de 45 cents à \$7.85 et Canadian Gridoil de 1-2 à 15-1/2.

Great West Life a reculé de 4-1/2 à 103 1/2, Canadian Corporate Management de 3-1/2 à 32, Famous Players de 2 à 74, Asamera de 1-1/2 à 29 et Hudson Bay Mining de 3-1/2 à 82 1/4.

L'indice des industrielles a avancé de 52 à 184.03 et les pétroles de l'Ouest de 1.01 à 220.48. Les métaux de base ont perdu 30 à 115.20. Les gains ont été portés sur les pertes par 323 à 233.

Fruits et Légumes

MONTREAL — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Fruits
Pommes: McIntosh, \$2.25 à \$2.75, 3 po. et plus \$3 à \$3.50; Cortland, \$2.50 à \$2.75; Lobo et Greening, \$2.25 à \$2.50 le minot.

Légumes
Betteraves: \$1.25 à \$1.50 pour 50 lbs; petites, \$2 pour 50 lbs.
Carottes: \$1 à \$1.25 pour 50 lbs; \$1.75 à \$2.00 pour 10 cellos de 5 lbs ou 24 cellos de 2 lbs.

Choux: verts \$1.25 à \$1.75 les 50 lbs; Savoie, \$1.50 à \$1.75 la doz; rouges, \$1.25 à \$1.50 la doz.

Choux chinois: \$2.50 pour 12.
Oignons: \$1.75 à \$2.25 pour 50 lbs; gros \$2.50 à \$3.00 pour 50 lbs; \$2.75 à \$3.25 10 cellos de 5 lbs ou 24 de 2 lbs.

Panais: \$2.50 à \$2.75 le boisseau; \$2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Pommes de terre: 95 à \$1.00 les 50 lbs; grosses, \$1.25 les 50 lbs, 55 à 65 pour 25 lbs.

Potatoes: \$1.25 à \$1.75 la doz.

Rutabaga: \$1.50 à \$1.80 le minot; \$1.30 à \$1.75 les 50 lbs.

Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie, Montréal 2, Que.

STOCK	OH	DEM.	STOCK	OH	DEM.	STOCK	OH	DEM.
ABRITA	14	16	FUNDY	30	35	NEW ASSOC DEV	6	8
ACONIC	1	3	GANDA SILV	18	22	NEW BASKA	10	15
ADVANCE RL	5	7	GASPE COPPER	48	50	NEW INSCO	16	19
ALBATHROSS	15	15	GASPEIA	30	40	NEW LORIE	10	12
ALCOVE	14	2	GOLD STAR	5	10	NEW MILLER C	10	10
AMAL MFG	9	8	L. NICKEL	6	10	NEW PASALAS	20	20
AMER CHNG	5	8	L. SILVER	70	70	NIPHRON	20	20
BEAD MTN	36	5	RUACAM	2	2	NORTH SHORE	19	21
BEALTON	26	25	IMP MIN	2	4	NORTH KX	25	30
BELMONT HLDG	30	25	INDEPENDENT	2	2	NORTH KX	25	30
BOMBACHIE	7	12	JOBRIKE	10	12	NOUVELLE	25	-
BORDUN	30	35	JOBILEE	60	80	ORLEND	1	2
BROWN MAC	12	12	KAMA	12	12	PRADO	1	1
BUCEP F	5	5	KELLY D	4	8	QUE ASCOT	1	3
CH2M	23	23	KERAMAGA	7	7	RADEX	140	160
CH2M BERGE	82	87	KUKATISH	7	7	RADEX	140	160
CHS TOWN	35	40	LE KEAVER H	15	17	RADIO HILL	170	180
CHS WATER	12	12	LEIDS MTS	30	30	RADEX	140	160
CLEHO	23	28	LUN-ECHO	30	33	RAND MAL	3	3
CONS SHUNSBY	15	20	MADDEX	10	30	SCANDIA	60	70
CUNY	12	12	MALIN	1	1	SEAWAY	5	5
CUNYER	2	5	MATHIN BIRD	1	2	SULLICO	5	6
DALLAN	50	10	MATTALIN EX	70	80	TAGMAG	20	20
DANIELS	50	10	MIDLAND NCL	70	80	TAGMAG	20	20
DORSON	50	10	MOTAG	10	10	WACO PIER	12	15
DORSON	50	10	MOLYBDA	10	10	WATER LAKE	5	5
DUCRO	100	110	NAGANTA	205	205	WEE GEE	90	110
ENGU UNGAVA	130	140	NATL. NATL	105	105	WESTVILLE	5	10
ENGU UNGAVA	130	140	NATL. NATL	105	105	YOUNG HAVRE	5	10

l'information



"Donnez-moi des balles, je les fusillerais!" semble dire ici Denny McLain, gagnant de 31 parties l'an dernier avec les champions du monde les Tigers de Detroit... ce à quoi répondent en chœur Carl Yastrzemski, des Red Sox de Boston et Ken Harrelson: "Nous te fusillerons cette année, mon Denny!" Yastrzemski a été le meilleur frappeur de la ligue Américaine l'an dernier et Harrelson, choisi le joueur par excellence du circuit.

(Téléphoto PA)



Tournoi international de hockey bantam

Selon le président du 8e Tournoi International de Hockey Bantam, M. Lionel Chouinard, il semble que c'est devant une assistance record que sera présentée l'ouverture officielle du Tournoi de cette année. En effet, grâce à la collaboration des Marchés d'Aliments METRO qui ont accepté la commande de la soirée, c'est un Centre Sportif Paul Sauvé, rempli à pleine capacité qui accueillera les jeunes joueurs venant de tous les coins de la province.

A cette occasion, ce sera grande soirée de Gala et les amateurs seront servis à souhait. Les dirigeants du Tournoi ont réussi un coup de maître en s'assurant de la présence de 2 membres de l'équipe des Blues de St-Louis de la Ligue Nationale, soit l'instructeur, Scotty Bowman et le gardien de but tout étoile, Jacques Plante. On sait que Jacques Plante est un ancien président du Tournoi Bantam. De nombreuses autres personnalités de la scène sportive seront également présentes. De plus, tous les anciens présidents seront de la fête, y compris le président honoraire actuel, le grand ami des jeunes, soit son honneur le Juge, Marcel Trahan.

Nul doute que les amateurs se rendront en foule pour l'ouverture officielle du Tournoi qui encore une fois cette année, aura un cachet sans pareil. Rappelons également que 3 joutes seront au programme soit à 6:15 P.M., 7:30 P.M., 8:45 P.M.

6:00 à 7:00 P.M. Cocktail, Lounge du Curling (Pour les invités et les officiels)
6:15 P.M. Joute no 1: Jeunesse Athlétique de Verdun vs As de St-Henri. Salut aux officiels et présentation par les vicaires de la Patente Nationale. Ouverture officielle. Présentation des équipes participantes et des invités d'honneur suivie de l'Hymne National qui sera chanté par Stéphane.
7:30 P.M. Joute no 2: St-Vincent-Marie-Strambi vs Royal de Cernival.
8:45 P.M. Joute no 3: St-Anne de Bellevue vs Melrose Mass (U.S.A.)

Spangler Frost fait sa marque à B-Bonnets

L'ambieur Spangler Frost, un cheval qui s'est placé dans l'argent à chacun de ses six départs cette année, aura une autre opportunité d'ajouter à sa réputation ce soir à Blue Bonnets.

Le rejeton de six ans de Hal Frost a été établi préfavori à 5-2 pour prendre la mesure de ses rivaux dans l'épreuve principale au programme, une course d'un enjeu de \$2,800.

Spangler Frost se présentera à la barrière, fort d'un record de 3-2-1 en six courses, qui a valu pas moins de \$4,737 à ses propriétaires, l'écurie Zip Along de West-mount.

S'il peut s'acquerir la grosse part de la bourse, les \$1,400 ainsi gagnés par Spangler Frost porteraient son total de gains à tout près des \$6,500, ce que l'écurie Zip Along avait du verser quand elle l'a réclamé, lors de son premier départ de l'année.

Les principaux obstacles à ses ambitions seront une couple d'autres chevaux, portant noms D.C. Blackstone et Good Day.

D.C. Blackstone amble merveilleusement bien cette année et il affiche une victoire en quatre courses. Toutefois, il se produisait dans une division supérieure, alors que vendredi il sera plus dans son élément.

Good Day, d'autre part,

Wills et Staub toujours absents

WEST PALM BEACH, Flo. — Le gérant général Jim Fanning, des Expos de Montréal, a déclaré hier qu'il considérait maintenant Maury Wills et Rusty Staub comme des récalcitrants au camp d'entraînement. Fanning doute que ces deux joueurs se présentent au camp d'entraînement avant demain pour discuter de leurs contrats respectifs pour la saison prochaine. Le gérant général des Expos a également placé sur la liste des récalcitrants Ty Cline et Don Han, deux joueurs de champ extérieur.

L'ex-joueur de premier but John Boccabella, qui tente maintenant d'obtenir un poste de receveur, est le seul joueur à avoir signé son contrat hier avec les Expos.

Jim Fairey, joueur de champ extérieur, âgé de 24 ans, acquis des Dodgers de Los Angeles au cours de la séance de repêchage, tente actuellement de mériter un poste de régulier. L'an dernier avec les Dodgers, apparaissant 156 fois au bâton, Fairey avait conservé une moyenne de .199 seulement.

Fairey avait cependant excellé chaque fois qu'il avait été appelé à frapper comme joueur de relève. Ce dernier prétend qu'en tant que frappeur d'urgence il n'avait pas le temps d'analyser ses performances, mais que lorsqu'on le faisait jouer régulièrement, c'est là qu'il perdait quelque peu de son efficacité, se préoccupant trop de sa technique.

En effet, malgré son bref séjour dans les ligues majeures, avec les Dodgers, il a toujours été considéré comme un brillant joueur d'avenir. Dans les ligues mineures, avec le Spokane, il avait conservé des moyennes toujours supérieures à .300.

Mack Teague, joueur de champ extérieur, obtenu des Reds de Cincinnati, qui tente, avec énergie, de devenir un régulier des Expos. L'an dernier avec les Reds Jones avait conservé une fiche de 252 au bâton. Jones est un joueur de champ extérieur et frappe du côté gauche. Il a réussi 31 circuits avec les Braves de Milwaukee en 1965 et 23 en 66 avec Atlanta. Il croit que la clôture du champ droit du parc Jarry (340 pieds du marbre) le favorisera.

Jones a déclaré qu'il n'était pas surpris de son départ de Cincinnati, et croit qu'il s'y fera vite à Montréal "après en avoir tant entendu parler".

Jones est originaire d'Atlanta et est le père de deux jeunes filles. Il s'est dit en faveur de la campagne des joueurs en faveur du fonds de pension, mais a cru bon cependant de se présenter au camp d'entraînement des Expos.

Deux recrues qui impressionnent présentement le pilote Gene Mauch sont les deux Porto-Ricains Jose Coco Laboy, 28 ans, et Juan Rios, 23 ans. Laboy semble celui des deux qui a le plus de chances d'obtenir un poste régulier avec les Expos. Aucun des deux toutefois n'a évolué dans les majeures déjà. Ces deux joueurs ont évolué dans le circuit d'hiver de Porto-Rico et les deux se sont dits enchantés d'avoir l'opportunité de pouvoir faire le saut avec les Expos de Montréal.

Laboy possède une expérience de 10 ans dans les mineures.

Au cours des trois dernières années, Laboy a joué avec le club Tulsa de la ligue de la Côte du Pacifique et a conservé une excellente moyenne au bâton de .308, 298 et 292. L'an dernier il a été le meneur du circuit au domaine des points produits avec 100.

Jusqu'ici, depuis le début de l'entraînement, les trois joueurs qui ont le plus impressionné Gene Mauch par leur tenue au bâton sont Mack Jones, le joueur de premier but Bob Bailey et le receveur John Bateman. Ces trois joueurs sont les premiers "défonceurs de clôture" des Expos; mais comme l'a dit Gene Mauch, "espérons qu'ils connaîtront les mêmes succès lors de leur arrivée au parc Jarry de Montréal."

Inscrits à B.B.

viendra faire face à l'opposition après avoir gagné ses deux dernières courses. Senator R. Paladin Pick et Sentinel Pat Man compléteront le peloton. La troisième course retiendra aussi l'attention de l'amateur. Il s'agira d'un amble pour chevaux à réclamer, qui offrira une bourse de \$2,600. On retrouvera Starting Price en tête du peloton. Le vétérinaire courser néo-zélandais ne compte peut-être pas de triomphe jusqu'à maintenant, mais quatre fois il a terminé dans l'argent. Starting Price est préfavori à 9-5 pour remporter sa première victoire de l'année, malgré la présence de Mighty Go.

Les autres concurrents seront Mighty Leo, Brisac Champ, Hay Man et White Hope.

Par ailleurs, la semaine de courses sera portée à cinq programmes à compter de demain à Blue Bonnets. En effet, il y aura désormais courses le samedi et le calendrier régulier de six programmes par semaine reprendra dès le 1er avril, quand les mardis seront ajoutés.

sportive

Willie Mays accepte (!) \$125,000. pour une quatrième année d'affilée

CASA GRANDE — Le vétéran Willie Mays a accepté hier de signer son contrat avec les Giants de San Francisco au salaire de \$125,000, pour la saison pour une quatrième année d'affilée. Il s'est ensuite amené sur le terrain et a canonné des balles dans toutes les directions du terrain, y allant même d'un coup de 425 pieds au champ centre.

Avec la signature de Mays et de quatre autres joueurs, le personnel de joueurs des Giants a maintenant atteint le nombre de 26. Ont signé hier, en plus de Mays, Ken Henderson, le receveur Jack Hiatt, le joueur de champ intérieur Jim Davenport ainsi que le lanceur Ray Sadecki.

WEST PALM BEACH — Rico Carty, qui est demeuré en dehors de la scène du baseball l'an dernier, est maintenant apparemment en excellente condition physique ayant surmonté les effets néfastes de la tuberculose. Carty avait conservé une moyenne au bâton de plus de .300 avec les Braves avant sa maladie. Carty pèse actuellement 220 livres, et tentera d'abaisser son poids à 195 livres. Il se dit en pleine forme et s'attend à une très bonne saison.

Le receveur Joe Torre se-

rait maintenant le seul récalcitrant au sein des Braves d'Atlanta. Milt Pappas et Hank Aaron doivent se présenter au camp d'entraînement dès aujourd'hui pour signer leur contrat tel qu'entendu.

FORT MYERS — Les Royals de Kansas City n'ont apparemment qu'un problème à leur camp d'entraînement et c'est de savoir si Paul Schaaf peut occuper le poste de joueur de deuxième but. Schaaf est d'ordinaire un joueur de troisième but, mais le gérant Joe Gordon croit que Schaaf, avec un peu de pratique peut devenir son joueur-clé.

Les Royals de Kansas City, nouvelle franchise de la ligue Nationale, joueront leur première partie hors concours de la saison contre les Expos de Montréal.

VERO BEACH — Les Dodgers de Los Angeles ont quelques problèmes à leur camp d'entraînement de Vero Beach, dus à l'arrivée tardive de leurs étoiles au camp.

Les lanceurs Don Sutton et Bill Singer, ainsi que le joueur de deuxième but Jim Lefebvre sont arrivés au camp juste à temps pour la première pratique officielle des Dodgers, mais le lanceur Claude Osteen et le joueur de champ extérieur

Len Gabrielson manquent toujours à l'appel. Osteen et Gabrielson sont les deux seuls joueurs des Dodgers qui ont déclaré qu'ils ne se mettraient pas à l'entraînement avant d'avoir signé leurs contrats respectifs.

La situation demeure toujours incertaine quant au joueur d'utilité Ken Boyer. "Impossible de le contacter" a dit le vice-président Patterson. Don Drysdale, ainsi que Wes Parker, Paul Popovich, Ron Fairly et Andy Kosco sont attendus dimanche au camp de Vero Beach. Les Dodgers joueront leur première partie entre équipiers dimanche après-midi.

CLEARWATER, Floride — Les Phillies de Philadelphie ont annoncé de bonnes nouvelles hier en ce qui les concerne. En effet Rich Allen et Johnny Callison ont signé leurs contrats pour la prochaine saison.

Le gérant général John Quinn a déclaré hier qu'Allen avait reçu une légère augmentation de salaire. Allen recevait aux environs de \$82,500 l'an dernier. Callison, de son côté, a avoué avoir dû accepter une diminution de salaire. Il recevait l'an dernier aux environs de \$40,000.

Seulement cinq des réguliers des Phillies n'ont pas encore paraphé le document officiel de leur contrat. Ce sont Johnny Briggs, Woody Fryman, Tony Taylor, Rick Wise et Grant Jackson. Callison a été le meilleur joueur défensif de la ligue l'an dernier en commettant aucune erreur au champ extérieur en 1968.

SCOTTDALE, Arizona — Le total des joueurs des Cubs de Chicago qui ont signé leur contrat est maintenant de 37, quatre réguliers acceptant hier les conditions de leur employeur. Leo Durocher a déclaré qu'au cours des premières parties hors concours il n'envairait dans la mêlée que de jeunes lanceurs avec au moins une pleine semaine d'entraînement de fait. Ferguson Jenkins, un Canadien, a signé hier un contrat l'assurant de \$50,000.00 pour la saison.

Classement des conducteurs jusqu'au 26 février 69

Turcotte Melvin	28	7	7	0	3.89
Buchanan Hosare	18	7	1	4	3.81
Dufour Real	18	4	1	3	3.70
Turcotte Lesly	18	5	2	1	3.58
Lefebvre Marcel	39	8	7	5	3.48
Lachance Michel	29	6	3	7	3.45

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 février 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Barnard Motors Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal dans la Province de Québec, le 25e jour de février 1969, sous le numéro 2120294. Daté ce 26e jour de février 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 761322
DAME VITAL DUPUIS D'ARAGON épouse et ménagère domiciliée et résidant au 172, 2e avenue Verdun épouse commune de Vital D'Aragon.

Demanderesse
-vs-
VITAL D'ARAGON, présentement d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Vital D'Aragon est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 25 février 1969

WILFRID BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 765-180
JANOS GLUCK, demandeur

-vs-
JEAN LOUIS LEBRUN, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, JEAN LOUIS LEBRUN, est requis de comparaître dans un délai d'un mois de cette date. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau de la cour à son intention.

Montréal, 24 février 1969

MARIUS D'AMOUR
Protonotaire de la Cour Supérieure

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 2055 (Tutelles)
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné en vertu d'une ordonnance de la Cour Supérieure du District de Montréal, en date du 19 février 1969, le notaire soussigné procédera, en son étude, située à 215 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Chambre 410, lundi le DIX MARS 1969, à 15 heures, à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble ci-après désigné appartenant à Dame DELLA HAWK, veuve de feu GASTON GARIEPY et ses enfants, PIERRE, SUZANNE et DIANE GARIEPY, savoir:

Les subdivisions SOIXANTE-TREIZE ET SOIXANTE-QUATRE du lot originaire DEUX CENT TRENTE-SEPT (237-73 et 74) au Cadastre Paroisse de Montréal, avec la maison y érigée portant le numéro 786 Avenue Lexington, à Westmount.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, ce 27e jour de février 1969.

GUY CHATELAIN notaire,
215 St-Jacques,
Chambre 410,
Montréal, 126.

METROPOLITAN
STRUCTURES LTD.

Avis est donné que Metropolitan Structures Ltd., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adresse au secrétaire provincial, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, ce 17e jour d'octobre 1967.

Le secrétaire,
O. L. HERNSON

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No: 173 621

BELA MOLNAR, tailleur, domicilié au no. 4416 rue Gainneau, Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal,

Demandeur

-contre-
LES HERITIERS DE ROZA MODOS, de son vivant domiciliée au no. 441 rue Fréchette, Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à LES HERITIERS DE ROZA MODOS à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, 21 février 1969

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mtres Massé & Massé,
225, est, Boul. Dorchester,
Suite 410,
Montréal, P.Q.

AVOCATS DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 2055 (Tutelles)
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné en vertu d'une ordonnance de la Cour Supérieure du District de Montréal, en date du 19 février 1969, le notaire soussigné procédera, en son étude, située à 215 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Chambre 410, lundi le DIX MARS 1969, à 15 heures, à la vente à l'enchère et adjudication de l'immeuble ci-après désigné appartenant à Dame DELLA HAWK, veuve de feu GASTON GARIEPY et ses enfants, PIERRE, SUZANNE et DIANE GARIEPY, savoir:

Les subdivisions SOIXANTE-TREIZE ET SOIXANTE-QUATRE du lot originaire DEUX CENT TRENTE-SEPT (237-73 et 74) au Cadastre Paroisse de Montréal, avec la maison y érigée portant le numéro 786 Avenue Lexington, à Westmount.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, ce 27e jour de février 1969.

GUY CHATELAIN notaire,
215 St-Jacques,
Chambre 410,
Montréal, 126.

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571-D du Code Civil, qu'une assignation et un transfert de toutes dettes, présentes et futures, payables à Shevill Inc. 2 Pilon Ave. Beauséjour, Québec, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12e jour de février 1969, sous le numéro 2118037. Ce 24e jour de février 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 763573

LUDGER LAROCQUE, opérateur de grue, des Cité et District de Montréal, en sa qualité de tuteur de sa fille mineure Lisette Larocque, opératrice, des Cité et District de Montréal,

demandeur

-vs-
DAME JEAN FORTIER et GILLES BERNIER tous deux du 530 rue Aylwin, dans les Cité et District de Montréal.

Demanderesse

-contre-
ERNE WARSZAFSKY, domicilié autrefois et résident à 128 Chemin Dufferin, Ville de Hampstead, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, est-qualité,

Mis-en-cause

Montréal, 18 février 1969

MARIUS D'AMOUR
Protonotaire de la Cour Supérieure

Procureurs du demandeur
Grossman & Winston
1410 rue Guy
Suites 23, 24, 25,
Tél.: 937-9331.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 2799

LUCIEN ANDRE GRENET, professeur, résident et domicilié à Montréal-Nord, district de Montréal,

Requérant,

-vs-
JOSIANE FRANCOISE LEFEBVRE, épouse commune en biens de Lucien Grenet, résident et domiciliée en France.

Intimée

AVIS POUR SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la Requête en divorce, affidavit du requérant, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation et certificat du registraire a été laissée au greffe des divorces, Cour Supérieure pour le district de Montréal, à son intention.

Montréal, le 25 février 1969

JACQUES PERRON,
Registraire des divorces,
20 février 1969

Me. ANDRE VILLENEUVE
235, est, Boul. Dorchester,
Ct. 501,
Montréal, P.Q.

AVOCAT DU REQUERANT.

Les Chanoines Réguliers de l'Imm. Conception
Par: SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE Fiduciaire

41 ouest, rue St-Jacques
Montréal 126, Qué.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 février 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Shevill Inc. 2 Pilon Ave. Beauséjour, Québec, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12e jour de février 1969, sous le numéro 2118037. Ce 24e jour de février 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No: 763573

LUDGER LAROCQUE, opérateur de grue, des Cité et District de Montréal, en sa qualité de tuteur de sa fille mineure Lisette Larocque, opératrice, des Cité et District de Montréal,

demandeur

-vs-
DAME JEAN FORTIER et GILLES BERNIER tous deux du 530 rue Aylwin, dans les Cité et District de Montréal.

Demanderesse

-contre-
ERNE WARSZAFSKY, domicilié autrefois et résident à 128 Chemin Dufferin, Ville de Hampstead, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, est-qualité,

Mis-en-cause

Montréal, 18 février 1969

MARIUS D'AMOUR
Protonotaire de la Cour Supérieure

Procureurs du demandeur
Grossman & Winston
1410 rue Guy
Suites 23, 24, 25,
Tél.: 937-9331.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

GREFFE DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL

No: 2799

LUCIEN ANDRE GRENET, professeur, résident et domicilié à Montréal-Nord, district de Montréal,

Requérant,

-vs-
JOSIANE FRANCOISE LEFEBVRE, épouse commune en biens de Lucien Grenet, résident et domiciliée en France.

Intimée

AVIS POUR SIGNIFICATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée est par les présentes

l'information



Colorado Spings, Col. — LA MAITRISE DES RUSSSES — Les membres des trois duos russes qui ont remporté les trois premiers places aux championnats de patinage artistique de Colorado Springs saluent ici la foule à la fin de leur ultra brillante exhibition. De gauche à droite, Irina Rodnina et Alexei Ilanov, nou-

veaux champions mondiaux, suivis de Tamara Moskvina et Alexei Mishin, qui ont pris la deuxième place, et enfin Ludmila Belousova et Oleg Protopopov, dont le règne a pris fin après une période de quatre ans.

Téléphoto PA

Irina Rodnina et Alexei Ilanov nouveaux champions du monde

Colorado Springs (Colorado) (AFP) — Les Soviétiques Irina Rodnina et Alexei Ilanov ont mis fin à quatre années de règne mondial de leurs compatriotes Ludmila Belousova et Oleg Protopopov en remportant, mercredi soir à Colorado Springs, le titre de champions du monde de patinage artistique par couples.

Grâce à une excellente technique qui leur permit de ne faire aucune faute, alliée à des qualités physiques peu communes, les jeunes moscovites, véritables athlètes de la glace, ont déchaîné l'enthousiasme parmi les 4.400 spectateurs qui emplissaient la Broadmoor World Arena.

Sur des thèmes musicaux empruntés à Rimsky-Korsakov, Tchaïkovsky, les deux Soviétiques qui avaient déjà suppléant leurs glorieux aînés doubles champions olympiques d'Europe de Garmisch-Partenkirchen, il y a trois semaines, ont pleinement confirmé ce succès malgré un effort louable mais désespéré de Ludmila Belousova et Oleg Protopopov.

Les quadruples champions du monde qui n'en restent pas moins les "danseurs étoiles" de la glace ont justement voulu trop bien faire pour conserver la suprématie et, ayant ajouté quelques mouvements acrobatiques et des sauts à leur programme pourtant magnifique de précision et de grâce, ils ont commis quelques fautes techniques — de mauvaises réceptions notamment — qui leur valurent d'obtenir les notes les plus basses de leur prestigieuse carrière en championnats du monde — entre 5,5 et 5,7 — ce qui leur coûta même la seconde place qu'ils se firent ravir par Tamara Moskvina et Alexei Mishin.

Sur la musique de Beethoven, Scarlatti et Rachmaninov, ils firent une magnifique exhibition sur le plan artistique mais manquèrent de ce brio acrobatique qui a valu une nette victoire aux moscovites. Ceux-ci, déjà en tête après le programme imposé, passèrent devant les juges en huitième position avant leurs compatriotes et recurent sept 5,9 et deux 5,8 pour leur technique et leur audace et six 5,8 et trois 5,9 pour le côté artistique de leur exhibition.

Irina Rodnina (20 ans) et Alexei Ilanov (22 ans) furent ainsi les meneurs du triomphe soviétique dans cette compétition malgré les énormes efforts déployés devant leur public par les Américains.

Plus tôt, dans la journée, l'Allemande de l'est Gabrielle Seyfert n'a concédé que 16 points à la méthodique Autrichienne Beatrix Schuba à l'issue des six figures imposées, soit moins de la moitié de ce qu'elle comptait de retard aux derniers championnats d'Europe, et nul doute qu'elle remportera un triomphe colossal dans les figures libres.

La lutte reste toutefois intéressante pour les places d'honneur et rien n'assure la Vienneise de la deuxième place malgré son énorme avance sur la Hongroise Suzan Almasy et les deux américaines Julie Lynn Holmes et Janet Lynn avec respectivement 122,9 points et 11 places contre 115,6 et 30,5, 114,7 et 36 et enfin 113,0 et 41,5. Gabrielle Seyfert a totalisé, quant à elle, 1207 points et 16 places.

La disparition de la Tchecoslovaque Hana Maskova qui ne put surmonter la douleur au dos dont elle souffre depuis dimanche, pourrait permettre aux jeunes Américaines de troubler la domination européenne dans cette compétition.

Sikes et Shaw prennent les devants dans l'Omnium Doral

MIAMI (PA) — Le vétéran Dan Sikes et Tom Shaw ont égalé le record du parcours jeudi avec un sept sous la nor-

male 72 pour partager le premier rang à l'issue de la première ronde de l'Omnium Doral doté de bourses totalisant \$150.000.

Sikes, âgé de 36 ans et Shaw, 26 ans, ont joué des neuf de 31 et 34 chacun pour égaliser le record établi par Doug Sanders en 1965, deux fois vainqueur du tournoi et égalé aussi par Gardner Dickinson, l'année dernière.

Ce dernier se retrouve à 71 en compagnie de plusieurs autres cependant que Jack Nic-

klaus a dû se contenter d'une autre, sur le parcours du club Doral long de 7,028 verges.

Le Sud-Africain Harold Henning et le vétéran Tommy Aaron étaient sur un pied d'égalité à 67, tandis que Arnold Palmer, qui n'a pas encore gagné à Doral, a joué un 68 de même que le Sud-Africain Bobb Cole, 20 ans, plus jeune joueur du circuit.

Le Torontois Al Balding était sur un pied d'égalité avec 11 autres joueurs à 70 à l'issue de rondes de 37 et 33, tandis que Bob Cox, de Vancouver a remis des cartes de 36-39 pour 75.

Billy Casper, Gene Littler et Lee Trevino ne participent pas au tournoi.

Toronto 1 Philadelphie 1

Première période

1- Philadelphie: Johnson (13) (Dornhoeffer, Selby) 5-24	2- Toronto: Walton (16) (Keon, Ley) 13-44
Punitions — Sornhoeffer 9-05, Quim (maître) 14-36, Sarrazin 10-39.	Punitions — Johnson 10-19, 13-04, Hale 10-32, Peters, Walton 11-32, Oliver 10-32.

Troisième période

1- Philadelphie: Johnson (13) (Dornhoeffer, Selby) 5-24	2- Toronto: Walton (16) (Keon, Ley) 13-44
Punitions — Sornhoeffer 9-05, Quim (maître) 14-36, Sarrazin 10-39.	Punitions — Johnson 10-19, 13-04, Hale 10-32, Peters, Walton 11-32, Oliver 10-32.

Associes-résidents Montréal — Québec

Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

CLARKSON, GORDON & CIE Comptables agréés

R.V. Barker, C.A. H.E. Bell, C.A. R.M. Campbell, C.A. H.M. Coran, C.A. L.J. Candace, C.A. W.A. Farley, C.A. J.P. Gervais, C.A. J.B. Gink, C.A. K.A. MacKenzie, C.A. G.P. Keating, C.A. R. Pearson, C.A. R. Normand, C.A. W.J. Smith, C.A.

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS Comptables Aggrés

Luc Cloutier, M.S.C. C.A. Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A. 506 est, rue Ste-Catherine Suite 810 Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE

Florian Fredette, C.A. Guy Charette, C.A. Roger Courtois, C.A. Martin Lévesque, C.A. Hubert Mercier, C.A. J. Claude Rucette, C.A. Louis Bellefleur, C.A. Gilles Faurie, C.A. Honoré Mercier, C.A. Jean-Paul Beth, C.A. 507 Place d'Armes Tel.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE Comptables agréés

50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tel. 384-1890

ration internationale des fédérations canadienne et américaine, débutera le 4 mars à Portland, Oregon, et se terminera le 30 mars au Madison Square Garden de New York.

Le groupe sera dans la métropole le 21 mars et le lende-

main à Kitchener avant de visiter Toronto le 23.

Voici le classement à l'issue des figures imposées:

1- Tim Wood, U.S.A., 1.300 points — places 9

2- Ondrej Nepela, Tchecoslovaquie, 1.147,1 — 27

3- Patrick Pera, France 1.147,1 — 27

4- Gary Visconti, USA 1.066,4 — 42,5

5- Jay Humphry, Canada 1.087,6 — 43

13- David McGillivray, Canada, 959,7 — 115.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 -- C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tel. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE

Comptables agréés Donat Marchand, C.A. J. Henri Boivin, C.A. Gerald Arbour, C.A. Paul Lafleur, C.A. Roger Archambault, L.S.C. C.A. Jacques Brunette, C.A. 159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS Comptables agréés

3785 ouest, Jean-Talon RE. 1-7601 Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS Comptables agréés

F.J. Bastien, C.A. E. Barrière, C.A. G. Bordas, C.A. B. Pellerin, C.A. J. Allard, C.A. J.M. Doyon, C.A. A. Theret, C.A. J. Joyal, C.A. Édifice Parc Canadienne Nationale, 300 Place d'Armes, Suite 1364 Montréal 1, Qué. - 844-4445

BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE Comptables Aggrés

J.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A. J.P. Dury, C.A. Édifice Le Chariot 3500 Parc Lafontaine, suite 306 Montréal 24, Qué. Téléphone 527-9221

LORENZO, BÉLANGER & ASSOCIÉS

Montréal - Paris, France Chicoutimi, Qué. En collaboration avec SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Paris, France - Montréal 1980 ouest, rue Sherbrooke 937-4238

BESNER, TREMBLAY, BOURDELAIS & CIE Comptables agréés

428 ouest, Fleury Montréal 12, Qué. Téléphone 389-5995

BERNIER & BISSON Comptables agréés

Georges Bernier, C.A. Marcel Bissou, C.A. 60 St-Jacques Suite 601 Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER Comptable agréé

Suite 3100 Place Victoria Montréal 3, Qué. 861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE Comptables agréés

R.V. Barker, C.A. H.E. Bell, C.A. R.M. Campbell, C.A. H.M. Coran, C.A. L.J. Candace, C.A. W.A. Farley, C.A. J.P. Gervais, C.A. J.B. Gink, C.A. K.A. MacKenzie, C.A. G.P. Keating, C.A. R. Pearson, C.A. R. Normand, C.A. W.J. Smith, C.A.

Associés-résidents Montréal — Québec

Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS

Luc Cloutier, M.S.C. C.A. Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A. 506 est, rue Ste-Catherine Suite 810 Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE

Florian Fredette, C.A. Guy Charette, C.A. Roger Courtois, C.A. Martin Lévesque, C.A. Hubert Mercier, C.A. J. Claude Rucette, C.A. Louis Bellefleur, C.A. Gilles Faurie, C.A. Honoré Mercier, C.A. Jean-Paul Beth, C.A. 507 Place d'Armes Tel.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE Comptables agréés

50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 Tel. 384-1890

DENIS, DESMARIS, HOULE MOONEY ET ASSOCIÉS Comptables agréés

J.P. Denis, B.A., L.S.C. C.A. Roger Houle, B.A., L.S.C. C.A. Germain Desmaris, C.A. Duncan J. Mooney, C.A. Olivier Sousselle, B.A., L.S.C. C.A. 60, rue Saint-Jacques Montréal 845-5208

GLAUDIN, FORTIN, GAGNON & ASSOCIÉS Comptables agréés

50 Place Crémazie Montréal 11 387-6422

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS Comptables agréés

Roger Gauvin, C.A. Georges A. Pénard, C.A. Bernard Dumais, C.A. Pierre Lussier, C.A. Roger Pénard, C.A. 561 est, boul. Crémazie Montréal 11 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE Comptables Aggrés

715 Carré Victoria 844-3307 Montréal, Calgary, Toronto, Brantford, Winnipeg, Kelowna, Vancouver

KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables agréés

1015 Côte Beaver Hill 866-8563

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE Comptables agréés

Bernard F. Lachance, C.A. Pierre F. Brousseau, C.A. Denis Allard, C.A. Roger Brousseau, C.A. A. Allard, C.A. Pierre L. Lajoie, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE., Comptables agréés,

Émile Lacourse, C.A. Bertrand Lamarre, C.A. Marcel Hamel, C.A. Robert Rioux, C.A. 2235 est, rue Sherbrooke Montréal 24 - 523-3189

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS Comptables agréés

Paul Noiseux, C.A. Roger Lyonnais, C.A. Lionel Gascon, C.A. Pierre Bédard, L.L. C.A. Jean Lussier, C.A. René Sénécal, C.A. André Lussier, C.A. Marcel Deniers, C.A. Gilles Poupard, C.A. Claude Dutilleul, C.A. 215 rue St-Jacques, Montréal 849-7791

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU Comptables agréés

360 St-Jacques Suite 567 Tel.: 849-8331

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS Comptables Aggrés

Société nationale d'office COLLINS, LOVE, EDWARDS, VALIQUETTE & DO. 507 Place d'Armes (suite 1100) Montréal 1, Qué. Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE RENE DE COTRET & CIE Comptables agréés

Yvan Normandin, C.A. Paul E. Mallette, C.A. Gilles R. Normandin, C.A. André Roussel, C.A. Bertrand Dumais, C.A. Gilles Charette, C.A. Jean J. Lussier, C.A. Guy Lussier, C.A. André Fournier, C.A. Jean La Courbe, C.A. René Chénier, C.A. 1440 ouest, Ste-Catherine 866-2891

Ottawa, Québec, Drummondville, Nicolet, Trois-Rivières, St-Jérôme, Gatineau, Chicoutimi, Hawkesbury

MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND Comptables agréés

630 ouest, boul. Dorchester Montréal 2 875-5140

MERCIER, ROY, DORAY & CIE Comptables agréés

Gaston R. Mercier, C.A. Robert Roy, C.A. Pierre Doray, C.A. 3500 Parc Lafontaine Suite 404 Montréal 24 526-0828

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASSOCIÉS Comptables agréés

Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A. Guy Guenette, C.A. Pierre Paul Guy, L.S.C. C.A. Guy Messier, L.S.C. C.A. Raymond A. Poirier, C.A. Robert Houde, B.A. C.A. Guy Guenet, C.A. 50 Place Crémazie Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE Comptables agréés

Jacques Nadeau, C.A. René Paquet, C.A. Michel Paquet, C.A. F.G.M. Mulholland, C.A. Gilles Maréchal, C.A. 1420 ouest, Sherbrooke, Ch 502 842-6812

PRICE WATERHOUSE & CO. Comptables agréés

5 Place Ville Marie 866-9701 Montréal, Halifax, Ottawa, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE Comptables agréés

360 ouest, Saint-Jacques Suite 2004 VI. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, BELANGER WALTON, CHABOT & WILLETTS Comptables agréés

820 Tour de la Bourse Place Victoria, Montréal 3, Québec. Montréal, Sherbrooke, Las Vegas, Reno, Toronto, London, Brantford, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penitence

RIDDELL, STEAD, GRAHAM & HUTCHISON

McLintock Main Lafontaine & Co. Comptables agréés

630 ouest, boul. Dorchester 866-7351

ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables agréés

7000 Ave du Parc, Suite 301 Montréal 15 CR. 4-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE Comptables agréés

5004, St-Denis 844-2521

J.L. Bessonneau, C.A. E. Gauthier, C.A. J.G. Hébert, C.A. J. Maréchal, C.A. R. Nakashima, C.A. J.G. St-Georges, C.A.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTE, LACROIX & ASSOCIÉS Comptables agréés

Montréal - Québec Rimouski Suite 3100, Place Victoria Montréal 115 861-5741

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART ET CHABOT, FORTIER & HAWAY Comptables agréés

Édifice de la Banque Royale Place Ville-Marie 861-8531

THORNE, GUNN & CIE Comptables agréés

Incorporant les sociétés suivantes W. F. Adams & Co. Aime Gauthier et Compagnie Gunn, Roberts & Co. Mulholland, Hogg & Co. Jacques R. Chabot, C.A. J. Serge Gervais, C.A. Gérard Fargat, C.A. Claude Quinlan, C.A. 4926 ave Verdun Verdun 769-3871

Duel serré prévu entre la France et l'Autriche en Coupe des Nations

Squaw Valley (Californie) (AFP) — A quelques exceptions près, l'élite mondiale du ski alpin va une nouvelle fois s'affronter aujourd'hui dans les salons masculin et féminin de Squaw Valley comptant pour la Coupe du Monde et dont les favoris sont les Français Patrick Russell et Alain Penz et l'Autrichien Herbert Huber et chez les dames, l'Autrichienne Gertrude Gabl.

La compétition masculine, qui a réuni plus de 80 concurrents, souffrira de l'absence de deux des meilleurs spécialistes mondiaux, l'Autrichien Alfred Matt et le Français Jean-Noël Augert retenus par les championnats internationaux militaires. Russell est actuellement en tête du slalom de la Coupe du Monde avec 65 points devant Huber (55 points) et Penz (48 points). La première place devait se dis-

puter entre eux, bien que l'Autrichien Reinhard Tritschler, l'Américain Spider Sabich, le Suisse Dumeng Giovanoli, les Français Henri Duvillard et Jean-Pierre Augert, le Norvégien Acon Mjon et le Polonais Andrej Bachle-da soient également des candidats à la victoire.

Quant à Karl Schranz, qui mène avec une grande avance dans le classement général de la Coupe du Monde, il tentera de consolider sa position en gagnant quelques points.

Chez les dames, une soixantaine au total, les meilleures seront au départ, sauf la Française Annie Famose, blessée.

Gertrude Gabl, qui est dès maintenant assurée de la première place dans le slalom de la Coupe Mondiale ayant totalisé le maximum de points grâce à trois victoires, elle

peut une nouvelle fois gagner, ses plus redoutables adversaires devant être les Américaines Judy et Kathy Nagel, Kiki Cutter et les sœurs Cochran, les Françaises Ingrid Laforgue et Florence Steurer, l'Allemande Rosi Mittermayer et l'Anglaise Gina Hathorn. Ne pouvant marquer aucun point dans cette épreuve, Gertrude Gabl, actuellement première du classement général de la Coupe du Monde, perdra donc une partie de son avance sur ses rivaux mais devrait néanmoins conserver la tête de la compétition.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

Quant au classement de la Coupe des Nations, il pourrait être modifié en ce qui concerne les deux premiers pays, l'Autriche, actuellement première, ne devant la France que de 23 points.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAU

Le "grand espoir" de Niamey: Ottawa et Québec sont d'accord, mais...

Suite de la première page

énormes au Canada, conduisant même à la "suspension" des relations diplomatiques avec le Gabon et à des "avertissements" solennels du premier ministre du Canada à la France.

Pour le Québec aussi, "le développement d'une coopération culturelle de plus en plus poussée et diversifiée avec les autres pays francophones et la participation à une véritable communauté répondent non seulement à une profonde aspiration, mais à une nécessité vitale et correspondant à la fois de sa culture française, de son caractère nord-américain, du voisinage anglo-saxon et des impératifs de la technologie.

Le ministre d'Etat québécois a insisté sur le besoin, essentiel pour le Québec, de "relations directes" avec les peuples d'Europe, d'Afrique et d'Orient, obligé qu'il est d'édifier des "institutions originales" qui tiennent compte à la fois de sa culture française, de son caractère nord-américain, du voisinage anglo-saxon et des impératifs de la technologie.

Robarts nie que l'Ontario puisse adhérer à Medicare

TORONTO (PC) — Ceux qui prétendent que l'Ontario est prêt à adhérer immédiatement au régime fédéral d'assurance-maladie montrent "un manque de compréhension de la rigide" du programme, a déclaré jeudi le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts.

On a laissé entendre, a ajouté M. Robarts à l'Assemblée législative, que l'Ontario pourrait se qualifier pour le régime fédéral simplement en procédant à quelques ajustements administratifs dans son programme actuel d'assurance-maladie.

Pour entrer dans le régime, a expliqué le premier ministre, la province devrait abandonner ses programmes à fonds privés et publics

"Peut-être, a ajouté M. Masse, cette expérience inédite d'un jeune Etat nord-américain de langue française représente-t-elle notre plus utile contribution au concert des pays francophones et à la communauté qu'ensemble nous formons de fait et qu'il faut désormais aménager et rendre organique".

Dans cet esprit, quelles sont les actions entreprises par le Québec?

Des missions

L'été dernier, une mission québécoise formée de quatre personnes ont visité quatre pays, soit le Niger, le Gabon, le Tchad et le Sénégal, pour s'enquérir des domaines où pourrait s'établir une coopération mutuelle. Il en est résulté l'envoi de quatre enseignants au Gabon et, prochainement, d'experts en télévision scolaire au Niger, où se poursuit depuis quelques années une expérience-pilote fort intéressante et fructueuse.

D'autre part, le Québec accueillera à la fin de mars,

et pour un séjour de trois semaines, une mission multilatérale provenant de la très grande majorité, sinon de tous les pays membres de la conférence des ministres de l'éducation des pays francophones africains et malgache. Cette mission porte sur la coopération technique dans les domaines de l'éducation et de la culture.

Un peu plus tard, une seconde mission québécoise se rendra dans d'autres pays membres de la conférence et qui n'ont pas été invités l'an dernier.

Le Québec entend rendre cette coopération mutuellement profitable; s'il peut faire bénéficier d'autres communautés de ses expériences originales, notamment dans le secteur de l'enseignement collégial, il peut de son côté tirer large profit d'initiatives africaines, notamment d'expériences faites au Sénégal pour l'apprentissage d'une langue seconde.

Ce qui compte, se plaisent à dire les porte-parole québécois, ce n'est pas le volume ou la masse des crédits, mais avant tout l'utilisation rationnelle des idées, de l'imagination et de la créativité, dans des domaines où tout, ou presque, reste à faire.

Le Québec, a dit M. Masse en entrevue, est obligé d'inventer des initiatives à la mesure de ses ressources restreintes, étant donné qu'il s'agit d'un "jeune pays" qui s'ouvre au domaine de la coopération et qu'il n'a pas l'expérience, l'information, le personnel "et l'argent que nous versons par nos impôts au ministère des affaires extérieures du Canada".

Des "frictions"

A Niamey, M. Masse a été présenté et remercié au titre de "représentant de la délégation du Canada", mais il a parlé uniquement au nom du Québec. Il a été expliqué qu'il s'agissait là d'une "friction protocolaire" sur laquelle les deux "délégations", du Canada et du Québec, s'étaient entendus, fort laborieusement d'ailleurs, et sur place.

Friction aussi, probablement, que ces histoires de carton d'identification à la table de conférence, et ces drapeaux de trois provinces auprès de celui du Canada dans la cour d'honneur de l'assemblée nationale du Niger.

Au-delà des déclarations officielles, il ressort que le Québec entend jouer un rôle autonome et que certains mem-

bres du gouvernement se plient de plus en plus difficilement à certaines "frictions" qui, sur le plan international, n'en ont pas moins leur importance. Faute d'avoir mis au point ces "frictions" avant le départ des "délégations" du pays, les incidents survenus au Niger ont fortement ennuyé d'autres représentants et même indisposé le pays-hôte.

Par moments, les activités des délégations du Canada prémaient l'allure d'une guérilla dont on se demande à qui elle profite.

Il faut aller sur place pour se rendre compte très rapidement que, mis à part quelques activistes, la plupart des communautés francophones souhaitent vivement une coopération multilatérale intense, mais elles ne savent que faire de nos chicanes de juridiction, étant elles-mêmes aux prises avec des problèmes combien plus difficiles et délicats. Ces communautés ne veulent nullement servir de "tampon" entre le Canada et le Québec, qui devraient d'ailleurs au plus tôt mettre au point un protocole valable et assez souple pour prévenir des accrochages enfantins à quatre mille milles du "champ de bataille".

Cette guérilla se manifeste également dans le choix des points de concentration pour la coopération. Si le Québec semble s'orienter vers les pays qui lui ont transmis des invitations "directes" (vraisemblablement à l'instigation ou même à l'insistance de la France), le Canada pour sa part entend coopérer plus étroitement avec les pays qui, jusqu'ici, se sont conformés à l'"orthodoxie" des relations internationales, notamment la Tunisie, le Sénégal et le Cameroun.

Face à des besoins immenses, cette "compétition" ne peut être bénéfique à quiconque, et la également s'impose un sérieux effort d'harmonisation et de rationalisation des projets et des initiatives.

Au moment où, selon l'expression du président Senghor, la francophonie affirme la volonté pacifique d'une communauté de peuples qui veulent être présents "au rendez-vous du donner et du recevoir" pour assumer, avec tous les autres, la responsabilité du progrès humain, il serait à tout le moins étrange et même ridicule que le Canada exporte en Afrique, avec son aide, des querelles "tribales".

(Dans un prochain et dernier article, nous jetterons un coup d'oeil de touriste sur le pays qui a l'honneur d'être le "berceau" de la francophonie organique, le Niger.)

Un violent séisme secoue le Portugal

LISBONNE (AFP) — Un violent tremblement de terre, qui s'est également fait sentir en Afrique du nord, a secoué cette nuit tout le Portugal.

A Lisbonne, les maisons ont été fortement secouées pendant une trentaine de secondes, mais deux minutes après un léger tremblement ébranlait encore les édifices.

La ville est restée sans courant électrique pendant 35 minutes. Le téléphone ne fonctionnait pas non plus dans certains secteurs, et bien des pendules se sont arrêtées: il était 3h.43 locales.

Les habitants, épouvantés, ont quitté leurs domiciles, mais on ignorait encore, au moment de mettre cette édition sous presse, s'il y avait eu des dégâts importants et des victimes.

Le séisme a été senti dans tout le Portugal. Son éppicentre se situerait dans la ville universitaire de Coimbra, à quelque 125 milles de Lisbonne.

Deux secousses de plusieurs secondes chacune ont également secoué Rabat et sa région.

"qui donnent à presque tous les Ontariens les soins médicaux complets".

Le contribuable ontarien devrait payer plus cher pour le régime fédéral que pour le régime ontarien d'assurance-maladie, a affirmé M. Robarts. Le célibataire moyen débourse 8.18 par mois en taxes et primes en 1969 selon le régime fédéral, alors que le programme ontarien ne lui charge que \$5.90 à l'heure actuelle.

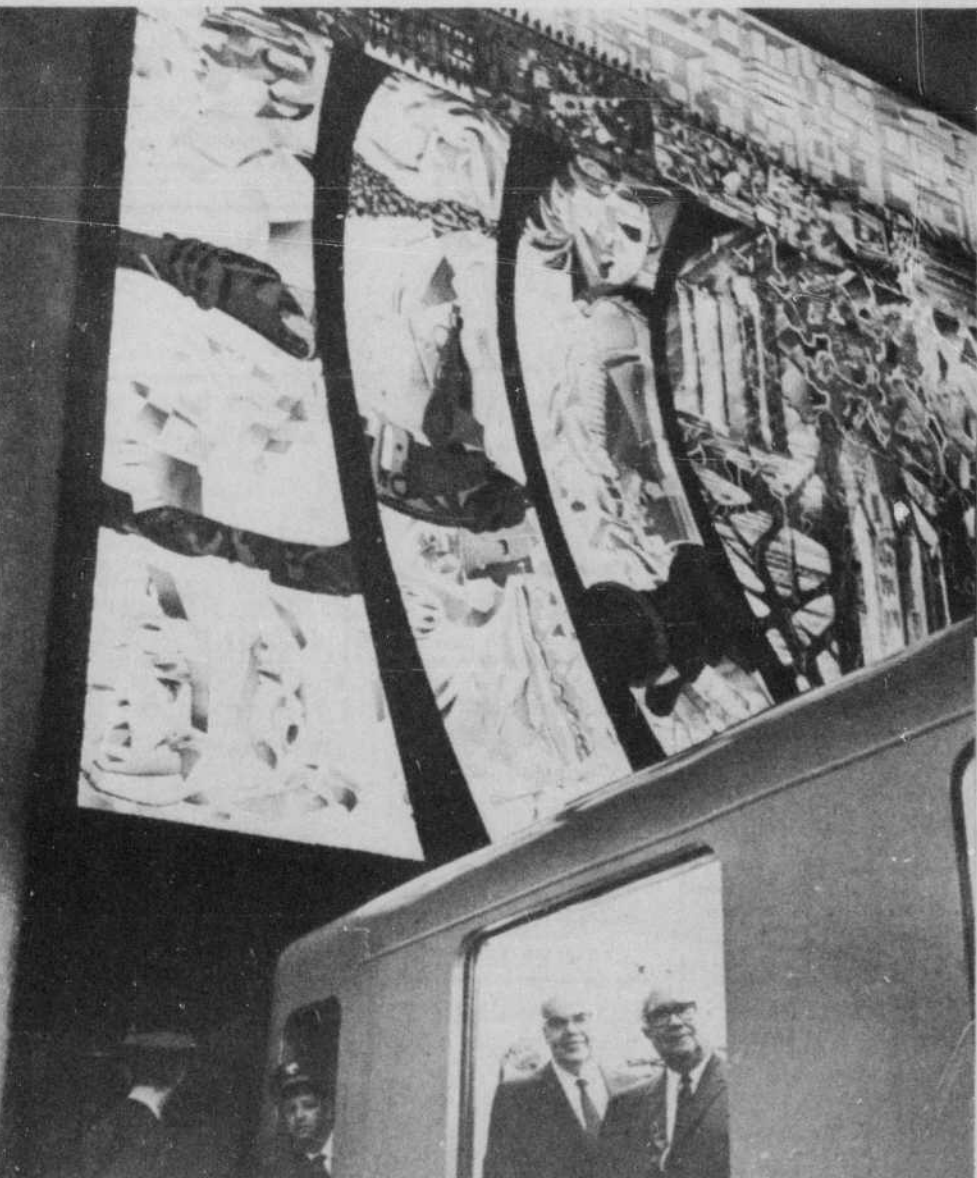
Les remarques de M. Robarts ont suscité une répartie violente du chef du parti libéral, M. Robert Nixon. Le chef libéral a déclaré que le premier ministre devrait démissionner et laisser la place à un nouveau chef de parti qui ferait adhérer l'Ontario au régime fédéral.

L'Ontario, avait déclaré M. Robarts, ne s'oppose pas au principe général d'un régime national assurant la protection contre la maladie.

"Mais je m'oppose à la méthode par laquelle le gouvernement fédéral veut nous forcer à faire ce qu'il veut quand cela ne nous convient pas".

"Pour obtenir la part fédérale, la province doit également réclamer de la population de grosses sommes additionnelles en taxes et en primes".

Les normes actuelles du régime stipulent que le programme doit être administré



● L'Union régionale des caisses populaires Desjardins a fait don à la population de Montréal d'un nouveau vitrail d'art pour embellir le métro. Ce vitrail, qui est un hommage aux fondateurs de Montréal, est signé Pierre Gaboriau et Pierre Osterrath. Il orne la station Berri-de-Montigny. Sur la photo ci-dessus, prise lors du dévoilement du vitrail, on voit dans une embrasure de wagon de métro le président de la Commission de transport de Montréal, M. Lucien L'Allier, et le président de l'Union régionale des caisses populaires, M. Emile Girardin. (Photo Le Devoir par Keystone)

ÉCOLIERS! ÉCOLIÈRES!

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:
ÎLE DE MONTRÉAL - RIVE SUD - VILLE DE LAVAL

Communiquez sans tarder avec:
JACQUES BUGEAUD à 844-3361

NOUS LE DISONS DEPUIS 7 ANS

"Nous croyons que si vous avez l'âge de combattre pour votre pays, voter à 18 ans, êtes assez responsable pour occuper un emploi, possédez assez de sérieux pour étudier à l'université, vous êtes alors certainement ASSEZ HOMME ET ASSEZ FEMME pour posséder votre propre COMPTE-COURANT"

ET

A. Gold & Sons

s'en est occupé.

"LE CLUB DES MOINS DE 21 ANS" (E)

Aujourd'hui encore **A. Gold & Sons** réaffirme sa foi et sa confiance en la Jeunesse Montréalaise. Les meilleurs jeunes Hommes et Femmes que partout ailleurs. Nous le savons par expérience! Donc, pour la 7^e année, nous formulons cette invitation.

SI VOUS ETES UN JEUNE HOMME DE MOINS DE 21 ANS QUI TRAVAILLE OU FREQUENTE L'UNIVERSITE JOIGNEZ NOTRE "CLUB DES MOINS DE 21 ANS" (E)

VENEZ CHEZ **A. Gold & Sons** POUR VOTRE COMPTE-COURANT DE \$100 (ou plus) SUR VOTRE PROPRE SIGNATURE personnel, privé

Et choisissez vos vêtements pour Pâques et le printemps

PAS DE PAPERASSERIE PAS D'ATTENTE INUTILE

PAS D'ENDOSSEUR DISCRETION ABSOLUE

C'est 100% vrai! Tout est confidentiel. Tout est à vous sur votre propre signature. Vous n'avez pas à attendre la permission de quiconque. Votre O.K. est tout ce qu'il faut pour jouir de beaux vêtements que vous désirez. Et vous pouvez le "PORTER A VOTRE COMPTE" pour 26 semaines.

Oui, vous recevrez votre carte de Crédit immédiatement. Lorsque vous venez, appelez ou postez ce coupon!

JOIGNEZ-VOUS AU "CLUB DES MOINS DE 21 ANS" DE (E)

AUJOURD'HUI C'EST SI FACILE!

POSTEZ
AUJOURD'HUI
A UN DE NOS
4 MAGASINS

388 OUEST, RUE STE-CATHERINE
LES GALERIES D'ANJOU
960 OUEST, RUE STE-CATHERINE
FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE

MONTREAL

J'aimerais joindre votre "Club des moins de 21 ans" ou ouvrir un "COMPTE-COURANT d'université ou d'école supérieures". Veuillez m'adresser une carte de crédit personnelle et ouvrir un compte privé pour moi afin que je puisse acheter des marchandises sur ma propre signature quand je le désire. Je comprends que je ne suis pas obligé d'acheter.

NOM AGE

ADRESSE

EMPLOI

UNIVERSITE OU ECOLE

N.B. — Le "Club des moins de 21 ans" est une division de A. Gold & Sons et une marque déposée